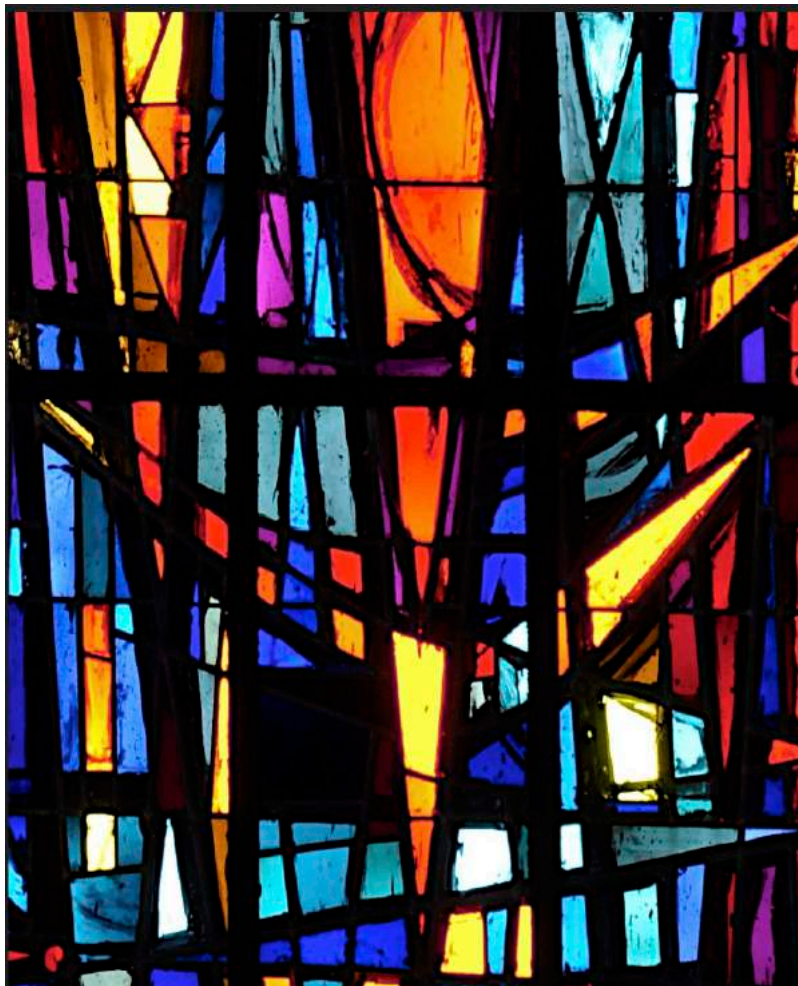


Jadis et naguère

Episodes de la vie fribourgeoise XII

Avec des échappées dans des régions proches



Bodjol (Walter Grandjean) 1919-2006, Tramelan

Jean-Marie Barras, 2019

Table des matières

1950, Onnens et Lovens ont de nouvelles écoles	8
L'école de Lovens.....	8
L'école d'Onnens	9
L'annexe	9
Jean Piccand, 1904-1991	10
Une ferme ouverte aux consommateurs	11
Rites funéraires de jadis	13
Avant et après l'enterrement	13
La messe basse des suicidés	14
Enfants mort-nés.....	15
Domaine des Faverges.....	15
Les premiers défricheurs	16
Une petite vaudoiserie	16
Un domaine, deux vigneron : un Vaudois à Fribourg	16
Bourgeoisie de Fribourg, les vignobles de l'Hôpital	17
Gilbert Rappo (1921-2017), au service des jeunes	17
Une assemblée de la section Moléson du CAS en 1975	18
Alpiniste et chef de camp	18
Jacques Thévoz.....	19
« La Gruyère »	22
L'expérience du cher grand-père	23
C'était mieux avant ?.....	24
Remarques préliminaires	24
Introduction	24
Ecole et catéchisme, épisodes	25
Première fessée et premiers travaux.....	26
Je loge au grenier	27
Les foins.....	27
Les cercueils	27
L'étang.....	28
Fièvre aphteuse.....	28
Pages noires	28
A l'alambic !.....	28

Mort de ma sœur	29
Placée à 15 ans	29
J'inaugure	30
L'électricité	30
Triste épisode pour des voisins en 1937	30
La guerre et les vendanges	31
Tricoteuse.....	32
Mariage et gros problèmes.....	32
Rechutes et retour à Onnens.....	33
1975, maladie mystérieuse.....	33
Conclusion, résumé des dernières années.....	33
Un moment de bonheur dans cette longue vie	34
<i>Au temps de la construction de l'église d'Onnens</i>	<i>35</i>
<i>Emile Angéloz, une sacrée vie d'artiste et de châtelain.....</i>	<i>36</i>
Impressionné par Michel-Ange.....	36
Premier sculpteur abstrait.....	37
<i>Méga-projet à Pont-la-Ville.....</i>	<i>39</i>
<i>Point de vue : bilinguisme</i>	<i>40</i>
<i>Têra novala, Nova Friburgo.....</i>	<i>41</i>
En cinq langues.....	41
<i>Méli à Pankouè.....</i>	<i>42</i>
Traduction	43
<i>Romanens, star malgré lui.....</i>	<i>44</i>
<i>Canicule et politique.....</i>	<i>45</i>
<i>Louis Dietrich.....</i>	<i>46</i>
<i>Naissances dans le temps passé</i>	<i>47</i>
<i>journaux politiques de la deuxième moitié du XIXe siècle.....</i>	<i>49</i>
Libéraux-radicaux.....	49
Conservateurs	49
<i>La politique divise le clergé</i>	<i>49</i>
Le syllabus et la nouvelle religiosité	50
<i>Gérard Glasson, GG (1918-1982)</i>	<i>51</i>
Une personnalité charismatique	52
<i>Une belle histoire pour le cours inférieur de jadis !</i>	<i>53</i>
<i>L'arrivée de l'A 12 ; un bouleversement</i>	<i>54</i>

Grand boum en Gruyère.....	55
Autrefois, la campagne.....	56
De deux à quatre voies.....	56
« Une belle aventure »	56
<i>L'antenne du Mont-Gibloux.....</i>	57
La terrasse panoramique.....	57
Balades.....	58
Texte en patois sur le Gibloux, « La Gruyère » du 10 août 2019	58
Traduction littérale.....	58
<i>Aspects de la religion au Collège St-Michel au XIX^e siècle</i>	59
Faire le signe de la croix et chasser les tentations	59
L'eau bénite.....	60
Le chapelet	61
Le scapulaire.....	61
<i>La fin des alambics</i>	62
La Confédération intervient contre les abus.....	62
Quand Monsieur le curé tonnait contre les abus d'alcool... ..	63
Elise Piller-Raetzo (1918-1996) distille en cachette.....	63
<i>Alexandre Daguet, un grand Fribourgeois</i>	64
<i>Tuiles, porcelaine... et même poulets</i>	66
Des fours jamais éteints	66
La cuisson des tuiles et des briques durait trois jours.....	66
Le fils reprend le site	67
Incendie destructeur	68
Jo Siffert	68
Un site d'importance suisse pour les batraciens.....	68
<i>Extraits d'un ouvrage de l'abbé Gilbert Perritaz.....</i>	69
Les capucins.....	69
Robert Colliard	70
<i>Pomme, pomme, pomme, pomme</i>	71
Une publicité électorale indigne d'un parti gouvernemental	72
<i>Pouvoir et goupillon. L'Eglise, un formidable ascenseur social.....</i>	73
Extrait de mes notes sur le Père Girard et Mgr Yenni	74
<i>Alfons Edenhofer</i>	75
Jeunesse en Allemagne	75

Un match de foot à Dachau	77
Lors de son décès en 2007	77
<i>Ces crimes oubliés, commis par des adolescents fribourgeois</i>	78
Le massacre de Jully, résumé.....	78
Présentation des faits.....	79
Les crimes	80
<i>Dominique de Buman, une vie à faire de la politique</i>	82
1964, place Fédérale, Berne : l'appel.....	82
1982, Hôtel Central, Fribourg : la liste	82
1986, Hôtel de Ville, Fribourg : l'irruption	83
6 novembre 1996, place Georges-Python : le discours d'une vie.....	83
27 novembre 2017, Palais fédéral, Berne : le président.....	84
5 septembre 2019, Café du Gothard, Fribourg : le mot de la fin	84
<i>L'épouvantable calvaire du « petit Claudy »</i>	85
Dans une famille paysanne à Savigny.....	85
A Burtigny près de Rolle	85
A Marini à Montet.....	86
Dans une famille à Montagny-la-Ville.....	87
A Paris	87
Les enfants placés se regroupent	88
<i>Ce Grand Marais qui refait surface.....</i>	89
Le nœud du problème à Aarberg.....	89
Un chantier pharaonique.....	90
Les crues se poursuivent.....	90
<i>L'Université de Fribourg a vécu, durant le printemps 1945, une pénible épuration</i>	91
<i>Centre de formation professionnelle et sociale à Seedorf</i>	92
Des débuts difficiles	93
Repenser l'action.....	93
Seedorf aujourd'hui (en 1975).....	94
Seedorf en 2019 (site du CFPS)	94
<i>Le naufrage de Lyss</i>	95
Huguenots et Vaudois sur les chemins de l'exil	95
L'Aar entre Aarberg et Büren an der Aare	96
Le naufrage du 5 septembre 1687	96
Un voyage dangereux.....	96

<i>Francis Magnin, sourcier</i>	97
Le compositeur Emile Lauber (1866-1935).....	98
Un résumé du « Sourcier du Tsaô »	99
<i>Il ne faisait pas bon être sorcière en Suisse</i>	99
Sorcières, terroristes, un même fantasme du pouvoir.....	99
Le diable est occidental	100
L'Eglise et l'Etat, même combat.....	101
Une histoire de frontières	101
Du bûcher aux contes de fées.....	101
Contexte.....	102
Chiffres	102
<i>Le café, le thé et le chocolat</i>	102
Le pain	104
<i>Paul Torche : un nouveau livre en 2019</i>	104
Une longue carrière politique.....	106
<i>Fribourg, terre de miracles ?</i>	107
<i>Pas de femmes au bistrot !</i>	110
<i>L'exaltation religieuse, des chrétiens allumés</i>	111
La stupeur... ailleurs	112
Autres dérives	112
La Bible ou les contes ?	113
La main de Satan à Villaz-St-Pierre	113
« Une petite Vendée ».....	114
Un texte plus récent sur Dozulé.....	114
<i>Episodes marquants dans la vie d'une centenaire</i>	115
<i>Alexandre Daguet, précisions ; influence du Père Girard</i>	116
Les partis politiques à cette époque	118
<i>Villars-sur-Glâne a perdu des quartiers</i>	118
<i>Eveline, Félicien et Johnny</i>	121
Félicien Morel retraité	122
<i>Macolin et la gym</i>	122
Macolin en quelques dates :	123
J+S aujourd'hui	123
Moniteur IP	123
Comment je suis devenu moniteur IP.....	124

Les insignes IP.....	124
Anecdote IP	124
<i>Les débuts du grand athlète Yves Jeannotat</i>	<i>125</i>
Jeannotat : tous les chemins mènent à l'athlétisme... ..	125
<i>Neirivue, nouvelle école et centre du village</i>	<i>126</i>
Complexe en bois	127
Lieu de rencontre	128
Ecoles mises en vente.....	128

1950, ONNENS ET LOVENS ONT DE NOUVELLES ÉCOLES

Article paru dans « La Liberté » le 20 octobre 1950, signé Isidore Bonfils, instituteur à Prez-vers-Noréaz. Un article un peu trop élogieux compte tenu des années conflictuelles qui ont précédé ces constructions. Ce texte ne fait pas état, en effet, des tensions qui ont marqué la paroisse d'Onnens les années précédant 1950. Lovens, avant sa décision de construire sa propre école - qui durera à peine vingt ans - s'est opposé à l'achat du château. Son souhait était d'avoir un bâtiment scolaire paroissial neuf, facile d'accès depuis Lovens, avec une route conduisant à la nouvelle école située à un endroit plus favorable que le château. Débouté, Lovens est sorti du cercle scolaire et a pu inaugurer sa propre école.

La paroisse d'Onnens vient de faire un grand pas dans le progrès, puisqu'on y a construit, cette année, deux bâtiments d'école et une salle de paroisse.

L'ÉCOLE DE LOVENS

Le dimanche du Christ-Roi 1950 a eu lieu l'inauguration de l'école de Lovens. L'abbé Anselme Fragnière, curé d'Onnens, et le Père Gervais Aeby, capucin, ont béni les lieux.



La petite commune de Lovens ne possédait aucun bâtiment communal pouvant accueillir les assemblées des citoyens. D'autre part, l'école sise à Onnens ne suffisait plus avec ses deux salles de classe, car depuis quelques années, on avait dû créer une troisième classe inférieure mixte. L'ancien bâtiment scolaire, vieux, trop petit, construit en bois, ne permettait pas une transformation ; il fallait donc chercher ailleurs la bonne solution, celle de bâtir.

Lovens a pris les devants. En quelques mois, on a vu se dresser sur le plateau, face à un magnifique panorama de forêts, de collines et de hauts sommets, une coquette maison scolaire qui abritera un maître et ses quelque vingt-cinq élèves. La salle de classe répond parfaitement à toutes les exigences techniques en la matière et le logement est fort bien aménagé, lui aussi. Que voilà donc du bon ouvrage !

L'ECOLE D'ONNENS

Restaient alors les communes d'Onnens et de Corjolens. Elles eurent l'occasion d'acquérir le château d'Onnens, propriété de Mme Zwimpfer (née Laure Schmid), à Fribourg. Le propriétaire précédent était Charles de Weck, ancien conseiller d'Etat. Le terme de château consacré par l'usage dans nos campagnes pour désigner ce genre de construction ne répond pas à la réalité. Il s'agit plus exactement d'une maison de maître, qui servait de résidence d'été seulement à quelques familles habitant la capitale.

Mais le bâtiment construit solidement pouvait être facilement modernisé et amélioré, et le vaste emplacement sur lequel il est construit permettait une construction annexe assez importante pour y installer les deux salles de classe nécessaires. C'est ce qui fut fait sous la direction d'un comité dirigé par M. l'abbé Fragnière, curé de la paroisse, qui fit appel à M. Haering, architecte.

Ancienne et nouvelle école d'Onnens



On sait les difficultés que l'on rencontre toujours à vouloir transformer une ancienne construction. On a réussi pourtant à aménager, à Onnens, deux beaux logements comprenant des pièces vastes, une cuisine et une salle de bains équipées de façon moderne, une installation sanitaire soignée ; un chauffage central général est installé dans toute la maison. Nous nous réjouissons tout spécialement pour M. Jean Barras, le dévoué maître du village, qui depuis si longtemps s'y dévoue dans de multiples activités. Il pourra jouir ainsi d'un bienfaisant confort qui lui fera oublier l'exiguïté de sa chère vieille école.

L'ANNEXE

L'annexe, construction neuve flanquant le vieux château côté sud, avait été prévue pour recevoir tout d'abord deux salles de classe. Mais, se ravisant fort heureusement, les dirigeants ont songé à y introduire encore une salle de paroisse que l'on désirait depuis longtemps. Elle occupe aujourd'hui tout le premier étage du nouveau bâtiment. On y

accède par un péristyle couvert, assez vaste pour permettre aux élèves de s'y ébattre en cas de pluie durant les instants de récréation. De là, on entre dans les salles : proportions heureuses, teintes agréables, éclairage bien compris. Les élèves travailleront dans le calme et le silence, loin des bruits et des poussières de la rue.

Au premier étage - le seul, du reste - , nous trouvons la salle paroissiale prévue pour toutes manifestations propres à la vie des sociétés et groupements. On y a créé une scène spacieuse avec deux vestiaires latéraux ; gageons que jeunes gens et jeunes filles auront grande joie de s'y produire souvent.

Et c'est ainsi qu'il y aura un peu plus de bonheur à Lovens et Onnens. Maîtres et élèves seront bien logés ; ils travailleront dans de meilleures conditions et avec plus de joie : le travail dans la joie est plus fructueux. La vie paroissiale s'intensifiera aussi, se développera certainement par l'apport des diverses sociétés et ainsi tout le monde en profitera ; et c'est tant mieux ! (...) Bs

JEAN PICCAND, 1904-1991

Dans le premier volume d' « Episodes de la vie fribourgeoise », un article est déjà consacré à Jean Piccand. Mais le texte d'Aloys Fornerod, paru dans « La Liberté » du 8 juin 1964 à l'occasion des soixante ans de Jean Piccand, précise les qualités de ce musicien hors pair.. Fornerod est directeur du Conservatoire de Fribourg lorsqu'il écrit ce texte. L'année suivante, Jean Piccand lui a succédé.

Piccand, un nom que la nouvelle génération ignore, mais qui a marqué bien du monde. Surtout les étudiants du Pensionnat Saint-Charles à Romont où Piccand - on avait laisser tomber le « monsieur » - enseignait le chant et le piano. Le rude bonhomme que j'ai connu ! Connaissant sa fougue qui frisait la brutalité, on l'excitait. Il ne supportait pas, en entrant dans la salle de chant, que l'on se tînt adossés au mur. On s'adossait et les coups de pied qu'il nous donnait dans les tibias nous faisaient rire. On avait un dossier en carton pour ranger nos partitions, dossier que l'on nommait le cartable. Lorsqu'on le serrait contre la poitrine, il nous traitait de nourrices sèches. Mais on a sérieusement ingurgité le solfège avec le « Pantillon » et on a appris de superbes chants à quatre voix.

Quand Jean Piccand est entré à l'Ecole normale d'Hauterive, il n'avait jamais touché un piano. Authentique musicien, il est sorti de l'Ecole normale avec un talent de virtuose qu'il a développé par la suite.

Prononcez le nom de Jean Piccand à Paris, à Strasbourg, à Amsterdam, à Bruxelles, à Bordeaux, à Metz, et l'on saura de qui vous parlez. Les musiciens qui entendront ce nom sauront que l'on nomme un organiste éminent. En outre, les postes de la radio l'ont engagé et ont répandu ses interprétations, par exemple ceux de Paris P.T.T, Paris-Inter, Radio-Paris, Radio-Finlande, Radio-Strasbourg, Radio-Hilversum. La radio de Berne lui a confié l'enregistrement de la série « Les belles orgues de la circonscription de Berne ». Radio-Lausanne a chargé Jean Piccand d'émissions d'intérêt historique comme « La musique d'orgue du XVI^e siècle à nos jours, la musique américaine, la musique autrichienne, la musique de Reger, celle de Liszt, celle de Mendelssohn, celle de anciens

maîtres allemands, des séries d'émissions consacrées à Saint-Saëns, Bossi, Dupré, Langlais, Litaize, etc. »

Photo : Jean Piccand donne un cours d'orgue à la cathédrale de St-Nicolas



Lorsqu'il fut question de lui pour l'enseignement de l'orgue à l'Ecole normale en 1958, certains se montraient un peu inquiets en songeant à la rude franchise d'un artiste qui ne mâche pas ses mots. Il allait peut-être terroriser ses élèves et particulièrement ceux dont le français n'est pas la langue maternelle. L'expérience a eu lieu et a donné de si bons résultats que le professeur d'orgue est aimé de ses élèves, conscients de la chance qu'ils ont d'avoir un tel maître, et que ses plus chauds admirateurs se trouvent précisément parmi ceux dont la langue maternelle n'est pas le français. Aussi, on voit maints disciples du maître qui, quittant l'Ecole normale, viennent s'inscrire au Conservatoire pour continuer à travailler sous la direction de ce pédagogue. Au Conservatoire, à côté de l'orgue, il enseigne encore l'harmonie et le contrepoint, avec un entier succès.

A « La Liberté », il donne des articles toujours substantiels et quand on y lit sa signature on sait qu'il y aura là quelque chose à apprendre. Enfin, diverses revues musicales publient des études de lui, par exemple « La Revue musicale suisse » ou paraît en ce moment un article qu'il consacra à trois organistes-compositeurs français. Nous avons parmi nous un musicien de grande valeur. Nous lui adressons un grand coup de chapeau.

UNE FERME OUVERTE AUX CONSOMMATEURS

Article dans « Terre et Nature » du 13 décembre 2018. Texte et photo de Claire Muller.

Le 29 mai 2019, j'ai pris contact avec Valentin Pasquier, à la tête d'une exploitation de plus de 80 poses à Remaufens. Le contenu de l'article qui suit correspond bien à la réalité. Mais, comme tous les agriculteurs, M. Pasquier est amer sur les prix offerts pour des produits agricoles, notamment le prix du lait à 55 ct. Je lui ai rapporté les propos d'un ami paysan, propos avec lesquels il est tout à fait d'accord : « Au lieu des paiements directs, je préférerais qu'on nous paie correctement pour nos productions. »

La famille Pasquier ouvre grand les portes de son écurie et fait découvrir les produits de la ferme.

À Remaufens, Maryline et Valentin Pasquier se lancent dans la vente directe, tout en poursuivant en parallèle leur activité de producteurs laitiers.

Maryline et Valentin Pasquier sont passionnés par leur métier d'agriculteurs et ça se sent. Ils n'hésitent pas à ouvrir grand la porte de leur ferme du Rosi, située sur les hauts de Remaufens, en Veveyse. « Nous avons à cœur de faire découvrir les réalités de notre

quotidien au plus grand nombre de personnes », lance le jeune couple à l'enthousiasme communicatif. Tous deux travaillent en parallèle en dehors du monde agricole - dans l'industrie du bois pour Valentin, dans le milieu bancaire pour Maryline. « Le fait de connaître autre chose que le métier de paysan nous permet d'apprécier encore plus notre mode de vie même si parfois les orientations politiques et les contraintes de production sont difficiles à vivre. »

Maryline a le goût du contact et un don certain pour la mise en valeur des produits de la ferme. Ainsi n'a-t-elle pas hésité une seconde à s'inscrire à l'opération « Lait solidaire » que *Terre et Nature* a lancée il y a tout juste un an. « Ça nous correspond tout à fait, explique-t-elle. Faire venir les gens à la ferme pour s'approvisionner en matières premières oblige à renouer le contact entre producteurs et consommateurs, un lien qui s'est distendu ces dernières décennies, à cause des intermédiaires. »



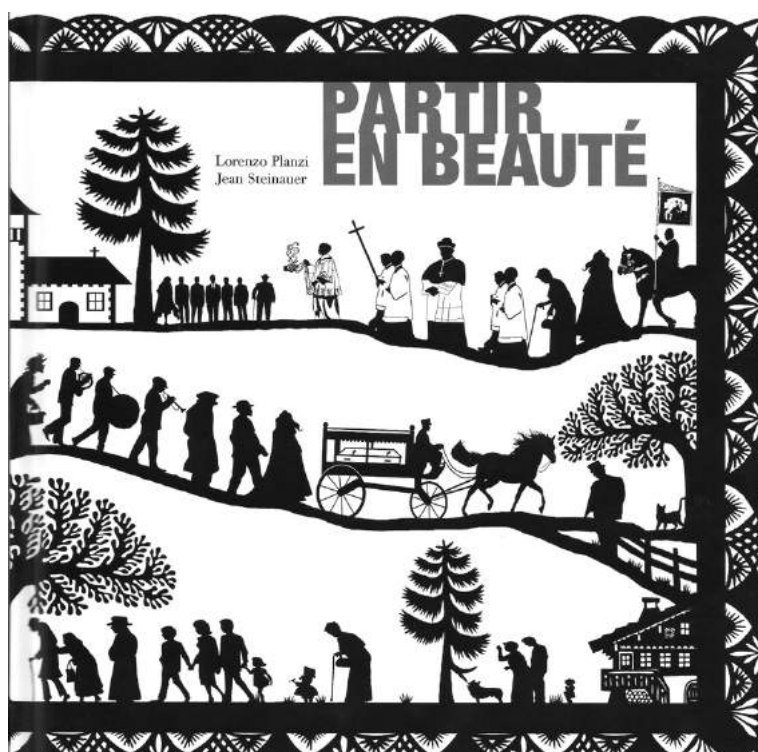
Le couple offre donc la possibilité à tout à chacun de venir d'approvisionner en lait cru aux heures de traite ou même pendant la journée. « Nous livrons notre lait à Nestlé, pour la fabrication du chocolat Cailler. Du coup, le tank n'est vidé que tous les deux jours. » Les Pasquier proposent également de la viande de porc, de bœuf et des saucisses de veau, selon la saison. Ils ont également inauguré un « pack raclette », comprenant entre autres du fromage de l'alpage où une partie de leurs bêtes est alpée. « Nous avons le projet d'ouvrir prochainement un petit self-service devant notre ferme », glisse Maryline. Nul doute que le lait frais de la ferme du Rosi y tiendra la vedette !

RITES FUNÉRAIRES DE JADIS

AVANT ET APRÈS L'ENTERREMENT

Lors d'un décès, jusque au milieu du XX^e siècle, toute la communauté villageoise s'engage. Le défunt ne quitte pas sa maison. La « grande chambre » est aménagée en conséquence. Les gens se relaient pour venir « prier chez le mort ». Celui-ci est veillé toute la nuit. Si la veille est confiée à un groupe de jeunes gens, elle dégénère et, parfois, à cause de libations intempestives. Les classes primaires viennent également prier le chapelet et « donner l'eau bénite ».

La première personne avec laquelle la famille prend contact lors d'un deuil est le curé qui, auparavant, est venu « administrer » le mourant - lui donner les derniers sacrements - et lui « porter le bon Dieu », lui apporter la communion. Le curé ayant été averti du décès, contact est pris avec le menuisier ou le charron qui va confectionner le cercueil. Les voisins du défunt creusent la tombe et ont la charge de porteurs lors de l'enterrement.



La Maison Murith, Pompes funèbres, a célébré ses cent ans à Fribourg en 2016. L'ouvrage « Partir en beauté » a été réalisé pour célébrer cet anniversaire. Une présentation dans laquelle abonde une riche documentation en relation avec le dernier voyage...

Lors d'un décès, lentement s'envolent de l'église, espacés et lugubres, les tintements de la petite cloche. On dit qu'il sonne l'agonie. L'expression date du temps où la cloche annonçait un décès imminent. Parfois, l'agonisant percevait le glas et demandait si c'était pour lui... On dit aussi qu'il sonne la mort.

Le deuil est porté par la famille durant une année et six semaines pour des parents proches, six mois pour un oncle, une tante, un cousin ou une cousine, six semaines pour un enfant, trois semaines si l'enfant n'a pas encore fait sa première communion. Justin Sciboz, de Treyvaux, précise que, pendant l'année du deuil, les clochettes ne sont pas mises aux vaches et les enfants ne vont pas chanter le mois de mai. Le dimanche à la messe, au moment de l'offertoire et pendant une année, les représentants de la famille du défunt s'avancent - habillés de noir - pour « baiser la relique » présentée par le curé. Ils placent ensuite une obole sur un plateau. Pour les défunts adultes, il y a quatre offices: l'office d'enterrement, les offices de septième, de trentième et le bout de l'an.

LA MESSE BASSE DES SUICIDÉS

Pas de pardon pour les suicidés de la part de l'Église. Dans les années 1950 encore, des défunts suicidés attendaient, sous le porche de l'église, la fin d'une messe basse célébrée sans cloches ni chants. Encore fallait-il un certificat médical pour que l'autorité religieuse accordât l'autorisation de cette messe basse. Il arrivait aussi que le défunt n'eût même pas droit à cette messe basse. On passait le cercueil par-dessus la clôture du cimetière et le corps était inhumé dans l'espace profane. Les gens attardés la nuit se signaient en passant devant cette terre réservée aux maudits...

En 1958, le cas du suicide du préfet de la Broye Léonce Duruz a fait quelques vagues. D'aucuns se sont étonnés que ses obsèques se soient déroulées avec un office religieux solennel. Les journaux des cantons mixtes, de la *Tribune de Genève* à la *Gazette de Lausanne*, donnent écho à son enterrement religieux, mettant en valeur ce changement d'attitude de l'Église catholique en cette circonstance. Plusieurs lettres de protestation parviennent en même temps à l'évêque Mgr François Charrière, de la part de paroissiens pas d'accord avec cette distinction due à la situation sociale. L'exemple est cité d'une pauvre mère de famille dont le mari a été enterré comme un chien, parce qu'il n'avait pas d'argent et qu'il s'est donné la mort. La même année, en mai 1958, le clergé du décanat Saint-Protais décide que « l'on s'en tienne partout et pour tous les suicidés à la même cérémonie ; il préconise la célébration d'une messe basse, sans chant, annoncée seulement par une cloche.

Toujours en 1958, dans un village de la Veveyse, un suicide montre à quel point le clergé peut se trouver en décalage avec la sensibilité des paroissiens. Un dimanche soir d'automne, un paysan, père de famille, est retrouvé pendu dans sa grange. Le régent, informé le matin suivant, est convoqué chez le curé, qui explique vouloir liquider les funérailles en toute discrétion, sans messe ni musique. Le régent tient en effet l'orgue et dirige le chœur à l'église, comme aussi la fanfare du village. Il est choqué : ce même curé, qui avait bien connu le préfet Duruz, lui avait raconté en détail la belle messe d'enterrement célébrée pour le magistrat. Du coup, le régent décide de passer outre. Non seulement il jouera sa plus belle musique à l'orgue mais, en plus, il fera jouer la fanfare au cimetière, sur la tombe du défunt qui en était membre.

C'est seulement depuis le concile Vatican II que l'Église a introduit une liturgie des obsèques pour les suicidés, allant réellement à la rencontre de leur peine et consolant leur famille.

ENFANTS MORT-NÉS

On enterrait secrètement, de nuit, les enfants mort-nés. Dans certaines régions, ils étaient inhumés sous la gouttière de l'église, dans l'idée que l'eau ruisselant du toit aurait l'efficacité d'un baptême. Les enfants non baptisés n'étaient généralement pas enterrés au cimetière.

Voir aussi dans *Episodes de la vie fribourgeoise III* « Les chapelles à répit » où étaient accueillis les enfants mort-nés. On tentait de déceler chez eux le moindre signe de vie pour les baptiser.

DOMAINE DES FAVERGES



Article de Cécile Collet, dans « 24Heures », le 26 novembre 2017. Comme tous les biens ecclésiastiques, le Domaine des Faverges a été confisqué par le régime radical de 1848. Revenues au pouvoir, les autorités conservatrices ont cherché un moyen de rétrocéder les biens confisqués. En 1867, reconnaissant qu'il était « impossible d'en opérer le transfert en nature » l'Etat a finalement versé un montant de 435 000 francs sous forme d'obligations à l'autorité diocésaine, selon les termes de la convention du 26 novembre.

Il reste un témoin insolite du long séjour des moines cisterciens d'Hauterive au Domaine des Faverges, à Saint-Saphorin. Monté sur une planche rétractable, un crucifix noir se cache, grâce à un jeu de rails, au fond d'une armoire tout entière dédiée à l'objet. Le subterfuge raconte plus qu'il n'y paraît : l'autel catholique de la salle des messes a été remis là en son temps (la Grande Maison date de 1760) pour ne pas provoquer les protestants ! Si l'œcuménisme est passé par là, l'État de Fribourg - qui a succédé aux moines il y a 150 ans à Lavaux - n'a pas sorti Jésus de son placard.

C'est de cette succession qu'il s'agissait un vendredi soir de la fin août 2017. Afin de marquer les 150 ans de l'acquisition du domaine par Fribourg, le conseiller d'État

Georges Godel remettait un cep de chasselas des Faverges au frère Marc de Pothuan, d'Hauterive, « pour rendre une part à l'Église ». Le religieux a goûté le cadeau avec une retenue teintée d'humour noir. « Le mot acquisition m'interpelle. En fait, nous nous sommes simplement fait chasser en 1848. Éliminer le propriétaire est une bonne méthode pour acquérir un bien... » Ce qu'il voulait surtout, c'est rendre hommage à ses prédécesseurs, qui ont créé et entretenu ce domaine durant quelque 700 ans.

LES PREMIERS DÉFRICHEURS

Car si l'on fête 1867, c'est en 1138 - avant même la création de la ville de Fribourg en 1157 ! - que Guillaume de Glâne donne ses terres des Faverges au monastère d'Hauterive, et que les moines bourguignons commencent à remplacer la forêt et les buissons par de la vigne et quelques arbres fruitiers. À côté, presque simultanément, d'autres religieux façonnent le Clos des Abbayes, des Moines, du Burignon ou de Marsens. Et des moniales s'installent juste en dessus des Faverges, en Ogoz, rattaché au domaine dès 1962. Une légende, à qui seule la construction de l'autoroute tordra le cou, disait qu'un passage souterrain reliait les deux édifices... Petit à petit, à la force des bras et de la foi, le vignoble pentu de Lavaux prend la forme qu'on lui connaît.

Mais le Sonderbund, qui débouche sur la première Constitution fédérale en 1848, tire un grand trait sur les couvents et les monastères. Les biens des Faverges sont alors administrés par l'État de Fribourg au nom d'une « Caisse des couvents supprimés » jusqu'en 1867. Une convention, datant du 26 novembre, lave les autorités fribourgeoises de toute culpabilité : les biens sont conservés par l'État, mais il est versé 435 000 francs à l'autorité ecclésiastique. Hauterive n'existe plus et ne sera restaurée qu'en 1939, grâce au rapatriement des moines argoviens de Wettingen exilés en Autriche. La congrégation ne récupérera pas ses vignes, mais reçoit des bouteilles chaque année...

UNE PETITE VAUDOISERIE

Aujourd'hui, le plus grand domaine d'un seul tenant à Lavaux (15,4 ha) est donc fribourgeois. Enfin presque. Le conseiller d'État vaudois Philippe Leuba, invité aux festivités des 150 ans, a glissé dans son discours un détail piquant : l'État de Fribourg est en fait copropriétaire. En témoigne un loyer annuel de 75 francs versé à l'État de Vaud. En effet, ce dernier possède 77 m² du domaine, dont 49 de vignes, à la frontière de Chardonne, en contrebas de la route de Vevey.

UN DOMAINE, DEUX VIGNERONS : UN VAUDOIS À FRIBOURG

Le Domaine des Faverges est l'un des deux vignobles de l'État de Fribourg, avec son petit frère du Vully (2,2 ha + 3,3 en location au Château de Mur). Avec ses 15,4 ha, il produit la plus grande partie du vin de l'État, soit quelque 150 000 bouteilles par an. Ses vignes sont cultivées par deux vigneron : le Fribourgeois Gérald Vallélian et le Vaudois Yvan Regamey, né au domaine. Car la tradition d'engager des vigneron vaudois sur ces terres fribourgeoises est ancienne et aurait été pensée « pour la paix des ménages ».

Les vigneron et leurs familles vivent l'un au nord, en Ogoz, l'autre au sud, aux Faverges. Et, détail amusant, ils cultivent la part du vignoble inverse. La récolte est vinifiée dans les locaux historiques des Faverges par Gérald Vallélian. Le Gruérien, établi ici depuis

2004, est aussi le syndic de Saint-Saphorin - commune sur laquelle est réparti le domaine - depuis 2012.

Compléments parus dans le volume IV d' « Episodes de la vie fribourgeoise »

BOURGEOISIE DE FRIBOURG, LES VIGNOBLES DE L'HÔPITAL

C'est en 1362 que la Bourgeoisie de Fribourg eut rendez-vous avec le Pays de Vaud. En effet, jusqu'à cette date, les seigneurs de Billens (Glâne) étaient propriétaires de vignobles au village de Riex. Des revers de fortune amenèrent ses derniers représentants à se séparer du domaine de Riex. C'est ainsi que le 30 août 1362, ils vendirent vignes, maison et pressoir à la toute jeune Ville-État de Fribourg. L'acte de donation du 5 octobre 1362 révèle que ces biens furent cédés, la même année, au « vénérable et charitable » Hôpital de Notre-Dame, importante et vitale institution bourgeoisiale au service de la Cité.

Ce patrimoine s'étoffait au XV^e siècle par de nouvelles acquisitions ou des legs sur la commune de Riex, puis, durant le XVI^e siècle, par l'achat du Domaine de Béranges, situé sur la commune de La Tour-de-Peilz. A la même époque, l'apothicaire Hans de Pled légua à l'Hôpital ses vignes du Dézaley et d'Épesses. Quant aux plus récentes acquisitions, celles-ci remontent à 1970 (1777 m² à Béranges) et à 1975 (4000 m² à Riex). A ce jour, les domaines de Riex et de Béranges représentent 5,82 ha. La production moyenne rouge et blanc des vignobles de l'Hôpital se situe autour de 50 000 litres.

GILBERT RAPPO (1921-2017), AU SERVICE DES JEUNES

Le Club alpin section Moléson a tenu à rendre hommage à Gilbert Rappo, de Pensier. Maître maréchal-forgeron, professeur aux cours professionnels, membre de la Commission d'apprentissage pour la profession de maréchal-forgeron, il ne s'est pas contenté d'être à l'avant-garde dans sa profession. Passionné de montagne, il a fait bénéficier le Club alpin suisse (CAS) section Moléson de ses talents d'alpiniste et d'entraîneur de la jeunesse. Gilbert Rappo, à sa retraite, était membre d'honneur du CAS. Son épouse, admirable, était Jeanne, née Page, d'Avry-sur-Matran.

Le Club alpin section Moléson lui a rendu un vibrant hommage lors de son décès. Cet hommage est reporté dans le bulletin du Club alpin 9/2013. Extraits :

Gilbert a 5 ans en 1926 lorsque son père le prend en montagne. De Planfayon, ils montent au Schwyberg, la petite sœur dans le sac à dos du papa. Plus tard, il fait des randonnées dans les Préalpes fribourgeoises avec des amis de son père, de très bons alpinistes, dit-il. Cocollet Marguet, en 1945, l'incite à devenir membre au CAS. Ce qu'il accepte avec enthousiasme.

Merci Gilbert pour l'immense travail que tu as fait pour le Club, pour toutes ces années de bénévolat et pour tous ces jeunes, enfants et adolescents, à qui tu as fait apprécier la montagne et la camaraderie. Aujourd'hui, ils se rappellent avec joie le beau temps passé dans les camps du Hohberg.

Gilbert, nous ne t'oublierons pas ! Tes engagements au sein du comité de 1952 à 1980 - de 1972 à 1977 en tant que président - t'ont amené à écrire une page capitale de l'histoire du Club et certainement de celle du Hohberg et du Wildhorn.

UNE ASSEMBLÉE DE LA SECTION MOLÉSON DU CAS EN 1975



A droite, Gilbert Rappo lors de cette assemblée

Après les souhaits de bienvenue adressés par le président Gilbert Rappo, la séance fut déclarée ouverte. Tout de suite, les 70 participants ont été entraînés dans le tourbillon de la vie de la section. Le rapport des activités hivernales a permis de constater l'énorme travail effectué au sein de la section. Ce ne sont pas moins de 36 courses mises sur pied en hiver. Elles ont connu un vif succès. Ces courses en haute montagne ont permis aux valeureux alpinistes de sillonner nos Alpes et de pousser l'aventure jusqu'en France, plus précisément à Val-d'Isère. Souvenirs inoubliables, où la gaieté, la camaraderie et la bonne humeur ont été reines. C'est dans cet esprit qu'ont été organisés à Bellegarde des camps de ski réunissant les familles. Quant aux activités d'été, elles se sont déroulées de façon tout aussi impressionnantes. Ce fut la conquête de nombreux pics. Des journées pleines d'enseignement pour ces fervents de la montagne. Les gorges du Trient ont permis aux varappeurs de s'initier aux exercices sur glace, au sauvetage dans une crevasse et à une marche à crampons. La section a organisé aussi, loin du bruit et dans la beauté de la Gruyère, une randonnée sous forme de rallye.

ALPINISTE ET CHEF DE CAMP

Avec beaucoup de modestie - un des traits de son caractère - il parle de ses 4000. Bien sûr, il a gravi le Mont Blanc et le Mont Rose. Il mentionne aussi, en passant, le couloir Marinelli sur la face est du mont Rose, appelée face himalayenne des Alpes, et l'Arête Young au Breithom. Comme si ces courses combien exigeantes étaient des promenades du dimanche !

Pendant 12 ans, il est d'abord chef des courses d'hiver. Il organise des camps au Hohberg. Il y participe du 25 au 31 décembre pour les Ojiens (de OJ, organisation de jeunesse) et du 1^{er} au 6 janvier pour les enfants à partir de 7 ans. Il assure ces séjours pendant 20 ans.

Bien des chefs de camp ont bénéficié de ses services. Tel ce Père de Torry qui est devenu plus tard directeur de la bibliothèque du Vatican. Gilbert dit avoir rencontré des personnalités très intéressantes lors de ces multiples camps d'hiver.

Le Hohberg lui tenait particulièrement à cœur. Pendant 30 ans, Gilbert a consacré beaucoup de temps, de travail et de passion dans ce chalet et ses environs. Il a lutté pour le conserver à l'époque où il était question de le vendre car les comptes étaient déficitaires. Il s'y est opposé avec force. Il a cherché et il a trouvé les moyens de se sortir de ce mauvais pas. Le CAS, reconnaissant pour sa fidélité et sa rigueur, lui a conféré l'honorariat.

Et le Hohberg a conservé par la suite une enviable animation qui se poursuit de nos jours.



JACQUES THÉVOZ

Cet article consacré à l'un des plus importants photographes fribourgeois date du 28 février 1971. Il a fait l'objet de l'émission « Horizons » de la Radio Télévision Suisse. Ce reportage a été présenté à Roger de Diesbach, ancien rédacteur en chef de « La Liberté ».

Roger de Diesbach : « Photographe et cinéaste de la vraie vie, crue, cruelle, Jacques Thévoz est un formidable témoin de son temps, un témoin engagé. Ce Fribourg conservateur, catholique, « agricole », souvent rétrograde et misérable de la moitié du XX^e siècle commence à changer, à muter. Thévoz nous le montre tout nu. Il n'en gomme rien par souci d'esthétisme. Au contraire, il en fait ressortir les ombres, en souligne les contrastes et les défauts. Comme les bons journalistes, il voit sa ville et sa région sous l'angle des petits, des sans-grades. Il n'hésite pas à montrer le ridicule souvent pompeux, pompier des autorités politiques et religieuses.

Pour photographier sa ville de Fribourg avec cette perspicacité de sociologue, il fallait être capable de recul. Ce n'était pas le fort de Jacques. Au contraire, il avait le nez sur son sujet, l'habitait tout entier, s'y vautrait avec concupiscence. A l'image de ce pays chrétien de Fribourg qui a la cuisse si légère, Jacques avait la science du péché pardonné, celle des excès, du « carpe diem », des vieux bistrots de la Basse, de l'alcool. Dans son CV officiel, il nous apprend que « l'amour est son métier toute l'année ».

Les contrastes, les injustices de son Fribourg, il les vivait. Il a remplacé son manque de recul par une profonde empathie pour les siens, ceux que la bonne société ne voyait pas. Grâce à un sens de l'humour évident, une sensibilité d'écorché vif, sa capacité de révolte et d'indignation, un art consommé de la provocation, il a brossé le tableau à la fois dur et bon enfant de son monde. Car il n'était pas sectaire, Jacques, et jugeait les hommes à leurs actes. Deux phrases que nous avons retrouvées dans ses lettres le résument bien : « Le photographe ne peut que traduire une réalité, ou plutôt lui prêter un visage qu'elle n'a que grâce à lui. » Et encore : « Je suis trop concerné par la douleur de cette époque. »

On a écrit que les photos de Jacques étaient habitées. C'est vrai. Mais il en était le premier habitant. La ville qu'il nous montre est un autoportrait. Il a photographié un Fribourg en voie de disparition dont il était un personnage-clé, avec sa tête de boucanier et ses bijoux afghans. Son œuvre, aujourd'hui, nous permet de mesurer l'étendue du changement, l'industrialisation, les restaurations immobilières, l'arrivée de l'argent. Il refusait toute aumône et exigeait une intervention immédiate contre les taudis ; il n'a pas survécu au rouleau compresseur de la prétendue modernité, au réel progrès social qui a poussé au démantèlement les plus démunis de la Basse.

Il a promené son Rolleiflex et sa caméra dans de nombreux pays, Indes, Iran, Afghanistan, Turquie, Cameroun, Togo, Nigeria, mais il était un artiste d'ici, un original les pieds bien enfoncés dans la glèbe de sa région, comme ceux qu'il a filmés : le génial Jean Tinguely, le forgeron d'art Roger Monney dit « Vulcain », le gargantuesque peintre amoureux Netton Bosson et même Rose de Pinsec, qu'il décrivait comme « l'artisane prodigieuse de la terre dont tous les gestes sont parfaits ».

Sur les hauts du quartier de l'Auge, Thévoz habitait un temps une sorte de petite tour gothique appelée la « Maison du bourreau ». En fait de bourreau, il était surtout victime, ou plutôt parfaitement inadapté aux contingences de sa société. Mais sans doute le voulait-il ! En état de recherche perpétuelle, jamais content, assoiffé de reconnaissance, cet incompris de talent passait, comme disait Vian, « le plus clair de son temps à l'obscurcir parce que la lumière le gênait ».

Mais il est vrai que l'époque était sans pitié pour les artistes « marginaux ». Malgré la réalisation d'une foule de reportages photographiques ou télévisuels à Fribourg, en Suisse et à l'étranger, la publication d'une quinzaine de livres illustrés (il écrivait fort bien) et le tournage d'une dizaine de films, il était constamment fauché. D'autant qu'il cherchait toujours de l'argent pour le projet suivant.

En 1980, à la fin de sa vie, alors qu'il vivait de l'assistance publique de Genève, l'Etat de Fribourg lui a acheté pour 20 000 francs 80 000 négatifs et tous ses films dont il avait les droits, bref, l'œuvre de sa vie. Et l'Etat n'a rien payé puisque la lettre de transaction a la

franchise de reconnaître que ces 20 000 francs seront prélevés du fonds de la Loterie Romande. S'il est juste de préciser que cette acquisition a été passée à la demande de Thévoz qui avait un urgent besoin d'argent pour terminer son film « Vulcain », et que la Bibliothèque Cantonale Universitaire a dépensé une somme rondelette pour classer, sauvegarder et mettre en valeur l'œuvre de ce grand photographe, ce marché de dupes en dit long sur la considération que l'État avait alors pour les artistes critiques.

Par ailleurs, Jacques nous avait dit son amertume face à l'incompréhension qu'il rencontrait à la Télévision Suisse Romande où, malgré les nombreux services rendus (il avait été correspondant à Fribourg de la TSR durant cinq ans), on jugeait qu'il ne rentrait pas dans le moule d'un réalisateur-maison. Il sera finalement nommé réalisateur en 1982, à un an de la retraite.

Son visage sec et buriné cachait mal sa fragilité intérieure. Dur au dehors, tendre dedans. Nicolas Bouvier écrivait de lui : « Sa politesse à la Don Quichotte était volontiers provocante et cette provocation cachait un océan d'inquiétude. »

Dans les lettres qu'il écrit à ses proches fin 82, de véritables appels au secours lancés avant sa mort, il attribue sa souffrance physique et psychique à sa solitude et à l'abandon forcé de son métier. « Pour moi, exister n'est pas survivre, subir la vie, mais la provoquer », écrivait-il. Désespéré, Jacques a provoqué sa mort en 1983 en sautant dans le Rhône, à Genève, du Pont de la Machine. Une dernière provocation ? Non. L'ultime révolte d'un poète privé de projets. » *Réalisateur : Armand Caviezel*

<https://notrehistoire.ch/entries/mKgQYAVBwvz>



Jacques Thévoz en 1963
Association des amis et des amies de Jacques Thévoz

« LA GRUYÈRE »

Histoire du journal « La Gruyère » évoquée par Louis Ruffieux dans « La Liberté » du 18 juin 2019

Un symbole, un marqueur d'une évolution impensable il y a un demi-siècle : une Gruérienne démocrate-chrétienne a été appelée à la tête du conseil d'administration de La Gruyère médias SA, à Bulle. La notaire Emmanuelle Kaelin Murith, ancienne députée, présidera la société éditrice du trihebdomadaire *La Gruyère*, aujourd'hui propriété à 100% du groupe Saint-Paul (auquel appartient *La Liberté*).

La Gruyère ? Dès sa naissance en 1882 et pendant près d'un siècle, le journal d'obédience radicale retourne la bise et les impôts venant de Fribourg en tirs de mortier contre le puissant système conservateur et son officieux porte-voix, *La Liberté*. Un chef d'artillerie s'adonnera pendant près de quarante ans à ce jeu-là : Gérard Glasson, rédacteur de *La Gruyère* à 26 ans, député radical à 28, conseiller national plus tard, polémiste toujours. Son frère André dirige l'imprimerie et s'occupe de la faïencerie : la réparation des pots cassés par le journal, qui ne gagne pas tous ses procès. Il arrive même que les employés de l'imprimerie doivent attendre un peu leur paye. Rien qui puisse entamer leur foi en l'entreprise et en ses combats : ils sont tous radicaux, ou presque.

A l'approche de la soixantaine, les frères Glasson doivent songer à passer le témoin. Personne n'en veut dans leur famille. L'affaire, devenue florissante, suscite de l'intérêt, notamment du très conservateur propriétaire du *Nouvelliste* valaisan, André Luisier. Les Bullois privilégient la carte fribourgeoise, et tant pis si le menu comporte un manger de chapeau. En 1976, ils cèdent la grande majorité des actions de leur entreprise à Saint-Paul. *La Gruyère* vendue à *La Liberté* ? A Bulle, l'autre trihebdomadaire gruérien, *Le Fribourgeois*, ricane... avant de disparaître trois ans plus tard.

A *La Gruyère*, les frères Glasson restent aux commandes, sans avoir à se soucier de l'actionnaire majoritaire. D'ailleurs, depuis 1970 et l'ouverture politique de *La Liberté* mise en musique par François Gross, les tirs gruériens vers Fribourg ont quasiment cessé, faute d'ennemi. *La Gruyère*, pour sa part, rangera ses armes militantes au profit d'une information pluraliste à l'arrivée de Michel Gremaud, correspondant fribourgeois de *La Suisse* et de *La Feuille d'avis de Neuchâtel*, qui succède à Gérard Glasson en 1979. L'affranchissement du journal sera péniblement vécu par quelques radicaux enclins à adopter un comportement de propriétaires (certains possédaient encore une ou deux actions du journal).

L'ancien monde ne revint pas, mais la présidence du conseil d'administration fut laissée à des personnalités radicales gruériennes (André Glasson, Jean-Jacques Glasson...), avant d'être occupée ces huit dernières années par l'ancien administrateur délégué de Saint-Paul Albert Noth, qui cède donc sa place à Emmanuelle Kaelin Murith.

Personne ne parlera de l'arrivée d'une « tépelète » dans un ex-bastion radical. Quand on accepte aujourd'hui de présider aux destinées d'un journal, l'enjeu est hélas moins folklorique ! Il a trait à la survie du titre et requiert l'engagement, les compétences et l'énergie d'une colonne de secours en montagne.

L'EXPÉRIENCE DU CHER GRAND-PÈRE

Le Mot de la fin de Pascal Bertschy dans « La Liberté » du 18 juin 2019

Été 1959, Louis a dix ans. A la veille des grandes vacances, l'enfant a hâte d'aller passer une semaine chez ses grands-parents et ne tient déjà plus en place.

En ce début d'été 1959, oui, le petit Louis est fou de joie à l'idée de retrouver ses grands-parents. Ces vacances dans leur village relèvent désormais de la tradition et, pour l'enfant, elles ont toujours des airs d'enchantement. Pourquoi ? Mystère. Le bonheur ne s'explique pas. A l'image des repas faits par grand-maman, tout a un goût différent durant ces quelques jours d'été. Si, si, tout semble meilleur dans la petite ferme de papy et mamie.

Et ce qui fait le sel de ces vacances, c'est ce grand-père qui est à la fois forestier et petit paysan. Le garçon est fasciné par ce grand homme robuste, peu bavard mais jamais avare d'une bonté ou d'un sourire. Le petiot passe des heures auprès de lui. Il passerait même des journées à le regarder travailler, à écouter ses histoires et ses silences, à aller chercher à sa demande ceci ou cela, à lui poser toutes sortes de questions - « Cet arbre, papy, c'est un chêne ? » - et à le suivre à l'écurie pour nourrir les bêtes.

Été 1989, Louis a quarante ans. Il part en vacances en Italie avec sa femme et ses enfants. Cela ne lui fera pas de mal, tant il a éprouvé du chagrin ce printemps à la mort de son grand-père.

Été 2009, Louis a soixante ans. A la veille des vacances, il savoure cet heureux événement : le voilà qui devient pour la première fois grand-père !

En ce début d'été 2009, oui, Louis est fou de joie ! Sa tendre Mathilde s'amuse de le voir si euphorique. Depuis la naissance de son petit-fils, s'il s'écoutait, le sexagénaire chanterait du matin au soir. Ce beau mot de grand-père, déjà : il a toujours sonné agréablement à ses oreilles et, à peine entré dans la soixantaine, Louis y a droit ! Mais attention : c'est du bonheur, cette affaire, et du sérieux. Louis ne prendra pas ce rôle à la légère, d'autant qu'il le ramène à son propre grand-père. Comme il l'a aimé ! Et son sentiment de gratitude envers cet homme, qui, parfois même sans le vouloir, lui a appris naguère tant de choses. Il s'agira d'être aussi bon que lui, pense Louis, ou du moins d'essayer. Le moment venu, en tout cas, le sexagénaire fera le pont entre hier et aujourd'hui. Il prendra son petit-fils sous son aile et tâchera de lui transmettre un peu de son savoir. C'est si beau la transmission entre générations, non ?

Été 2019, Louis a septante ans. A la veille des vacances, et sur les conseils insistants de la famille, il a enfin acheté un smartphone. N'ayant jamais utilisé ces bidules et n'y connaissant rien, le septuagénaire a du bol : son petit-fils âgé de dix ans a accepté de lui montrer comment ça marche. Durant une heure, le petit Jeremy a dû faire preuve de patience. Le jeunot est reparti en esquissant un sourire, toutefois, car l'ancêtre l'a remercié en lui donnant des sous pour acheter le dernier jeu vidéo. Au vieux Louis, cela lui a fait drôle de tendre ce billet. A cet instant, il s'est dit que quelque chose avait changé dans la transmission. Mais quoi ?

C'ÉTAIT MIEUX AVANT ?

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

Etonnante Anna Vaucher née Moullet ! Sa fille Monique est venue deux fois chez moi avec trois classeurs, un cahier et une abondante documentation : des coupures de journaux, des photos, des écrits en provenance de sa maman. Celle-ci a été extraordinairement curieuse, ouverte au monde, toujours prête à découper des articles, à écrire des textes. Elle a ainsi décrit des situations vécues dans les années difficiles qui ont jalonné son existence jusque dans les années 70.

Pourquoi Monique m'a-t-elle choisi pour effectuer un tri et rédiger une synthèse de tous ces apports ? Ayant passé de longues années dans la paroisse d'Onnens - ma paroisse - elle avait lu mon livre sur Onnens et connaissait mon penchant pour l'écriture et l'histoire. Elle a exprimé son désir et celui de son frère de posséder un écrit qui résumât les péripéties ayant ponctué l'existence mouvementée et douloureuse de leur maman Anna. J'ai donné mon accord. J'ai lu, j'ai tenté de créer une chronologie et j'ai amendé le style. J'ai noté parfois une explication entre parenthèses. L'introduction et la conclusion sont également de ma main, comme les légendes des photos. Quant au texte adapté des écrits d'Anna, c'est le condensé d'une vie inondée de larmes avec des éclairs de bonheur émaillés par la vie affective, le chant, Tino Rossi et l'accordéon... Quant aux dates relatives à la famille, je m'en suis tenu aux écrits d'Anna.

INTRODUCTION

Anna, née en 1920, est la fille d'Etienne Moullet, charpentier à Lovens et de Léonie, née Maradan. Etienne, inhumé à Onnens le 15 novembre 1980 à l'âge de 91 ans ; Léonie, inhumée à Onnens le 11 mars 1959 à l'âge de 76 ans.

**Léonie et sa petite-fille Monique, et Etienne Moullet.
Etienne tient en main le coq de l'ancienne église de
Cottens démolie en 1957.**



La famille d'Etienne et Léonie :

1913, mariage, un enfant-mort-né

1914, Julia

1915, Amédée

1916, Lucie

1917, Antonie

1919, Armand

1920, Anna

1923, Max

1927, Odile

1929, Henriette, décès à 4 mois

1930, Esther

1931, Emma, décès à 6 mois

ECOLE ET CATÉCHISME, ÉPISODES

J'habite « en bas Chenaux », quelques maisons isolées dans la pente située entre Lovens et Prez-vers-Noréaz. Aller à l'école d'Onnens exige 20 minutes en courant à travers la forêt par un raccourci et trois quarts d'heure si l'on passe par le village. Et, chaque jour, ce sont quatre courses jusqu'à l'école.

Je peux qualifier de radieuses les six premières années de ma vie. Jusqu'à ce qu'intervienne un changement radical. Un dimanche matin : « Debout, à la messe ! » Je mets ma petite robe rose à fleurs bleues et manches courtes bouffantes. Avec mon papa, départ sur la barre de son vélo. Mon père chante à la tribune avec la Société de chant. La messe terminée, j'étais fière d'aller prendre l'apéritif avec les chantres. Puis c'est le retour, sur la barre du vélo.

A l'âge de sept ans, en 1927, c'est le début de l'école. Chez l'affreuse Sœur Séraphine. Mes leçons étaient très bien apprises à la maison. Debout devant la Sœur qui m'interroge, je suis paralysée par la peur. Comme je ne peux pas ouvrir la bouche devant elle, elle me donne un magistral coup de poing sur l'épaule qui me fait disparaître sous le banc. J'ai dû supporter cette nonne durant une année. Les « petits » sortaient de l'école une demi-heure plus tôt, heureusement. Mais l'hiver, la neige rendait parfois le trajet des plus difficile. Lors de mon premier hiver d'école, le Grabou (la montée entre Onnens et Lovens) était encombré de neige. J'étais plantée là, pas assez habillée, les larmes qui gelaient. Mon papa et Julia m'ont trouvée et sauvée.

Sœur Angèle, qui a succédé à Sœur Séraphine, n'était pas méchante. Il faut aller à la messe avant l'école. En été à 7 h et en hiver à 7h 30. A 10 h, la récréation avec un morceau de pain parfois gelé. Les bancs d'école, c'est bien, on écoute, on est assis, on se repose, on rêve à ce qui nous manque, ça fait bâiller et on repart à la maison. Le soleil ne brille pas pour tous de la même façon...



Classe de Sœur Angèle en 1932

Le curé Louis Chanex était terrible. Il lui est arrivé de s'interrompre durant le sermon du dimanche et de mettre à genoux dans l'allée une douzaine de galopins en galoche. Et le jeudi suivant, on était de nouveau victimes de sa sévérité lors de la leçon de catéchisme. Un drame s'est passé une fois au fond de l'église. Le curé avait un gros bâton pour punir les enfants qui ne répondaient pas à ses questions. Un pauvre garçon, sans maman, ignorant mais assez rebelle, fut sa victime. Il ne s'est pas laissé faire...

Un vilain souvenir : deux garçons orphelins qui avaient « courbé » l'école, Fabien, 15 ans et Andéol 14 ans, m'ont attaquée et rouée de coups de bâtons. Sans raison. En courant, j'ai regagné la maison. J'ai lavé mes jambes ensanglantées à la fontaine et j'ai remis mes galoches. Ma maman n'en a rien su. Elle était pourtant généreuse avec ces deux garnements. Elle leur donnait du gâteau, du pain, des tasses de lait au chocolat. Elle leur tricottait des bonnets, des mitaines, des chaussettes.

PREMIÈRE FESSÉE ET PREMIERS TRAVAUX

J'avais 4 ans et c'était la saison des coings. Je vois sur la table un panier rempli de beaux fruits jaunes. Ma maman et mes grandes sœurs les préparent pour la confiture. - Donne m'en un, je veux goûter. - Mais cru, ce n'est pas bon. J'en pique tout de même un et je cours me cacher au poulailler où la première morce me prouve que ce n'est vraiment pas bon. Je jette le fruit. La conséquence : une fessée qui me fait pleurer de dépit. Dès l'âge de 4 ans, on rend déjà des services. On ramasse les pierres dans les champs et on exécute maints petits travaux.

JE LOGE AU GRENIER



Notre maison, dont la construction a été terminée en 1917, comprenait deux chambres et la cuisine au rez-de-chaussée, deux chambres et le grenier en dessus. Une chambre était réservée aux trois garçons et l'autre à mes trois grandes sœurs. Quant à moi, il me restait le grenier, sans portes, en attendant mieux. Chaque soir, je prenais un gros morceau de pain. Comme le tas de foin et de paille était à proximité, les rats, les souris et même les chats venaient se servir.

Lors de leur passage sur ma tête, je les reconnaissais à la longueur de leur queue. Je n'avais pas du tout peur car c'était mes amis.

De gauche à droite : Anna, Armand, la maman Léonie portant Esther, Antonie, Odile, Max

LES FOINS

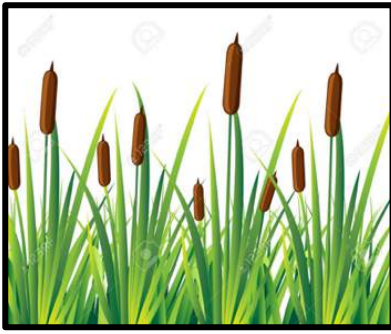
Mon papa Etienne Moullet est maître charpentier. Et aussi paysan. A l'époque des foins, ses ouvriers et lui prennent un souper consistant : des röstis, de la saucisse, du lard, deux ou trois tasses de café au lait. Le repas terminé, tous s'en vont au clair de lune faucher le foin jusqu'à trois heures du matin. Puis c'est un bon repas accompagné de pain frais sorti du four à bois, d'un bon verre et de chansons. Suivent deux heures de sommeil avant d'entamer une nouvelle journée de charpentier.

Pendant tout ce temps, nous, les enfants, nous dormons calmement sur des matelas remplis du foin de l'année passée. Et, la journée, la fenaison nous attend. Il s'agit tour à tour de « désendagner » l'herbe fauchée, puis de la tourner pour faciliter le séchage, puis enfin, devenue foin, de l'aligner en andains avant que les hommes ne l'engrangent. Il n'y a qu'une seule fourche neuve achetée au magasin. Les autres fourches sont fabriquées « maison » avec du noisetier coupé dans la haie. Elles sont peu commodes. Le premier levé peut bénéficier de la fourche neuve. On se chicane pour arriver le premier ou la première.

LES CERCUEILS

Mon papa charpentier était rude, mais juste. Je l'aimais bien. Il faisait lui-même les cercueils pour la paroisse et pour les villages environnants. Ils coûtaient 70 fr. avec ornements dorés en relief. Pour les enfants, le cercueil était blanc, avec des anges sur chaque côté. Mon frère Amédée, ma sœur Julia et moi-même, avec un pinceau, nous badigeonnions l'intérieur avec un produit durcissant. L'hiver, mon père en faisait une réserve indispensable en cas d'épidémie. Les cercueils étaient alignés dans une grande chambre inoccupée. Parfois, l'un d'entre eux se mettait en mouvement. Armand était à l'intérieur pour me faire peur.

L'ÉTANG



La terre rouge qui l'entourait servait à confectionner des briques et des tuiles. Cette terre teintait l'eau de l'étang. Nous y cueillions des joncs pour « illuminer le 1^{er} Août ». (Il s'agit plutôt de roseaux dont la partie supérieure brune était imbibée de pétrole et devenait un flambeau.) On entendait les grenouilles jusque dans notre sommeil. Les sangsues s'accrochaient à nos jambes lorsqu'on se baignait. Mais le grand Berlu de 14 ans - Gilbert Pythoud - debout seul au bord de l'étang, long, maigre, cuisses blanches, refusait d'entrer dans l'eau. Mon cousin Raymond et mon frère Armand l'y ont précipité. Plus de 50 ans, plus tard, le 10 septembre 1986, c'était l'enterrement d'Armand, âgé de 67 ans. La cérémonie était présidée par le grand Berlu, Gilbert Pythoud devenu prêtre... Je me demande ce qui s'est passé dans la tête du célébrant. Mon imagination a vagabondé. Peut-être a-t-il pensé qu'il allait asperger le cercueil avec autant d'eau bénite que de tasses avalées jadis dans l'étang à cause d'Armand...

FIÈVRE APHTEUSE

En 1928, la fièvre aphteuse ravage certains troupeaux à Lovens. La route qui traverse le village est couverte de 10 cm de sciure désinfectée. Le facteur Charles Aegerter dépose le courrier au bord de la route. Les chats, les rats, les souris et les corbeaux sont supprimés par le gendarme de Prez. Nos quatre vaches n'ont pas été malades mais nous étions tout de même séquestrés. Au bout de sept jours, nous sommes retournés à l'école d'Onnens, en passant à travers la forêt.

PAGES NOIRES

J'avais 9 ans. C'était en 1929. Après un mois de maladie, ma petite sœur de 6 mois est décédée d'une pneumonie. J'ai beaucoup pleuré. C'était ma poupée. Que c'était triste de la voir dans son petit cercueil blanc avec sa robe blanche à dentelles. J'avais 11 ans en 1931 et ma dernière petite sœur de 4 mois est décédée des suites d'un vaccin. Mon papa a de nouveau préparé un petit cercueil blanc. J'ai de nouveau été très chagrinée, comme toute la famille. C'était mes poupées. Je n'ai jamais eu de poupée. J'habillais une bouteille avec des chiffons. Néanmoins, j'ai reçu un jour une soi-disant poupée. Mais, horreur, elle était en porcelaine, tout d'une pièce. Je ne pouvais ni lui tourner la tête ni lui lever les bras. Ma déception fut telle que je l'ai cassée sur la charrue. J'ai cru avoir commis un crime.

A L'ALAMBIC !

En 1932, une loi fédérale interdisait la fabrication de l'alcool par des particuliers. Un article précisait : Le droit de fabriquer des boissons distillées appartient exclusivement à la Confédération. Mais des alambics privés fonctionnaient encore, en cachette. Ainsi, j'ai été chargée de surveiller un alambic en remplacement des hommes qui s'occupaient du bétail. Le feu de bois devait être régulier. La goutte coulait très lentement. Les odeurs qui s'échappaient attiraient des visites qui partaient en chantant. Quant à moi, fidèle à mon poste, je restais sobre.



*Un grand plaisir : notre carrousel « fait maison » !
Il attirait les enfants et les jeunes gens des villages voisins.*

MORT DE MA SŒUR

C'était le 5 juin 1935. Au début du mois de décembre 1934, ma sœur Julia souffrait du dos. Un paysan stupidement exigeant l'avait éreintée, lui donnant des travaux au-dessus de ses forces. Elle devait remplacer un domestique ivrogne. Pendant six mois, elle a souffert le martyre à l'Hôpital cantonal à Fribourg, puis à Berne.

Malgré une amélioration dont elle a bénéficié le 4 juin, une angoisse terrible m'étreignait. Une nuée de corbeaux croassaient non loin de moi et me donnaient un sombre pressentiment. Le 5 juin, la fille du laitier nous a apporté la sombre nouvelle reçue à la laiterie par téléphone. Incompréhension et désespoir ont bouleversé la famille.

PLACÉE À 15 ANS

C'était après le décès de ma sœur Julia. J'avais 15 ans. J'ai dû aller soigner une dame âgée, riche, atteinte d'un cancer de l'intestin. Je dormais dans la même petite chambre qu'elle, avec interdiction d'ouvrir la fenêtre. Chaque heure, elle faisait ses besoins dans un vieux bidon sans couvercle. Je passais la nuit le nez dans le coussin. C'était l'horreur ! Elle était tellement radine que c'était toujours le même bout de fromage qui apparaissait sur la table. Madame a dû se rendre chez le cordonnier. Pendant son absence, je me suis servi deux verres de cognac et j'ai remplacé la partie diminuée dans la bouteille par de l'eau. Et j'ai quitté cette dame et son salaire de 15 fr. par mois.

On m'a trouvé une meilleure place pour 25 fr. par mois. A Ponthaux, dans une ferme avec épicerie. La famille compte six enfants dont cinq sont scolarisés et un handicapé qui a 3 ans. Je dois m'occuper du ménage pendant que la patronne sert au magasin. Le premier soir, mon lit à barreaux s'est plié en deux. Mon travail : debout à 5 heures et demie, écrémer une bassine de lait, préparer le déjeuner qui comprend des röstis et du café pour le patron et le domestique, faire la vaisselle, soigner le petit handicapé. Ensuite, durant l'avant-midi, je m'occupe des poules et je vais cueillir les légumes pour le dîner que je dois préparer. L'après-midi, je travaille au jardin et je surveille le petit malade. Je ne suis pas restée bien longtemps. Un soir, le patron m'a dit : « Anna, demain matin, tu iras conduire le cheval à l'autre bout du village, chez mon frère. » Grande panique ! Je

† 1935

Monsieur et Madame Etienne Moullet-Maradan et leurs enfants : Amédée, Lucie, Antonie, Armand, Anna, Max, Odile, Esther, à Lovens ;
Monsieur et Madame Vital Moullet-Benninger et leurs enfants, en France ;
Monsieur et Madame Louis Moullet-Lugand et leurs enfants, à Lovens ;
Monsieur et Madame Raymond Yerly-Moullet et leurs enfants, en France,
ainsi que les familles parentes et alliées,
font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mademoiselle Julia MOULLET

leur chère fille, sœur, nièce et cousine, décédée à l'hôpital de Berne, mercredi, 5 juin, après une longue et pénible maladie, chrétiennement supportée, à l'âge de 21 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement aura lieu samedi, 8 juin, à 9 h. ½, à l'église d'Onnens.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

ne connais pas ce cheval et ce qui m'est demandé est au-dessus de mes forces. J'ai pris une décision rapide. Armand est venu me trouver la veille et j'ai remarqué le chemin qu'il a suivi pour retourner à Lovens. Je prendrai donc ce chemin car la fuite me paraît être la meilleure idée. Départ avec mon petit baluchon : simple course Ponthaux-Lovens ! Je me suis cachée car je n'osais pas révéler mon départ à mon papa. Mes sœurs m'apportaient à manger en cachette.

J'INAUGURE

Premier accordéon, à 7 ans. Il appartenait à Amédée. Il l'avait gagné à 15 ans pour avoir mis son premier mort dans un cercueil avec son père, à Avry. Premier gramophone bleu à manivelle en 1935. Première radio en 1942, Lucie, Antonie et moi l'avons payée chacune 40 fr. Première télé en 1966, payée par Monique. En 1937, échange de ma première mandoline contre une paire de chaussures.



*Anna et trois de ses sœurs, de gauche à droite,
Antonie, Odile, Lucie, Anna*

L'ÉLECTRICITÉ

L'électricité a été installée en 1932. Auparavant, nous nous éclairions avec des bougies, des lampes à pétrole, des lampes à huile... L'heure de se coucher sonnait à 21 h pour les petits et à 22 h pour les écoliers. Avec nos bougies, nous faisons attention au foin qui longeait l'escalier. Lucie, la plus grande, avait droit à la lampe à pétrole. Un soir, la lampe a pris feu et le premier réflexe de ma sœur a été de la jeter par la fenêtre. Un incendie évité !

TRISTE ÉPISODE POUR DES VOISINS EN 1937

Une famille Rossier, originaire de Lovens, habitait en Singine. Le papa est décédé. La maman ne peut nouer les deux bouts et la commune de Lovens (à qui incombe

l'assistance de ses ressortissants jusqu'en 1951) loge cette veuve et ses 11 enfants « en bas Chenaux ». Tous pleurent et nous avons très mal au cœur. La famille ne parle pas le français. Deux filles de 13 et 14 ans et trois garçons vont à l'école à Onnens. La maman reste à la maison avec 6 garçons, dont le dernier est encore au berceau. Et voilà que la maman se casse le col du fémur et l'ambulance l'emène à l'hôpital. Heureusement que les deux filles s'occupent très bien de leurs frères après l'école. Mais, pendant la journée, on ne peut laisser cette famille abandonnée, sans papa ni maman, ni aides familiales, ni rente de veuve à cette époque. (L'AVS date de 1948.) Alors, nous nous sentons obligés d'agir et de nous occuper des six bambins, de les nourrir et de leur donner des notions de français.

LA GUERRE ET LES VENDANGES

Le 2 septembre 1939, déclaration de la mobilisation générale par le Conseil fédéral. Les hommes étant partis, femmes et enfants travaillent à double. Le pont de danse fleuri attendait la bénichon, qui n'aura pas lieu. Pour me changer les idées, je suis allée aux vendanges au Château de Mont-sur-Rolle. Dans le pressoir, avec mes amies et des hommes, on écoute Tino Rossi. J'ai participé trois fois à ce journées de vendanges à Mont-sur-Rolle. Un changement bienvenu.



Pendant la guerre, Anna a aussi travaillé à la tourbière d'Onnens.

Comme mon frère Max a 16 ans en 1939, il est placé chez un gros paysan. Patron et domestiques sont mobilisés, comme le tracteur et les chevaux. Max ne supporte pas le travail trop pénible qui lui est imposé. Malade, il est revenu à la maison. Maman l'a soigné avec des camomilles.

Un bon souvenir de la mobilisation : un jour, pendant la guerre, des militaires sont passés avec des chevaux traînant des canons. Ils avaient aussi des mitrailleuses. Voyant les femmes travailler dans les champs, ils les ont remplacées. Ils ont eu droit à de vifs mercis.



Anna joue de l'accordéon. Elle a toujours apprécié la musique. Cette photo a été prise lors de la fête de l'armistice, à Onnens, en 1945

TRICOTEUSE

Le 8 mai 1945, c'est l'armistice. Les Polonais regagnent leur pays, emmenant avec eux quelques femmes et enfants. J'ai 25 ans et mon métier est tricoteuse. Je travaille pour deux fabriques et pour mon entourage. La journée où j'ai le plus gagné est celle où j'ai tricoté 4 pullovers pour recevoir 15 fr. Le pain coûte 45 ct. et le lait 30 ct. Odile, Esther et moi pratiquons le tricot dans notre atelier familial et notre maman vit avec nous.

MARIAGE ET GROS PROBLÈMES

*Photo : Paul, Anna et leurs deux enfants
Monique et Norbert*



La guerre terminée, Paul et moi pouvons penser à l'avenir. Nous nous sommes mariés en 1950. Le mariage célébré, nous avons habité une année à Sédeilles puis à Lovens. Paul a pratiqué le métier de charpentier avec mon papa. La vie ne nous a souri que pendant une demi-année. Puis le mal est revenu : mon mari ne pouvait plus travailler à cause de son état dépressif.

Le potager électrique n'étant pas payé, il fut saisi. Le courant électrique a été coupé. Au fond d'une remise, j'ai trouvé un vieux potager à bois rouillé. Mon mari a perdu le sens de la vie. Il change d'humeur. Je l'ai connu pourtant très équilibré, travailleur et courageux. C'était une perle à mes yeux. Un jour, il est parti soi-disant pour acheter des chaussons pour les enfants. Il a disparu et nous l'avons cherché trois jours et deux nuits. Les gendarmes l'ont retrouvé à Châtonnaye. Conduit à l'hôpital, il s'en est échappé. Découvert sur la route

de Bulle, il a été conduit dans un hôpital « qui fait peur ». J'ai beaucoup pleuré, peu dormi et cette même année j'ai subi quatre opérations.

RECHUTES ET RETOUR À ONNENS

Quand Paul semblait guéri de ses dépressions, il était victime de rechutes. Nous avons vécu à Genève dès 1953, pendant 5 ans. Toujours, je le soutenais moralement dans ses moments difficiles. Les deux enfants, Monique et Norbert, ont grandi. Quand ils ont atteint 5 ans et 4 ans, nous avons décidé de revenir dans le canton de Fribourg les conditions de vie étant déplorable à Genève dans un appartement situé dans un bloc de dix étages, sans soleil. Mon frère Armand et Paul ont trouvé du travail à Fribourg, à la fabrique d'emballages métalliques. Amédée nous a réservé un logement à Onnens.



Mais le malheur n'a pas beaucoup attendu avant de nous frapper de nouveau. Le curé d'Onnens Anselme Fragnière a conduit Paul avec sa moto dans un hôpital spécialisé. Comme nous étions entrés dans un appartement ni lavé ni désinfecté, ma fille Monique a été victime d'un virus. Elle a été placée à Montana où elle a dû rester une année et demie. Bien trop longtemps à son gré ! *Photo : Monique à Montana*

Monique à l'âge de 15 ans, a travaillé à l'usine Hort à Rosé pour 2,20 fr. à l'heure. Elle s'y rendait à vélo, puis à vélomoteur, sur la route caillouteuse.

Elle a appris ensuite le métier de couturière. Norbert, de 10 à 13 ans, était chez son parrain paysan, René Perroset, avant de devenir porteur de journaux à la Basse-ville, puis ouvrier à la fabrique Vuille et enfin employé aux CFF.

1975, MALADIE MYSTÉRIEUSE

1975 fut pour moi une année d'examens médicaux, de piqûres, de radiographies, de prises de sang. Après de longues semaines, on a découvert que ma maladie était due... aux oiseaux que nous hébergions en cage. Ils étaient à l'origine d'un virus. Mais, pas de guérison. Au contraire, un état qui empire. Transfusions, ponctions dans divers organes, opération...

CONCLUSION, RÉSUMÉ DES DERNIÈRES ANNÉES

Passons sur les années qui ont suivi, entrecoupées par des maladies graves - notamment en 2004 et 2005 - et, dans l'ensemble, par une vie moins tourmentée. Anna a vécu en 1968 en l'Auge, à Fribourg, puis dès 1975 au quartier du Jura durant 8 ans, enfin à Courtepin et à Courtaman où sa fille Monique s'est bien occupée d'elle, avant de passer deux ans et demi au home.

Il faut relever la générosité de Monique et de son mari. A leur maison de Courtepin (à gauche) de 1983 à 2006, puis à celle de Courtaman, de 2006 à 2015 une annexe a été ajoutée pour accueillir Anna.



Anna Vaucher-Moulet est décédée le 15 janvier 2018 à l'âge de 98 ans et son mari, Paul Vaucher, le 14 septembre 1981 à l'âge de 60 ans, après de graves dépressions et des hospitalisations pénibles, notamment à Marsens.

UN MOMENT DE BONHEUR DANS CETTE LONGUE VIE

Anna a fait partie durant plusieurs années du club Tino Rossi. Elle lisait chaque mois avec beaucoup d'intérêt le journal de ce club. En avril 1988, elle a eu le grand bonheur de partir en Corse avec son fils Norbert et Christophe, son petit-fils de cœur. Elle a visité la maison de Tino Rossi, devenue un musée.



Photo : Anna à Ajaccio devant le tombeau de Tino Rossi

Note : Constantin Rossi, dit Tino Rossi, est un chanteur et acteur français, né le 29 avril 1907 à Ajaccio. Il est décédé le 27 septembre 1983 à Neuilly-sur-Seine. Sa chanson « Petit Papa Noël », sortie en 1946, demeure la chanson la plus vendue de l'histoire en France... Son style de ténor léger, ses chansons d'amour « mélos », melliflues, plaisent au peuple durant des décennies....

AU TEMPS DE LA CONSTRUCTION DE L'ÉGLISE D'ONNENS

Renseignements donnés - pour la plupart - dans le Bulletin paroissial de mai 1987

La construction a débuté en 1911 et l'église a été consacrée par Mgr André Bovet, natif d'Autigny, en 1913.

Comme matériau de construction, on a choisi la molasse de la carrière de Lovens, d'excellente qualité. Des attelages de chevaux et de bœufs l'ont amenée. Des tailleurs de pierre italiens en ont façonné les moellons, tout à la main. Les murs du cimetière sont en pierre très dure en provenance de Saint-Triphon. Elle arrivait en gare de Rosé. L'entreprise Macchi et Scaiola, de Prez-vers-Noréaz, a été chargée de la maçonnerie.



Quant à la charpente et au clocher, le travail a été attribué à Vital Moullet et ses deux fils, Etienne et Louis, de Lovens, et à Lucien Berger, charpentier à Prez.

Le vitrail qu'ont offert les enfants en 1911

L'organiste de l'ancienne église se nommait Alcide Perroud. Il habitait une petite maison qui se trouvait sur l'emplacement de la nouvelle construction. Elle a été démolie. Perroud était un brave homme qui, en musique, n'avait jamais entendu les mots conservatoire ou musique

classique. Tout était improvisé. Il a même joué les « Armaillis des Colombettes » à l'offertoire.

Jean Codourey était président de paroisse. Les syndics des trois communes étaient, à Lovens Alfred Yerly, à Onnens Isidore Chatagny et à Corjolens Pierre Dorand. Une petite anecdote concernant le syndic de Lovens. En 1917-1918, le curé-doyen Célestin Corboud devenant âgé demandait de temps à autre à Jean Barras, jeune instituteur arrivé à Onnens en 1916, de l'accompagner le dimanche après-midi pour une marche en direction de Lovens. Un jour, ils ont rencontré le syndic de Lovens. Le doyen, tout en souriant, lui a posé la question suivante : « Etant célibataire, vous arrive-t-il de penser aux femmes de temps à autre ? » Le syndic a donné sa réponse en patois : « Quelquefois de jour, mais souvent la nuit. »

Le boulanger d'Onnens s'appelait Christophe Cosandey, singinois. Il parlait mieux le patois que le français. Il se plaisait à dire que, chaque année, il allait un jour aux Rogations prier pour qu'il n'y ait pas trop de cerises et de groseilles, tellement il détestait faire les gâteaux. Sa femme, Alexandrine, donnait des drops aux enfants. La boulangerie Cosandey était située près de la laiterie, dans la maison qui a appartenu à David Schöpfer. Christophe se vengeait parfois de paysans trop exigeants ou malcommodes. Une fois qu'il faisait du pain pour un paysan avec qui il était impossible de s'entendre, il s'est « tapé le c.. dans la pâte ».

La tailleuse d'Onnens demandait 1,20 fr. pour la confection d'un pantalon doublé, et elle fournissait fil et boutons. Pour un pantalon non doublé, le coût était de 1 fr. Les dames ne portaient pas de pantalon à cette époque, la religion d'alors et la morale s'y opposaient. Cette opposition a duré encore des décennies.

EMILE ANGÉLOZ, UNE SACRÉE VIE D'ARTISTE ET DE CHÂTELAIN

Cet article a été écrit dans « La Gruyère » du 11 octobre 2014 par Christophe Dutoit, à l'occasion des 90 ans du sculpteur domicilié à Corminboeuf.

Vendredi dernier, Emile Angéloz fêtait ses 90 ans. Ancien résident du château de Corbières, le sculpteur poursuit son œuvre dans son atelier-jardin. Rencontre pleine de lumière avec un homme sur qui le temps n'a pas prise.

« Aujourd'hui, je ne vois plus bien clair. Et je suis aussi un peu sourd, mais ça, ça ne me gêne pas pour ma sculpture... » Une douce lumière automnale perce, cet après-midi-là, la lisière de la forêt de Corminboeuf. Dans son jardin d'Eden, Emile Angéloz ne semble pas beaucoup affecté par l'approche de son nonantième anniversaire. « Ils se sont sans doute trompés de deux ans au registre des naissances ! Je ne suis pas aussi vieux que ça... » Fêté vendredi dernier, le sculpteur fribourgeois n'a peut-être plus bon œil, mais il a encore bon pied, sa mémoire est infaillible, son humour est toujours subtil, sa répartie intacte. On avait prévu de discuter une heure, il ne me laissera repartir qu'à la nuit tombante. Avec le sentiment d'une rencontre éblouissante. Malgré l'entrée dans sa neuvième décennie, l'artiste ne quitte pas un jour son atelier. « Même si je ne crée plus grand-chose. Tout au plus quelques céramiques ce printemps. Je répare, je bricole. Je fais des sculptures dans ma tête. » Satanée vue qui baisse.

S'il expose encore régulièrement (au Musée de Morat en 2011), Emile Angéloz a surtout marqué l'histoire de l'art fribourgeois depuis ses premières œuvres adolescentes, en pleine Seconde Guerre mondiale. « Je ne suis pas un intellectuel. A l'école, j'étais un très mauvais élève. Mon maître disait : "Angéloz, c'est nul. Mais il va se débrouiller, car il sait dessiner." »

IMPRESSIONNÉ PAR MICHEL-ANGE

De cette époque, il se souvient que ses parents ne savaient pas quoi faire de lui. Et qu'il entra à l'école des Arts et Métiers, section Beaux-Arts, pour une durée de dix-huit mois. « Puis j'ai dû faire mon école de recrues à Payerne et je n'y suis pas retourné. » La guerre n'était pas encore achevée. A la fin des années 1940, le jeune homme fait un apprentissage de tailleur de pierre chez les marbriers Prince & Lambert, à Fribourg. Il y reste onze ans. Très tôt après la guerre, il fait le voyage d'Italie et rentre de Florence et de Rome « impressionné » par sa rencontre avec Michel-Ange. « Regardez le livre sur le lutrin, là-bas. » La page est ouverte sur le David.

Durant ces années-là, Emile Angéloz sculpte des animaux en plâtre, des corbeaux stylisés, dont certains observent toujours la forêt alentour depuis son jardin. « Je n'avais pas les moyens d'en tirer des bronzes, regrette-t-il à moitié. Jusque dans les années 1960, je ne faisais que du figuratif. Quand je voyais une forme abstraite, ça ne me disait rien. »

Avec son ami Roger Bohnenblust, il fonde bientôt le groupe Mouvement et, en mars 1957, il participe à sa première exposition-manifeste avec six autres artistes. « Il n'y avait rien à Fribourg : pas de galerie, pas de musée officiel. On a investi une pharmacie désaffectée, au N° 4 du boulevard de Pérolles. Ce fut presque un événement. »

PREMIER SCULPTEUR ABSTRAIT

Avec ce groupe « décontracté » d'une vingtaine de membres, il fait bouger le monde artistique fribourgeois. « J'ai décroché trois bourses fédérales et j'ai gagné bien des concours. A l'époque, on était assez peu à ne vivre que de notre art. » Tandis que Louis, son frère aîné de deux ans, trouve le succès avec ses sculptures en fils soudés, lui épure de plus en plus ses lignes. « A Fribourg, j'ai été l'un des premiers à présenter de la sculpture abstraite. J'aimais les volumes forts et les vides qui circulent autour. Petit à petit, le carré est devenu mon thème. C'est personnel. Je ressens les choses ainsi. Ma sculpture n'est pas facilement accessible. » Après avoir épousé Maria Bosson, il s'installe au 6^e étage d'un immeuble à la rue de Romont, à Fribourg. Puis, avec son frère, il construit leurs deux maisons dans le quartier de Chamblieux, qui s'avèrent vite trop exigües.

« On cherchait une ferme dans la campagne lorsqu'on est tombés, par hasard, sur le château de Corbières, laissé vide depuis deux ans par des bénédictins. » Cette histoire, il la raconte avec malice et délectation. Sans doute pour la centième fois. Mais toujours avec le même soin pour les détails. « A peine rentré à la maison, j'ai appelé les moines. On les a rencontrés au Bouveret l'après-midi même et le soir on avait le château. » Sans avoir visité l'intérieur! Les moines leur ont juste dit : « Prenez-le, vous paierez quand vous pourrez. »

Comme la vieille bâtisse comprend 25 chambres, ils invitent leurs amis à s'y installer en famille. Yoki Aebischer prend le grenier, Bimbo Bersier choisit le rez, Bernard Schorderet l'atelier de reliure, son frère Louis le premier étage, lui le deuxième. « On vivait comme en communauté. On s'entendait bien, on était très indépendants et on ne parlait pas de politique. C'était vraiment la vie de château. » Et un peu la bohème. « Le soir, tout était allumé et il y avait de la musique jusqu'au petit matin. Tous les dimanches, entre trente et quarante personnes se retrouvaient chez nous. Je ne blague pas, c'était terrible. Parfois je me disais : vivement l'hiver que je puisse travailler... » A côté de cette vie de châtelain, Emile Angéloz trouve du temps pour sa sculpture. « J'ai toujours été très libre. A Corbières, j'ai fait des Reliefs durant dix ans, bien que je n'en aie pratiquement pas vendus à l'époque. » Alors qu'on les lui demande encore aujourd'hui et que certains sont exposés jusqu'à Kuala Lumpur, dans l'ambassade de Suisse en Malaisie. En 1970, la communauté se disperse après dix ans passés à Corbières. Emile et Louis vendent la bâtisse et construisent leurs nouvelles maisons à Corminbœuf, sur l'ancien terrain de foot.

Mais le souvenir de ses amis reste très cher : Yoki bien sûr – « il était habile, il ne se posait pas trop de questions et il se levait tôt le matin » – qui lui ramène beaucoup de travail pour créer du mobilier d'église après le concile Vatican II. Mais aussi Schorderet, « qui ne gagnait quasiment rien », ou Armand Niquille, qui lui commanda son monument funéraire. « Il m'a demandé de choisir un emplacement au cimetière de Fribourg. Mais comme il n'était pas mort, ce n'était pas possible... Alors il a écrit au syndic. Il avait dessiné une esquisse avec des anges, car il en voyait partout. Finalement, il n'a jamais vu ni le monument ni l'emplacement. » Et surtout Bruno Baeriswyl, avec qui il a « recyclé » la sculpture du tilleul de Morat. Bruno l'ami, Bruno le confident, Bruno l'alter ego avec qui il échangea un nombre considérable d'œuvres, toujours accrochées aux murs de sa maison.

Photo : dans la chapelle latérale de l'église de Cottens



« Ils sont tous morts, mes copains ! lâche-t-il sans désespoir. Le temps passe. On oublie. Moi, ça ne me fait rien de mourir. Mais je ne veux pas souffrir. De toute façon, je n'y pense pas. » La discussion se poursuit dans le jardin. La lumière a baissé. On arrive devant un immense bloc de marbre. Emile Angéloz raconte, peut-être pour la première fois : « Je l'ai acheté à Carrare. Ça fait vingt ans qu'il est là. J'avais des idées pour lui. Mais, maintenant, c'est fini. Je ne vais pas le toucher. Pour ne pas le gâter. C'est la plus belle œuvre de mon jardin. Il dégage une force, une puissance. On peut rêver là devant. Tout est possible. » De ses mains ridées qui n'ont pas perdu leur poigne, il caresse le marbre, le frotte, ressent la finesse de son grain, sa chaleur. Son blanc s'est cassé, mais sa majesté est intacte. Pour qui sait le voir, il restera sans doute le dernier chef-d'œuvre d'Emile Angéloz.

Fontaine de l'Ecole professionnelle



MÉGA-PROJET À PONT-LA-VILLE

Dans « La Liberté » du 27 juin 2019, Louis Ruffieux évoque un grand projet à Pont-la-Ville et il cite quelques anciens grands projets avortés.

Alors que le conseiller d'Etat Olivier Curty se félicitait de l'accession de Fribourg à la « Champions League », les premières réactions, sur les réseaux sociaux, montraient un enthousiasme plus proche de la cinquième ligue, voire un rejet du colossal projet du Golf Resort La Gruyère, à Pont-la-Ville. Trop gros pour être vrai, trop attentatoire à l'environnement, trop élitaire, trop tout, quoi.

C'est vrai qu'il en jette, ce méga-projet, avec son hôtel 5 étoiles, ses restaurants, son vaste spa, ses dizaines de résidences et d'appartements de luxe, son nouveau parcours de golf, ses 350 millions de francs d'investissements, ses bailleurs de fonds chinois, français et suisses (*La Liberté* du 18 juin). Feu d'artifice, paillettes, gloire et beauté sur la côte d'or du lac artificiel!

Mais pourquoi donc cette réserve populaire ? Depuis les années 2000, les Fribourgeois n'ont pas été privés d'intentions pharaoniques. La Broye fut le terrain de jeu favori des bâtisseurs de superlatifs. On se souvient, parmi les rêves à plusieurs dizaines ou centaines de millions, du Milavy Park qui devait concurrencer Europa Park, du Family Land, de la Pyramide à la gloire culturelle de la Suisse, du parc médiéval de Moudon... Moins glamour mais non moins mégalo, l'idée de construire à Romont une usine à 350 millions, offrant 750 emplois dans la construction de... tracteurs d'aéroport, fit les gros titres - jusqu'à celui de *La Liberté* révélant que le promoteur était un escroc.

Point commun à toutes ces folles ambitions: leur terminus au cimetière des grands desseins contrariés et des enfumages démythifiés. Voilà pourquoi chat fribourgeois échaudé se méfie de l'eau froide des rives villapontaines, où la vie du golf actuel a d'ailleurs été piquetée de difficultés existentielles et de projets non réalisés. Cette fois, les plans semblent reposer sur une constellation solide. Des questions subsistent pourtant. La clientèle des 5 étoiles et des résidences de prestige n'a-t-elle pas l'habitude, en quittant le tapis rouge du palace, de se mouvoir dans un biotope aux mêmes parfums d'opulence, boutiques grand luxe et avenues somptueuses ? La fromagerie de Pont-la-Ville est sans doute excellente, mais la route à misères qui relie le village à Rossens n'a pas le profil des Champs-Élysées, malgré les millions investis pour empêcher les falaises de molasse de se répandre sur la chaussée...

Au scepticisme né des expériences avortées s'ajoute, dans l'air (pollué) du temps, le souci de préservation de l'environnement - en l'occurrence, un site idyllique. Cette préoccupation l'emporte désormais sur les promesses d'un gain économique. La théorie du ruissellement, selon laquelle les revenus des plus riches sont réinjectés dans l'économie pour finalement profiter à tous, convainc moins fortement que les images du ruisseau en furie du Val-de-Ruz.

Mais au golf, un handicap n'est pas rédhibitoire. Le projet de Pont-la-Ville, s'il se réalise, ne souffrira pas de ce déficit d'image : il est, pour l'essentiel, destiné à un monde qui ne rencontre pas les autres.

POINT DE VUE : BILINGUISME

Une recherche au sujet d'un pédagogue fribourgeois m'a conduit à la revue catholique *Nova et vetera* de 1928. J'y suis tombé sur une recension par l'abbé Charles Journet - le futur cardinal - d'une brochure de Gonzague de Reynold intitulée *Sur le bilinguisme*. Un sujet resté d'actualité !

L'abbé Journet affirme que le texte de Gonzague de Reynold devrait être entre les mains non seulement des instituteurs, mais de tout homme qui réfléchit. Quelques-unes des idées de l'écrivain fribourgeois présentées par l'abbé Journet :

La confusion des langues est un signe de décadence. Un disciple demanda à Confucius ce qu'il ferait s'il était empereur de Chine. Il répondit : « Je rétablirais le sens exact des mots. » Si vous parlez un langage que vous ne connaissez pas bien, encombré de locutions étrangères, mêlant des mots et des expressions empruntés à deux langues absolument différentes - l'une étant germanique et l'autre latine - il est évident que le sens et la portée des mots vous échappent.

Une mesure qui s'impose, pour enrayer la contamination est d'intensifier l'enseignement de la langue maternelle. En commençant dans la famille. Si, par suite de circonstances, l'allemand et le français sont à égalité dans une famille, il faut choisir, choisir pour les enfants. Parlant méthodologie de la langue, le châtelain de Cressier affirme que l'enseignement du français devrait se faire dès le début sur de beaux textes d'auteurs.

Il y a quelque préjugé à se figurer que tout Suisse doit apprendre à la fois l'allemand et le français, et cela dès la famille, dès le berceau, prétend de Reynold. Croit-on par là alimenter la fameuse « compréhension réciproque » et le patriotisme ? La confusion n'est jamais un moyen de se comprendre. N'allons point identifier compréhension purement verbale avec compréhension morale, psychologique. Reynold ne prétend nullement que l'allemand est à proscrire en Suisse française et le français en Suisse allemande. Il précise qu'il ne faut apprendre la seconde langue que lorsqu'on saura la première assez à fond pour qu'il n'y ait plus de risque de contamination dans le vocabulaire et la syntaxe et, partant, de confusion dans l'esprit.

L'abbé Journet et Gonzague de Reynold insistent tous deux sur l'importance des études classiques, et tout spécialement sur l'enseignement du latin pour acquérir le sens de la langue française. La culture humaniste, assure de Reynold, fut jusqu'à nos jours le fonds commun, le terreau de notre culture nationale. C'est à l'humanisme que nous devons ce respect des langues, ce sens de la cohabitation et de la collaboration de langues différentes sur un même territoire.

Quels constats un demi-siècle après la publication de cette brochure ? Si des expériences sur un apprentissage précoce des langues ont connu le succès, il n'en reste pas moins

que, quelles que soient les méthodes utilisées, bien rares sont les Romands qui parlent aisément l'allemand après une dizaine d'années de cours suivis à l'école primaire, à l'école secondaire, puis dans les collèges. Claude Duneton, dans un livre au titre provocateur, *Je suis comme une truie qui doute*, Editions du Seuil, 1976, assure qu'un séjour prolongé dans le pays dont on étudie la langue est le plus sûr garant d'un couronnement efficace de l'enseignement donné à l'école.

TÊRA NOVALA, NOVA FRIBURGO

« *La Liberté* » du 3 octobre 2011 a publié un article d'Elisabeth Haas sur une pièce de théâtre en patois écrite par Anne-Marie Yerly, de Treyvaux. L'auteure (photo) raconte dans cette pièce créée en patois en 1976, « *Têra Novala* », la vie des émigrés fribourgeois au Brésil. Cette pièce dont le titre français est « *Terre Nouvelle* » a été éditée et traduite.

Ils s'appellent Batichte, Dzojè, Piéro, leurs femmes Mariè, Goton et Nannèta. Originaires de Treyvaux, ils ont émigré à Nova Friburgo en 1819, année de fondation de la colonie helvétique au Brésil. Ce sont des personnages inventés par Anne-Marie Yerly,



écrivaine et patoisante, mais leur destin est semblable à celui des émigrés fribourgeois. Ils sont les héros de la pièce en patois « *Têra Novala* » (Terre Nouvelle).

Anne-Marie Yerly

La parution de cet ouvrage est le fruit des relations fortes qui continuent d'unir les deux associations Fribourg-Nova Friburgo en Suisse et au Brésil. Du côté brésilien, l'économiste et historien Alberto Wermelinger Monnerat a découvert la pièce d'Anne-Marie Yerly en faisant des recherches autour de ses ancêtres suisses. Il a rencontré l'auteure en 2009 lors d'un voyage de Fribourgeois à Nova Friburgo. Le projet de parution a rapidement pris de l'ampleur.

EN CINQ LANGUES

Créée en 1976 par la troupe Lè Tsèrdziniolè, qui maintient à Treyvaux un répertoire de pièces de théâtre en patois, « *Têra Novala* » avait « contribué à renouveler le genre », écrit l'historien Patrice Borcard dans sa préface. « En faisant revivre un lointain épisode de notre histoire, Anne-Marie Yerly sortait le patois d'un carcan bucolique et pastoral dans lequel il s'était progressivement enfermé. La langue paysanne embrassait la grande histoire », celle de l'émigration forcée. Pour l'auteure, c'était une première, qui a eu des suites. De nombreuses pièces en patois sont nées sous sa plume après cet essai réussi et Lè Tsèrdziniolè ont repris « *Têra Novala* » en 1992. Mais le manuscrit n'avait pas été publié.

En vue de la parution, Anne-Marie Yerly a elle-même traduit son texte en français. S'y ajoute aussi une traduction en portugais, la langue du Brésil, réalisée par Alberto

Wermelinger Monnerat, ainsi qu'une traduction en allemand et une en dialecte singinois, assumées par Daniel Folly, Fribourgeois de Tavel qui a émigré au Brésil il y a treize ans.

C'est donc en cinq langues que la pièce est désormais disponible. Les pages sont découpées en cinq colonnes, qui permettent de lire les différentes versions côte à côte. Le livre répond à la fois au souci de défendre une langue menacée à moyen terme, le patois, et d'encourager le dialogue et les échanges entre Fribourgeois francophones, alémaniques et Brésiliens.

Le premier acte de « Têra Novala » décrit la pauvreté des campagnes à une époque où Fribourg est une terre d'émigration. Anne-Marie Yerly s'était documentée pour écrire sa pièce. « Une utile piqûre de rappel en ces temps de repli identitaire », comme l'écrit encore Patrice Borcard. « Fribourg n'a pas toujours connu la démographie galopante qu'on lui envie depuis quelques années. Fribourg fut longtemps contrainte de laisser partir ses enfants vers des terres plus propices. »

En arrivant au Brésil, la terre d'accueil n'a rien à voir avec l'Eden rêvé. Les émigrés s'enlisent dans la boue et la misère, comme le raconte Anne-Marie Yerly dans le troisième acte. Elle a développé son intrigue autour de différents éléments dramatiques : une histoire d'amour contrariée, la transmission entre générations, la mortalité infantile, la présence d'une « sorcière » qui rappelle la superstition à une époque où la religion est très présente au quotidien. Sans oublier une pointe d'humour et un fort sentiment de solidarité, sans quoi les Treyvaliens n'auraient pas réussi à fêter dignement la bénichon!

Le livre comprend aussi d'anciennes vues de Treyvaux ainsi que des photos souvenirs des deux représentations de « Têra Novala ».

MÉLI È PANKOUÈ

Anne-Marie Yerly a fait parvenir cette historiette au « Journal de Saint-Martin ». Elle écrit : « Jean Risse a écrit cette histoire dans les années vingt. Il est un peu notre Rabelais fribourgeois et son écriture est assez leste. Néanmoins son style et son vocabulaire seront utiles à ceux qui désirent apprendre un patois de ce temps-là. La traduction a été effectuée mot à mot, ce qui est naturellement au détriment du bon français, mais facilite la compréhension de cette histoire rocambolesque. »

Du ke chon chènaya l'è mouâ, la Méli chàbrè cholèta avu cha dona, din lou krouye karbôla, deché dou bou d'amon. Ora ke l'è vèva, la viye Nannèta l'è viniète poutamin dètèna, grindze, mô veria. Ch'innouyè dè pâ mé dèpuchtâ che n'omo, adon chè rèvindzè chu la fiyèta, chu la Méli. La poura dzou-nèta vè dè l'è. L'è bramâye du gran matin ou né. Ma, pouârtè rin, Méli l'è ouna fèna motse è chè vou dza dè-gremiyi kemin vo le vèrè d'uche a kotyè tin. Lè piti kayon che-ron pâ alèvâ ke nouthra Méli l'arè trovâ on keviho a chon potè, ke cherè maryâye è ke mènèrè on grô payijan pê le bè dou nâ.

La kemouna lou j'a léchi, a Méli è a cha dona, on kemon on tro d'avô dou velâdzo ; po ke ly puéchan pyantâ di pre dè têra, kotyè tsou, di maringou, di râvè è di rèrochètè.

D'outon pachâ, lè duvè iran dujchtamin in vi de trère lè pre de têra. La Méli, la fiyèta, trinâvè la tsarèta tserdyia amon le tse-min. L'avê poutamin dou mô. Kranpounâye i lemon, chuâvè à lordè gotè, chohyiâvè kour, rankemalâvè a ridyeu. Ché pâ che cheri arouvâye ou dèchu de la koutha avui chon yâdzo, che le Pankouè ch'irè pâ trovâ pèr inke. Pankouè ch'è fê mô de la poura dzounèta, ch'è betâ a tsanpâ, è de rin gran tin la tsarèta l'è j'ou amon. Méli l'a bin rêmarihyiâ. Pankouè l'a de : « Ta dona l'è toparê ouna groba fêmala de tè fère a trinâ on paryè yâdzo. Tyè ke l'a moujâ ? » « N'in ché rin, ke fâ Méli. M'a rintyè de : Va adi, te tràvèri prou chure on'inmethâ po t'idyî on bokon ! » Pankouè l'è chobrâ byè a la ruva dou tsemin, du tin ke la tsarèta ch'in d'alâvè in choutolin on tro pye yin.



TRADUCTION

Depuis que son père est mort, la Mélie reste seule avec sa mère, dans leur mauvaise cabane, de l'autre côté du bois d'en haut. Maintenant qu'elle est veuve, la vieille Nannette est devenue vilainement détestable, grognon, mal tournée. Elle s'ennuie de ne plus pouvoir gronder son homme, alors elle se venge sur sa fille, sur la Mélie. La pauvre jeune fille voit de l'air. Elle est engueulée du grand matin au soir. Mais, ça ne fait rien, Mélie est une fine mouche et elle veut déjà se débrouiller comme vous le verrez d'ici quelque temps. Les petits cochons ne seront pas élevés que notre Mélie aura trouvé un couvercle à son pot, qu'elle sera mariée et qu'elle mènera un gros paysan par le bout du nez.

La commune leur a laissé, à Mélie et à sa mère, un « commun » un petit bout plus bas que le village ; pour qu'elles y puissent planter des pommes de terre, quelques choux, des côtes de bettes, des raves et des carottes.

L'automne passé, les deux étaient justement en train d'arracher les pommes de terre. La Mélie, la fille, traînait la charrette chargée en montant le chemin. Elle avait vilainement du mal. Cramponnée au timon, elle suait à grosses gouttes, elle soufflait court, elle râlait très fort. Je ne sais pas si elle serait arrivée au-dessus de la côte avec son voyage, si le Pankouè ne s'était pas trouvé par là. Pankouè a eu pitié de la pauvre jeune fille, il s'est mis à pousser, et en peu de temps la charrette fut en haut. Mélie l'a bien remercié. Pankouè lui a dit : « Ta mère est tout de même une grossière femme de te faire traîner un pareil voyage. Que pense-t-elle ? » « Je n'en sais rien, que fait Mélie. Elle m'a seulement dit : Va toujours, tu trouveras certainement un imbécile pour t'aider un peu ! » Pankouè est resté tout bête au bord du chemin, pendant que la charrette s'en allait en sautillant un bout plus loin.

ROMANENS, STAR MALGRÉ LUI

Le Mot de la fin de Pascal Bertschy, « La Liberté » du 13 juillet 2019

Dites *Fête des vigneron*s à des anciens, ils penseront aussitôt à un nom. Et certains, dans un sourire, le diront : Bernard Romanens à Vevey en 1977, c'est le roi du bal. C'est Joe Cocker à Woodstock en 1969, Freddie Mercury au Band Aid de 1984!



L'armailli avait-il entendu parler de Woodstock ? On ne le parierait pas. Parfois, il ne faut pourtant pas craindre les comparaisons audacieuses. Et même oser certains mots.

Star, par exemple. Bernard Romanens a été une star à un point difficilement imaginable aujourd'hui. Il a été admiré, célébré et parfois vénéré dans tout le pays. Cela lui échappait, évidemment, le dépassait.

La notion de célébrité était familière au Gruérien comme une paire de skis à un Touareg.

L'homme était d'une authenticité et d'une simplicité rares, disait-on. Était-il besoin de le dire ? Cela sautait aux yeux. Seulement, même en ayant des trésors de modestie, on n'offre jamais impunément quelques minutes d'éternité au public.

A la Fête des vignerons 1977, Romanens donne des frissons à tout le monde. Son interprétation du *Ranz des vaches* coule de source, comme un ruisseau dont l'eau est pure. Ce chant a l'air d'avoir été inventé pour lui.

Les moments parfaits existent. Romanens semble raconter une page d'histoire suisse aux Suisses. Son *Lyôba* possède une grâce unique. Il va droit au cœur, donne envie de filer sur l'alpage, de s'offrir un bol d'oxygène au milieu des vaches et de verts paysages.

Cela n'était pas écrit. La Fête des vignerons fait du Gruérien une gloire. On l'invite partout. Pour cela, les Fribourgeois du dehors ne sont pas en reste.

La Suisse de la fin des années 1970 est alors un continent. Les Valaisans de Genève, les Tessinois de Berne, les Soleurois de Zurich ou les Neuchâtelois de Bâle se regroupent en association. Entre exilés, il s'agit de se tenir chaud. Le mal du pays se soigne mieux à plusieurs.

La Suisse compte une quarantaine d'associations de Fribourgeois du dehors. Qui sait ? Il y en a peut-être déjà une à Vevey. Quand Romanens va chanter pour l'une d'elles, il y a des larmes d'émotion. On l'applaudit, on lui parle et on le touche comme s'il s'agissait du Mahatma Gandhi ou de Jo Siffert !

On regarde cet armailli plus vrai que vrai et nos cordes deviennent sensibles. N'est-il pas descendu en 1977 de son paradis gruérien ? Or, on le pressent, plusieurs de nos paradis seront bientôt perdus et cela attendrit.

Là-dessus, Bernard Romanens s'éclipse sans prévenir. Il meurt en janvier 1984 à l'âge de 37 ans. Son décès suscite le chagrin, la stupeur, sans compter diverses rumeurs. Ces dernières ne nuiront pas à sa légende.

Jeunes gens, si vous interrogez Papy, il vous le dira : Freddie Mercury au Band Aid de 1984, c'était Bernard Romanens. *Photo : Bernard Romanens à la Fête des vigneronns 1977: l'armailli en route vers sa légende. ASL*

CANICULE ET POLITIQUE

Lettre ouverte signée Clovis Colliard, Châtel-sur-Monsalvens, dans « La Gruyère » du 13 juillet 2019

A propos de l'assemblée des délégués de l'UDC suisse

Le temps n'est pas seulement à une canicule éprouvante, il connaît ses rendez-vous politiques préélectorales: des réunions guère plus supportables que les températures. Quant à leur contenu, la plus étouffante aura été, bien sûr, l'assemblée des délégués de l'UDC à Morges, le 29 juin.

Tout y est passé, l'outrance verbale, l'injure, les grossièretés, les formules creuses qui sentent le rance, les contradictions, les énormités primaires s'agissant du réchauffement climatique qui ne serait qu'un buzz. Et encore, la revendication du parti d'être le défenseur authentique de la paysannerie, sans oublier le jugement d'Adrian Amstutz, comparant l'UE aux nazis, à Hitler, etc., en passant par l'intervention de Céline Amaudruz ressassant qu'il faut se débarrasser des «étrangers qui nous pourrissent la vie».

L'immigration en général est ainsi visée. Et là, on note une sérieuse contradiction avec le danger d'un manque de main-d'œuvre, dont a parlé Guy Parmelin, sachant que le problème ne sera résolu qu'en puisant à l'étranger, un réservoir de talents, ceux dont on aura besoin qui n'auront évidemment pas les traits de Guillaume Tell ou du général Guisan.

Il ne manquait peut-être à cet échantillonnage de vulgarités qu'un hommage collectif et nostalgique à la mémoire de l'homme de Néandertal. Quels résultats peut-on attendre d'une telle vulgarité?

A ce propos, souvenons-nous de cette réflexion de Winston Churchill, extraite de son discours, sauf erreur à Zurich en 1946 : « On peut tromper une partie du monde tout le temps, tout le monde quelque temps, on ne peut pas tromper tout le monde tout le temps. »

A méditer lorsqu'il s'agira de déposer son bulletin dans l'urne lors des prochaines élections fédérales.

LOUIS DIETRICH

Ancien directeur de l'Ecole normale cantonale de Fribourg, Louis Dietrich est décédé le 16 décembre 2007, à l'âge de 81 ans. Une foule nombreuse d'amis, de collègues et de connaissances a assisté à la messe d'adieu, le mercredi 19 décembre à l'église Sainte-Thérèse de Fribourg. A la sortie de l'office religieux, les personnes présentes échangeaient des propos unanimement élogieux sur la personnalité du disparu : un homme très cultivé, sachant être à l'écoute, pondéré, avec un sourire chaleureux.

Louis Dietrich a passé de longues années au Collège St-Michel avant de « descendre » à l'Ecole normale de la rue de Morat. Titulaire d'une licence en français, philologie, latin,



histoire et pédagogie, il a donné des cours dès 1956 dans toutes les classes du Collège, de la première à la huitième. Un parcours unique ! Il a enseigné le français, le latin, l'histoire, le chant. Il a aussi assumé la charge délicate de proviseur. Chant et scoutisme ont été ses occupations annexes préférées. Chef du groupe scout du Collège dès 1948, chef des Routiers dès 1956, il a également dirigé l'ensemble mixte Les Krotzérans, issu du scoutisme, durant une vingtaine d'années. Ce chœur s'est produit avec grand succès en maints endroits et ses disques ont été justement appréciés.

En 1977, le poste de directeur de l'Ecole normale étant mis au concours, Louis Dietrich a posé sa candidature. Ses qualités humaines et intellectuelles étaient suffisantes pour que cette postulation soit suivie d'une nomination. En 1984, sa santé étant chancelante, il s'est vu contraint de démissionner. Comme les anciens présidents de la République française, il aura « régné » durant un septennat. Sept ans qui furent chargés d'événements importants. En effet, en 1977, l'École normale se trouve dans une évolution qui va la conduire de l'« Ecole normale des instituteurs » à son nouveau nom d'« Ecole normale cantonale » (ENC) Elle passera le restant de sa vie sous ce nom, jusqu'à ce que la HEP la balaie et prenne sa succession.

A l'arrivée de Louis Dietrich, les classes de l'Ecole normale n'hébergeaient que quelques jeunes filles, depuis deux ans, l'Ecole normale officielle des jeunes filles de la ville de Fribourg ayant suspendu ses admissions. Les Ecoles normales privées ont fermé leurs portes à leur tour : la Providence en 1975, le Sacré-Cœur à Estavayer-le-Lac en 1983, Sainte-Croix à Bulle en 1986 et Ste-Agnès à Fribourg en 1987. Tous ces noms empreints

de sainteté et d’Au-delà qui coiffaient les écoles normales féminines se sont prosaïquement inclinés pour s’intégrer à l’ENC.

Autre réforme du temps de Louis Dietrich. Par l’année scolaire 1977-1978, s’achève la réforme des études qui a consacré la cinquième année exclusivement à la formation professionnelle. Ainsi, les quatre premières années se terminent depuis lors par un examen dans les branches de formation générale, assez semblable à celui du baccalauréat cantonal passé à la sortie des Gymnases. Durant la cinquième année, les élèves regroupent, à plus haute « dose » que précédemment, les cours de psychologie, de pédagogie, de didactique générale, et de didactique de chaque branche enseignée à l’école primaire. Ils passent une partie de leur temps à donner concrètement, dans des classes primaires, des leçons qu’ils ont eux-mêmes préparées. Ils effectuent trois stages de trois semaines dans une classe d’accueil, sous la responsabilité de l’institutrice ou de l’instituteur en place. Des cours à option sont introduits pour assurer à chaque élève la possibilité d’acquérir de nouvelles compétences dans un domaine de son choix.

Enfin, c’est durant le septennat Dietrich que le Conseil d’État a pris un arrêté, en date du 6 novembre 1979, fixant les conditions pour l’obtention d’un diplôme d’enseignement primaire donnant droit au libre accès à la formation universitaire. Considérant que les conditions étaient remplies à l’ENC depuis la rentrée de l’automne 1978, les premières possibilités de « libres passages » furent fixées à l’automne 1983. L’efficacité de cette évolution qui fit date fut immédiatement prouvée, car plusieurs diplômés de l’ENC ont profité d’une équivalence enfin admise avec les détenteurs d’un diplôme de maturité. Mais, que de séances souvent fastidieuses auxquelles Louis Dietrich a dû assister pour entériner ces passages « sans conditions », ou presque...

On constate donc que l’époque Dietrich a été marquée par des changements très importants. On a passé sous silence l’évolution des mentalités des étudiants. L’esprit de 68 a aussi soufflé à l’Ecole normale. Les étudiants ont revendiqué, créé leur journal, organisé des séances où les professeurs étaient pris à partie... Louis Dietrich a su faire face, avec le sourire, du doigté et du bon sens.

Son souvenir et son exemple resteront dans le cœur de tous ceux qui ont eu le bonheur de le côtoyer, que ce soit comme ami, collègue ou directeur.

NAISSANCES DANS LE TEMPS PASSÉ

Adaptation d’un texte tiré de « Christus, la vie quotidienne d’une famille de paysans fribourgeois sous l’Ancien Régime ». (Il a pris fin en 1798.) L’auteur est Jean-Pierre Biemann, maître en histoire à l’Université de Nancy 2. L’ouvrage a été publié en 2007.

Dans le temps passé, l’accouchement se déroulait à la maison, avec l’assistance d’une matrone (sage-femme) et de quelques femmes de la parenté ou du voisinage immédiat. Cet événement est une affaire de femmes. Les hommes en sont exclus, à la fois par décence et pour incompétence. Tout juste le père était-il toléré, dans une pièce voisine ou aux alentours de la maison.

C'est le clergé qui juge de la moralité de la matrone ; il en surveille l'élection parmi les femmes d'âge mûr de la paroisse. C'est elle qui doit ondoyer (baptiser) le nouveau-né en cas de décès prématuré. Lors de l'accouchement, les gestes des unes et des autres sont tous empreints de superstitions et de rites propitiatoires (propices à attirer des faveurs). La mère accouche en position assise et non déshabillée. L'enfant est enduit d'un mélange de beurre fondu et d'eau de vie. Le cordon ombilical est enterré. En cas de fausse-couche, le fœtus est enseveli par le père, dans la sépulture d'un parent, à la nuit tombée,.

Le jour même ou le lendemain, le nourrisson, menacé des limbes en cas de décès, quitte la maison vêtu d'une robe blanche à plusieurs rangs de dentelles. Il est couché dans un petit berceau sculpté ou peint de signes magiques et recouvert d'une taie de soie, objets que les familles se transmettent de génération en génération. Il est porté par la matrone ou la marraine. Les parents choisissent les parrains et les marraines parmi les membres de la proche parenté : grands-parents, oncles et tantes et quand la fratrie s'agrandit, frères et sœurs aînés.



On ne peut pas refuser l'honneur d'être parrain ou marraine. Le scandale rejallirait sur la famille. Parfois, un parrain ou une marraine sont choisis parmi les membres de l'aristocratie villageoise ou dans des familles riches. Ce choix permet de hausser le prestige du couple et, pour l'enfant, d'obtenir des présents d'une qualité supérieure : cuillère et timbale en argent, étrennes jusqu'à l'âge de huit ou neuf ans, présent lors du mariage ou de l'entrée dans les ordres.

Pour le baptême, le cortège constitué autour de l'enfant part à pied pour l'église, sans la mère. Celle-ci se tient à l'écart et doit rester à la maison. Seules les femmes peuvent l'approcher. Cette période de solitude pour la maman - qui dure une quarantaine de jours - prend fin après les relevailles qui ont lieu à l'église. Lors de cette cérémonie, le curé attend l'accouchée à l'entrée de l'église. Elle tient

un cierge. Le prêtre accomplit un rite de purification devant l'autel de la Sainte Vierge.

Le nourrisson passe les six premières semaines de son existence emmaillotté de la tête aux pieds. On ne le lave pas afin de ne pas lui ôter sa couche de crasse protectrice, notamment le « kra » qui se forme au sommet du crâne du bébé.

JOURNAUX POLITIQUES DE LA DEUXIÈME MOITIÉ DU XIXE SIÈCLE

(Source : Denis Buchs, *La paroisse de Bulle-La Tour*, Ed. La Sarine, 2017)

LIBÉRAUX-RADICAUX

- *Le Confédéré* (Fribourg, 1848-1907). Organe des radicaux, surtout de Fribourg ville.
- *Le Journal de Fribourg* (Fribourg, 1859-1907). Radical, mais de tendance plus libérale. Destiné surtout aux milieux populaires et aux campagnes
- *La Gruyère* (Bulle, depuis 1882). Organe officieux des radicaux bullois et gruériens jusqu'en 1979.

CONSERVATEURS

- *Le Chroniqueur* (Fribourg, 1854-1881). Exprime l'opinion de la majorité élue en 1856. Est enlevé aux conservateurs modérés en 1878 pour devenir l'organe du Conseil d'Etat.
- *L'Ami du peuple* (Romont 1863-1869 ; Fribourg, 1869-1943). Créé par des ecclésiastiques pour contrer *Le Journal de Fribourg*. Partenaire de *La Liberté*. Organe des conservateurs ultras, destiné surtout aux campagnes.
- *La Liberté* (Fribourg, 1871). Journal créé par le chanoine Schorderet. Organe des conservateurs ultras, destiné à l'élite. Pour désigner *L'Ami du peuple* et *La Liberté*, les opposants parlent du N° 10, puis N° 13, siège de ces journaux à la Grand-Rue. Leurs partisans sont qualifiés de « libertards ». *La Liberté* est dite « la Menteuse » par ses adversaires.
- *Le Bien public* (Fribourg, 1879-1888). Créé par les conservateurs modérés pour s'opposer à l'orientation des journaux du N° 10/13. Ses partisans sont appelés « bienpublicards » ou « publicards ». *L'Union* (1881-1887; 1889-1894) en est une version populaire.
- *Le Fribourgeois* (Bulle, 1868-1978). A partir de 1893, avec le soutien d'un groupe de prêtres, devient l'organe des conservateurs indépendants, dits « fribourgeoisistes ». En 1902, il rallie le camp gouvernemental. Surnommé « le Crachoir » par ses adversaires, aussi bien conservateurs que radicaux.
- *Le Messenger* (Bulle, 1897-1907). Créé par les conservateurs gouvernementaux pour contrer *Le Fribourgeois* puis *La Gruyère*.

LA POLITIQUE DIVISE LE CLERGÉ

La coalition conservatrice portée au pouvoir en 1856 s'effrite au cours des années 1870, mettant en évidence une opposition entre les conservateurs libéraux, modérés, et les

conservateurs ultramontains appuyés par la plus grande partie du clergé. C'est l'époque du développement de la presse d'opinion et l'arrivée du clergé sur la scène politique. De nombreux prêtres sont actifs dans les rédactions, reflétant la division du clergé.

Le chanoine Schorderet se révèle l'animateur de la tendance conservatrice intransigeante, par le truchement de *La Liberté* et de *L'Ami du peuple*, de l'Association Pie IX (Piusverein), de rassemblements populaires et de festivités religieuses à forte connotation politique. La cléricisation de la vie politique fribourgeoise se concrétise dans l'organisation des Cercles catholiques, véritables machines électorales.

Ce fanatisme religieux, mettant en péril la paix confessionnelle, éveille la méfiance des conservateurs modérés, mais aussi celle de Mgr Marilley et d'un groupe de prêtres. L'évêque, qui envisage de démissionner dès 1876, propose pour lui succéder les abbés Frossard et Goetschmann. Le candidat du chanoine Schorderet et de Louis Weck-Reynold, chef du gouvernement, est l'abbé Cosandey, supérieur du Séminaire.

En 1878, Marilley intervient contre Schorderet auprès du nouveau pape, Léon XIII. Le conflit se répercute alors dans le choix du successeur de l'évêque et l'enjeu prend une dimension politique. Marilley est forcé de démissionner. Weck-Reynold intervient efficacement à Rome : Cosandey - Singinois de Saint-Sylvestre, ami de Schorderet - est nommé évêque, ce qui est perçu comme une victoire des conservateurs ultramontains. Le 15 octobre précédent était paru le premier numéro du *Bien public*, journal des conservateurs modérés, soutenu par Marilley et des prêtres de son entourage. Le journal donne naissance à un parti politique dit des « bienpublicards ».

LE SYLLABUS ET LA NOUVELLE RELIGIOSITÉ

Le Syllabus, œuvre du pape Pie IX en 1864, est un « *recueil renfermant les principales erreurs de notre temps* ». Cette publication est l'une des causes des tensions religieuses et du succès de l'ultramontanisme - unité de pensée avec le Vatican - qui ont marqué les dernières décennies du XIX^e siècle. Pie IX condamne notamment dans son Syllabus le rationalisme - il faut croire sans raisonner -, l'indifférence, le socialisme, le communisme, les sociétés secrètes, le libéralisme...

La proclamation du dogme de l'infaillibilité pontificale lors du concile de Vatican I en 1870 crée une division dans l'Église : dissidence des vieux-catholiques appelés aussi catholiques chrétiens. Cette proclamation fortifie encore l'ultramontanisme. La Constitution fédérale de 1874 n'arrange rien ! « Les articles confessionnels » ou « d'exception » interdisent l'ordre des Jésuites et les Chambres fédérales ont le pouvoir d'interdire d'autres ordres ; aucun nouvel ordre ni couvent ne peut être fondé ; les anciens ne peuvent être rétablis ; il ne peut être érigé de nouvel évêché sans l'assentiment du parlement.

Aussi, une religiosité démonstrative se développe-t-elle dans les années 1870. Plusieurs facteurs y concourent : la vénération pour Pie IX, les atteintes portées à l'Église par la Constitution fédérale, l'exaltation des cultes à la Vierge et au Sacré-Cœur. Dans le canton, le promoteur des manifestations religieuses de masse est le chanoine Schorderet, suivi par la majorité du clergé et soutenu par les conservateurs

ultramontains. Schorderet donne un nouvel élan à l'Association Pie IX (*Piusverein*), qui organise de grands rassemblements populaires. Certains réunissent des milliers de personnes en un seul lieu, d'autres concernent toutes les paroisses et comprennent processions, sonneries de cloches, fanfares parcourant les localités illuminées et pavées, tirs de canons et de mortiers, feux sur les montagnes. Les pèlerinages aussi prennent un nouvel essor, profitant du chemin de fer pour se rendre à Einsiedeln, Rome ou Lourdes.

Le caractère fanatique et exalté de ces manifestations inquiète une partie du clergé. En 1878, Mgr Marilley écrit à Rome : « Autrefois, les pèlerinages s'accomplissaient dans le silence, le recueillement et la prière. Aujourd'hui, d'après le mode adopté par le chanoine Schorderet et le soi-disant Comité des pèlerinages, il faut des sociétés de chant et de musique, des fanfares, des drapeaux, des banquets avec discours et toasts ».

C'est la même ferveur religieuse qui permet à des populations, souvent pauvres, d'édifier dans le canton 31 nouvelles églises entre 1860 et 1912.

Dans une vision négative et pessimiste de l'évolution de la société, le clergé et les autorités civiles s'associent pour imposer rigueur et puritanisme à tous les Fribourgeois. La danse n'est traditionnellement autorisée qu'un nombre restreint de jours, surtout à carnaval et aux trois jours de la bénichon. Cette réjouissance populaire est incomprise, si bien que, sous l'influence d'une partie du clergé, une loi interdisant toute danse entre en vigueur en 1889. Cette année-là, aux bénichons d'Estavayer-le-Lac et de Bulle, la jeunesse passe outre, provoquant quelques heurts et des condamnations. Les autorités doivent faire marche arrière et tolérer qu'on danse à la bénichon. Le pèlerinage à Notre-Dame des Marches, fixé dès 1892 au mardi de la bénichon, devait éloigner les paroissiens des ponts de danse... (*D'après Denis Buchs, op.cit.*)

GÉRARD GLASSON, GG (1918-1982)

La trace de deux initiales, par Patrice Borcard, « La Gruyère », 16 juillet 2002

Il y a vingt ans, le 17 juillet 1982, disparaissait Gérard Glasson, ancien rédacteur en chef de «La Gruyère». Journaliste engagé, homme politique, notable, il avait imposé ses deux initiales comme la marque d'un style, comme le symbole d'un combat. Que reste-t-il de cette personnalité, deux décennies après sa mort ? Témoignage de Michel Gremaud, son successeur à la rédaction en chef, et de Pierre Thomas, son premier stagiaire.

C'est peu dire que cet homme a marqué le journal dans lequel il signe son premier papier en 1939 et dont il fut le rédacteur en chef jusqu'à la fin de l'année 1979. Gérard Glasson tient de ces figures tutélaires qui fréquentent volontiers la légende et le symbole. Régulièrement son nom est attaché à cette « Gruyère » qu'il avait érigée en instrument de combat. Deux décennies après sa disparition, survenue au matin du 17 juillet 1982, la rédaction reçoit encore quelques courriers adressés à « Monsieur Gérard Glasson ». Et dernièrement, lors d'une étude de marché, il s'est trouvé deux lecteurs pour regretter que GG ne signât pas davantage de billets ! L'anecdote témoigne de la pérennité de cette figure qui a durablement marqué la région. A sa mort, ce journal lui érige une stèle de

trois pages, dont il ressort la parfaite fusion entre le journaliste et l'homme politique. Car Gérard Glasson était d'un temps où le journalisme servait d'abord à défendre des opinions. En 1939, lorsque GG inaugure sa carrière dans ce journal, acquis par son père Alphonse en 1903, il sert avant tout des convictions militantes.

UNE PERSONNALITÉ CHARISMATIQUE

Sa cible, c'est le système conservateur de Fribourg, régime noir foncé que « La Gruyère » combat depuis ses débuts, en 1882. Durant cette période combattante, Gérard Glasson va se forger une réputation de polémiste, qui lui vaudra, à sa disparition, d'être comparé aux Léon Savary, Pierre Grellet et Pierre Béguin. Haute en couleur, la période n'est pas sans conséquences pour la survie du titre, comme l'écrivait André Glasson, son frère aux commandes administratives du journal et de son imprimerie : « GG fonça dans la polémique, ne manquant pas une occasion de découvrir une faille dans le système politique en place. Question d'aiguiser la dent qu'il avait héritée contre le régime. Et il y allait généreusement, ne se souciant pas des risques et des conséquences que pouvait entraîner sa prose contre les intouchables de l'époque. Et pendant ce temps, j'imaginai où je pourrais trouver l'argent qui servirait à payer les pots cassés. »



Avec un sens politique peu commun, ce jeune homme de 26 ans transforme l'émeute des bouchers bullois de 1944 en une affaire politique qui conduira à un véritable séisme lorsque, deux ans plus tard, le premier radical (le Bullois Pierre Glasson) évince Joseph Piller du Conseil d'Etat. Au feu de ce combat politique qui lui vaudra de nombreuses comparutions en justice, se forge une personnalité charismatique. Dès 1946, GG entre en politique et devient à 28 ans le plus jeune député fribourgeois, une fonction qu'il occupe durant trois décennies. Le journaliste collectionne les mandats politiques, conduit le Cercle des arts et métiers de Bulle, ville dont il est également conseiller général. Il préside le Parti radical de la Gruyère puis celui du canton (1958-1964) avant de siéger sous la coupole fédérale, au Conseil national dont il est député entre 1966 et 1974.

Le tribun polémiste est devenu un notable au moment où le canton opère sa mue. Dès le milieu des années soixante, le pluralisme s'impose dans ce canton longtemps vêtu de noir. Et lorsque « La Liberté », instrument du pouvoir conservateur, abandonne sa fonction militante sous la férule de François Gross, Gérard Glasson perd un adversaire idéal. Et il peinera, dans ces années de métamorphose, à trouver ses marques, s'amusant à prolonger les joutes éditoriales avec le rédacteur du Fribourgeois, qu'il apostrophait dans ses colonnes avant de le retrouver pour l'apéritif vespéral !

En 1976, les frères Glasson assurent la pérennité de leur journal en le vendant au groupe Saint-Paul, éditeur de « La Liberté ». Deux ans plus tard, un grave accident de santé contraint Gérard Glasson à se retirer, au terme de quarante ans d'activités harassantes, marquant ainsi une césure dans l'histoire du titre. Une nouvelle équipe, conduite par Michel Gremaud, reprend les rênes de « La Gruyère », qui s'émancipe rapidement de son rôle militant. Une page se tourne. Et dans son dernier texte, *De la diligence à la lune*, cette chronique gruérienne racontée à travers le prisme du journal, GG ne peut cacher

sa nostalgie pour le temps des combats. Il meurt deux mois avant la fête organisée le 11 septembre 1982 pour le centenaire de « La Gruyère ».

UNE BELLE HISTOIRE POUR LE COURS INFÉRIEUR DE JADIS !

Cette histoire se trouve dans le premier des livres uniques rédigés par l'abbé Raphaël Horner, celui du cours inférieur qui a paru en 1884. Celui que je possède fait partie de la 14^e édition publiée en 1920. Son titre : « Livre de lecture pour les écoles primaires du canton de Fribourg, Degré inférieur. » En 1940, lorsque j'étais au cours inférieur, j'avais ce livre... Une des belles histoires morales présentée par Raphaël Horner !

La gravure est celle qui illustre le récit.

Dans un temps de famine, par une rude et froide journée d'hiver, une femme inconnue était entrée dans le village et elle allait de porte en porte demander l'aumône. Ses vêtements étaient propres, mais extrêmement usés et rapiécés en divers endroits. Comme la neige tombait en abondance et que le vent soufflait avec force, elle avait serré autour de sa tête un mouchoir qui ne laissait à découvert qu'une partie de son visage. Elle tenait à la main droite un bâton et au bras gauche elle portait un panier.

Dans la plupart des maisons, on ne lui donnait qu'une misérable aumône et encore la lui passait-on simplement par la fenêtre. Quelques gens riches la renvoyaient même avec dureté. Un seul villageois, l'un des moins aisés de la commune, la fit entrer dans sa chambre, qui était bien chauffée, et sa femme qui venait de cuire un gâteau, en donna un gros morceau à la pauvre mendicante.

Le lendemain, tous les villageois à la porte desquels l'étrangère était venue demander l'aumône furent invités à venir souper au château d'un seigneur fort riche qui habitait le village. Ils ne s'attendaient guère à cet honneur et ce fut pour eux un sujet de grand étonnement. Jamais ils n'avaient reçu une pareille invitation. Lorsqu'ils entrèrent dans la salle à manger, ils y virent deux tables, dont l'une était fort petite et chargée de mets délicats et choisis, et dont l'autre, beaucoup plus grande, était couverte d'une quantité d'assiettes, sur lesquelles se trouvaient soit un morceau de pain moisi, soit quelques pommes de terre, soit une poignée de son ; sur quelques-unes même il n'y avait rien du tout.



Alors la dame du château leur dit: « Cette mendicante déguisée qui se présenta hier à votre porte, c'était moi. Dans le temps de détresse où nous sommes, et où le pauvre a

tant de peine à trouver de quoi vivre, je voulais mettre à l'épreuve votre bienfaisance. Les deux braves gens que voici m'ont permis de me réchauffer à leur foyer et m'ont nourrie aussi bien qu'ils ont pu. C'est pourquoi ils souperont aujourd'hui avec moi et je leur ferai une pension pour le reste de leurs jours. Quant à vous autres, régalez-vous des aumônes que vous m'avez faites et que vous voyez là sur les assiettes de cette table. En même temps, que ce soit pour vous une utile leçon et réfléchissez qu'il vous sera fait dans l'autre monde selon ce que vous aurez fait dans celui-ci à votre prochain. »

Cette histoire est arrivée en Angleterre il y a quelques années ; la dame s'appelait lady Grey.

L'ARRIVÉE DE L'A 12 ; UN BOULEVERSEMENT

Article paru dans « La Gruyère » du 8 août 2019, sous la signature de Maxime Schweizer avec une photo de Chloé Lambert.

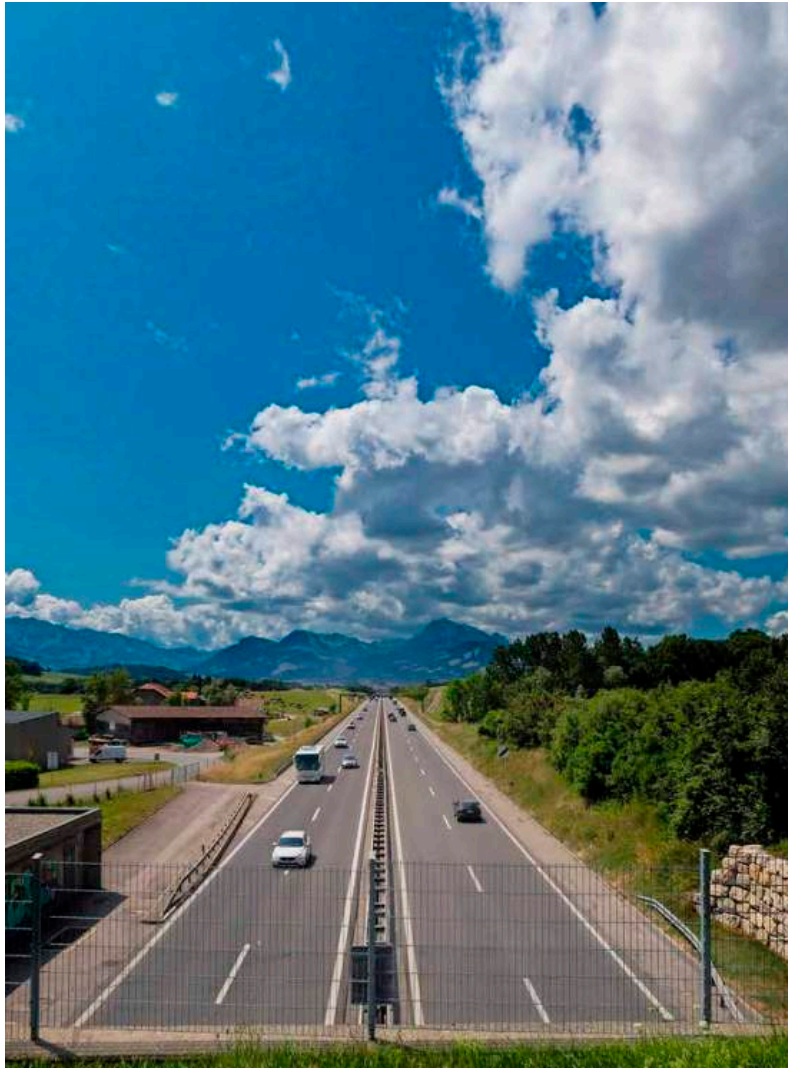
Lundi 23 novembre 1981. Fribourg s'apprête à sortir de son isolement. Le tronçon bullois de l'autoroute A12 depuis Avry-devant-Pont est inauguré en grande pompe. Le canton est relié au reste de la Suisse. Le destin de Bulle et celui de la Gruyère en seront à jamais bouleversés.

La RN12 a permis à la région de vivre un développement instantané. Au lendemain de l'inauguration, Michel Gremaud, ancien rédacteur en chef de *La Gruyère*, écrit: « L'ouverture de l'autoroute n'est pas un aboutissement, mais un commencement. » Il a eu raison.

« Avec l'arrivée de l'autoroute en 1981, Bulle est devenue la capitale du Sud qui fait le lien avec le Pays-d'Enhaut, la région de Bellegarde, Châtel-Saint-Denis et même Romont », fait remarquer André Genoud, alors responsable de l'achat des terrains pour la commission fribourgeoise des routes. « Où qu'on aille depuis Berne, Fribourg, Martigny ou Lausanne, on est obligés de passer par Bulle. »

Cependant, à l'époque, toute la Gruyère n'était pas ravie de voir débarquer l'autoroute. Préfet de la Gruyère de 1981 à 2001 et intronisé huit jours après l'inauguration, Placide Meyer se souvient d'un climat mêlant enthousiasme et appréhension. « Dans l'ensemble, nous étions heureux de l'arrivée de l'autoroute. Mais il ne faut pas oublier qu'au départ, il y avait des craintes. Certains avaient peur que les travailleurs désertent la Gruyère pour aller à Berne ou à Lausanne. »

Cet exode aurait pu se concrétiser si une loi sur le développement des régions de montagne n'était pas entrée en vigueur. « Grâce à trois prêts sans intérêt d'une valeur totale de 110 millions de francs, nous avons pu réaliser de grandes choses. Que ce soit des plans médico-sociaux, des crèches ou des magasins. Il ne suffisait pas d'attirer les entreprises. Il fallait convaincre leurs cadres de s'établir en Gruyère et d'y rester. »



GRAND BOUM EN GRUYÈRE

Cette loi a permis à l'ancien préfet de fédérer toute une région. « Grâce à la création d'une association de communes, un fort esprit de corps s'est créé dans le district et les infrastructures se sont développées. »

Parmi les entreprises venues s'installer à Planchy : Liebherr en 1978 et Sottas en 1987. « L'arrivée de l'autoroute était une des conditions posées par Hans Liebherr, rappelle Claude Ambrosini, directeur de Liebherr Machines Bulle. Il ne parlait pas français et Gaston Dupasquier, ancien syndic, ne savait pas l'allemand, mais ils se sont compris. Ils savaient qu'ils changeraient radicalement la rapidité du développement de la région. »

Même son de cloche pour Bernard Sottas, fondateur de la société éponyme. « Les voies de communication sont essentielles et la zone industrielle de Planchy était également prometteuse avec les terrains à disposition et la visibilité depuis la RN12. »

Cette visibilité, l'entreprise Sottas l'exploite depuis l'achat de 9000 m² en 1987. « Les discussions ont duré trois ans, explique Bernard Sottas. Ensuite, comme l'A1 n'existait pas encore, notre façade restait une occasion unique de montrer notre savoir-faire. Nous avons pris un grand plaisir à développer une apparence audacieuse. »

AUTREFOIS, LA CAMPAGNE

Avant 1981, Bulle était entourée de champs. Pour construire l'autoroute, il a fallu parlementer avec les propriétaires, en majeure partie des agriculteurs. « Dans l'ensemble, ils avaient bien compris les enjeux, rapporte André Genoud. Mais, parfois, je négociais cinq centimes par cinq centimes. »

« L'arrivée de l'A12 a bouleversé les habitudes gruériennes, reprend Placide Meyer. Elle a permis à tout le district d'attirer des industriels, des promoteurs immobiliers, etc. Je me souviens que les permis de construire s'empilaient sur mon bureau. Avec le recul, peut-être avons-nous été dépassés par cette vitesse de développement ? » Un développement qui continue d'animer les débats.

Difficile aujourd'hui d'imaginer Bulle sans l'autoroute. Et pourtant... Le canton de Fribourg aurait pu se retrouver avec une seule route cantonale, comme la voie entre Lausanne et Berne à travers la Broye. « Bulle et le canton en général n'entraient pas dans les premiers plans routiers de la Confédération en 1956, explique André Genoud. Le canton de Vaud voulait sa propre voie rapide qui reliait l'ouest de Fribourg en passant par Romont pour arriver à Puidoux. »

Un Châtelois monte alors au créneau pour que les intérêts du canton de Fribourg soient mieux servis. « Le conseiller d'Etat Claude Genoud a payé de sa personne et s'est battu pour la RN12. » Mais, coup de tonnerre, en 1960, l'A1 entre Morat et Yverdon – finalement retardée par des oppositions et terminée en 2001 – est plébiscitée par Berne au détriment de l'actuelle A12.

« En 1963, Claude Genoud décide donc de rallier bon nombre de syndics valaisans, vaudois et fribourgeois pour faire pression sur Berne et faire passer la RN12 en route nationale de première classe, poursuit André Genoud, ancien directeur des GFM. Mais jamais il n'a voulu supprimer l'A1, il souhaitait que les deux voies rapides soient réalisées. » En s'alliant, les trois cantons ont réussi à se faire entendre dans la capitale.

DE DEUX À QUATRE VOIES

Une fois que le tracé fut dessiné – « après une âpre lutte » – restait à décider du nombre de voies. « Plusieurs rapports d'ingénieurs de la Confédération ne voyaient pas la nécessité de réaliser quatre pistes. Initialement, la RN12 était prévue sur deux voies au total. »

André Genoud raconte d'ailleurs une anecdote cocasse : « J'ai toujours acheté les terrains pour quatre voies. Robert Ruckli, inspecteur des routes pour la Confédération, était venu visiter le chantier et était étonné de la largeur de la route. Il a alors demandé si c'était bien une route avec deux pistes... Il était reparti à Berne furieux. »

« UNE BELLE AVENTURE »

Sans la RN12 ou l'A12, c'est selon, Bulle n'aurait pas son rayonnement actuel et n'aurait pas vécu une telle expansion. « Sûrement que la ville se serait développée, mais jamais à

ce point, analyse Placide Meyer. Les instances politiques cantonales, gruériennes et bulloises se sont montrées intelligentes pour prendre part à cette belle aventure.

L'ANTENNE DU MONT-GIBLOUX



<https://torpille.ch/listing/antenne-du-mont-gibloux/>

L'antenne du Mont-Gibloux est une antenne émettrice radio et télévision située au point culminant de l'ensemble de collines formant le Gibloux à 1205 mètres d'altitude. Elle possède une terrasse panoramique gratuite mais fermée en hiver en raison du danger provenant de la chute de morceaux de glace.

La tour marque le point frontière de trois districts du canton de Fribourg avec le district de la Gruyère (commune de Sorens), le district de la Glâne (Villarsonnens) et le district de la Sarine (commune du Gibloux créé en 2016 par le regroupement de 5 communes dont Farvagny). L'antenne, propriété de Swisscom et construite en 1994, est haute de 118 m avec la flèche. La structure en béton, elle, a une hauteur de 65 m.

L'accès se fait en voiture du côté du district de la Gruyère, il suffit de suivre le panneau de l'antenne et on arrive à un parking dans la forêt de la commune de Pont-en-Ogoz. A partir de là on accède à la tour par une petite route goudronnée longue d'environ 1,6 km pour 180 de dénivelé. La montée prend environ 40 minutes et la descente environ 25.

LA TERRASSE PANORAMIQUE

Une terrasse panoramique tout autour de l'antenne est disponible à 37 mètres de hauteur de mai à octobre. On y accède gratuitement par un escalier en colimaçon composé de près de 200 marches adossées à la tour. La vue à 360 degrés est magnifique sur la région de la Gruyère, les Alpes et le Jura. Les panneaux didactiques du « Géorama »

le longs des escaliers et au niveau de la terrasse, offrent un aperçu de l'histoire de l'univers, de la terre et de la vie.

BALADES

Un grand nombre de promenades sont disponibles dans la région du Gibloux, de même qu'un sentier botanique forestier menant à la tour. Au pied de la tour, il est possible de faire des grillades avec la présence de tables en bois, des toilettes sont également à disposition. A noter la présence dans la commune du Gibloux (Villarlod), des deux téléskis du Mont Gibloux dont un pour les enfants.

TEXTE EN PATOIS SUR LE GIBLOUX, « LA GRUYÈRE » DU 10 AOÛT 2019

Par Vonvon Kolly

Kemin i âmo bin martchi è kan l'é fan dè prindre d'la ôtyà, i m'in vé d'la pâ dè Malèché ou dèchu dè Chorin. On kou din la dzà, i prinyo le chindê « botanique », por arouvâ a la Toua dou Dzubyà. A la ruva dè chi chindê di pititè pyakè dè fê bayon le têrmo djuchto – achebin in patê – di pyantè, di j'âbro è botsalè k'on pou frochi in pachin. Arouvâ ou pi d'la toua, dou-thin katr' ègrâ vo j'atindon por arouvâ chu ouna têrache yô vo ji on kou d'yè a vo moutchi le chohyo. Du lé hô, i vèyo achebin ma méjon, ma dè pye pri.

Po redèchindre vè Chorin, i prinyo le chindê ke pâchè vè la fontanna a Katiyon. Chi l'indrê no j'aprin k'in mil-nouthin chouchantè-katro, di tsahyà d'la kotse dou Dzubyà – Piéro Barras, Luvi Marchon, Roger Spicher è Milon Mesot – li-yan kaptâ on felè d'ivouè po chuchtintâ on piti no in bou. Kotyè j'an apri, la chochyètâ dè dèvelopemin dè Vuthèrnin-Velâlou l'a betâ ouna bala pèra chkultâye ke rapalè le konto d'la chorchyère chu cha remache.

Lè fariboulè d'la Katiyon l'è achurâ ôtyè dè bènirâ po Dominik Patchi, li ke no j'a fê le dichkour dou Premi d'Ou a Vupin. Irè farmo galé è i tsandzè dè chin k'on intin chovin. L'a bin chu mèhyâ la vretâ dou keminhyèmin d'la nahyon avu lè konto ke viron outoua, è achebin rèlèvâ la tsanthe ke no j'an dè chochrâ din nouthron bi payi.

TRADUCTION LITTÉRALE

Comme j'aime bien marcher et quand j'ai envie de prendre de la hauteur, je m'en vais du côté de Malessert au-dessus de Sorens. Une fois dans la forêt, je prends le sentier botanique, pour arriver à la Tour du Gibloux. Au bord de ce sentier de petites plaques de fer donnent le terme juste – aussi en patois – des plantes, des arbres et arbrisseaux qu'on peut frôler en passant. Arrivé au pied de la tour, 204 escaliers vous attendent pour arriver sur une terrasse où vous avez un coup d'œil à vous couper le souffle. De là-haut, je vois aussi ma maison, mais de plus près.

Pour redescendre vers Sorens, je prends le sentier qui passe vers la fontaine à Catillon. Cet endroit nous apprend qu'en 1964, des chasseurs de la contrée du Gibloux – Pierre Barras, Louis Marchon, Roger Spicher et Milon Mesot – ont capté un filet d'eau pour alimenter un petit bassin en bois. Quelques années plus tard, la société de développement de Vuisternens-Villarlod a posé une belle pierre sculptée qui rappelle le conte de la sorcière sur son balai.

Les contes de la Catillon c'est sûrement quelque chose de béni pour Dominique Pasquier, lui qui a fait le discours du 1^{er} août à Vuippens. C'était très joli et ça change de ce que l'on entend souvent. Il a bien su mêler la vérité du commencement de la nation avec les contes qui tournent autour et aussi la chance que nous avons d'habiter dans notre beau pays.



ASPECTS DE LA RELIGION AU COLLÈGE ST-MICHEL AU XIX^E SIÈCLE

D'après le livre « Jean-Pierre et les promesses du monde » de J.P. Henry, Payot 1978

L'auteur rappelle ici une anecdote : à la grand-messe du collège, le P. Havrilowitch, un jésuite polonais qu'il assistait comme servant, aspergeait largement les élégants chapeaux des dames et des demoiselles, « sainte vengeance » de la distraction qu'elles provoquaient chez les étudiants, et probablement, ajoute Jean-Pierre, indice de la misogynie qu'il décèle chez les Pères.

FAIRE LE SIGNE DE LA CROIX ET CHASSER LES TENTATIONS

Le signe de la croix, on le faisait à tout propos et quand, de loin, l'on voyait un étudiant porter rapidement sa main du front à la poitrine et d'une épaule à l'autre, l'on pouvait aisément deviner qu'il avait à résister à une tentation et que le diable n'était pas loin. En effet, un moment après, vous en sentiez vous-même les attaques convulsives et ces tentations allaient de l'un à autre comme une mouche importune. Il serait difficile de dire en quoi consistaient nos tentations à cet âge-là, autrement qu'en disant que les jésuites nous faisaient des scrupules de tout et sur tout. Mais, au moment de la puberté, l'unique tentation était décidément la femme. « Il faut, nous dit le P. Burgstahler, éviter la fréquentation des personnes de sexe différent, même ne pas les regarder. Quand pareille pensée vous vient en tête, ne pas vous y arrêter, la chasser aussitôt, et pour cela avoir recours à la prière, élever votre âme à Dieu, recourir à la sainte Vierge, à saint Louis de Gonzague, penser à la mort, etc. Si, néanmoins, la tentation ne disparaît pas, ayez recours à la distraction : pensez à l'église, aux pierres du chemin, aux arbres, etc., dans votre chambre, mettez-vous à la fenêtre, comptez les tuiles des toits voisins, etc., faites aussi des problèmes d'arithmétique, car, pour cela, il faut prêter une grande attention à ce que l'on fait. Au lieu de combattre ces pensées, j'ai connu des gens qui lisaient des romans, et, d'autres encore, qui lisaient des livres de médecine par pure curiosité. Faut-il alors s'étonner que ces personnes-là succombent ?

Le P. Burgstahler parlait latin aux jeunes gens qui suivaient son cours de philosophie. Nous ne commencions jamais rien sans faire le signe de la croix. On nous recommandait de le faire souvent et, quoiqu'il fut vite fait, ce petit signe, pourtant, nous embarrassait quelquefois. Mais les jésuites nous disaient que nous ne devons pas rougir des pratiques de notre religion, sans quoi, Dieu, à son tour, rougirait de nous. A Fribourg, le précepte était facile à suivre, au milieu d'une population très catholique qui observait toutes les pratiques peut-être encore plus que les étudiants eux-mêmes. Mais, au milieu des protestants, la chose devenait plus difficile. Plusieurs d'entre nous, qui étaient du canton de Genève, avaient des régions protestantes à traverser en diligence pour arriver chez leurs parents. Il fallait nous arrêter dans les auberges. Comment surmonter la gêne que nous ressentions à faire le signe de la croix avant de manger, là, dans un lieu public, en présence de tant de personnes qui se moqueraient de nous ? Pour ma part, je ne pus jamais surmonter cette espèce de honte et je mangeai chaque fois, selon l'expression des jésuites, comme une bête, sans remercier Dieu des bienfaits qu'il m'accordait ; mais je tranquillisais ma conscience par cette autre maxime également des jésuites : *Quand on craint de causer du scandale, il vaut mieux s'abstenir.*

A Fribourg, c'était autre chose. On y aurait au contraire encouru le risque d'être montré du doigt en ne les observant pas. Toutes les fois, par exemple, que l'on y sonnait la cloche de l'angélus, le matin, à midi et le soir, chacun se découvrait dans la rue, faisait le signe de la croix et récitait dévotement la prière qui commence ainsi : *L'ange du Seigneur annonça à Marie*, etc. Dans l'intérieur des maisons, on se mettait à genoux. Pendant les orages, on faisait aussi le signe de la croix à chaque éclair et, dans l'intérieur des maisons, beaucoup de personnes se mettaient en prières autour d'un cierge bénit qu'ils allumaient. La branche de buis, que l'on avait fait bénir le dimanche des Rameaux servait aussi de paratonnerre.

Quand un prêtre passait dans la rue, on le saluait toujours. Quand, en surplis, il allait porter le saint-sacrement à un moribond, chacun s'arrêtait sur son passage, se mettait à genoux, faisait le signe de la croix et priait pour le mourant. Il y avait, sur la tour de Saint-Nicolas, une petite cloche que l'on entendait au loin et que l'on sonnait toutes les fois que quelqu'un était sur le point d'expirer. Pour cette raison on l'appelait la cloche des agonisants. En quelque lieu que l'on fût, quand on l'entendait, on se mettait en prière.

L'EAU BENITE

Dans l'église, dans la chapelle et dans leurs chambres, les jésuites avaient de l'eau bénite. Ils nous recommandaient d'en avoir aussi dans les nôtres et j'ai connu plus d'un pieux étudiant qui n'entrait jamais dans sa chambre ou qui n'en sortait jamais sans faire le signe de la croix avec de l'eau bénite. On la tenait dans un petit bénitier de porcelaine ou de fer-blanc attaché à la muraille du côté où la porte s'ouvrait. Il était surmonté d'une croix, quelquefois de l'image de la Vierge et on le décorait encore de la petite branche de buis que l'on avait fait bénir le dimanche des Rameaux. Rien n'était plus facile que d'augmenter l'eau bénite sans pour cela diminuer en rien son efficacité. Il suffisait une fois pour toutes d'en aller chercher à une église dans une petite fiole. Pourvu qu'on ne la laissât pas entièrement évaporer on pouvait y ajouter autant d'eau commune que l'on voulait.

LE CHAPELET

Tout le monde sait ce qu'est un chapelet. Un certain nombre de grains enfilés, cinquante ou à peu près, sur lesquels on récite des *Ave Maria* et à chaque dizaine un plus gros sur lequel on récite un *pater*. On commençait la dévotion du chapelet par faire le signe de la croix, baiser la croix, réciter un *credo* et trois *Ave Maria*. Quand on le récitait trois fois de suite, sans interruption, ce qui faisait quinze dizaines d'*Ave Maria*, on appelait cela le rosaire. Cette dévotion était toujours en l'honneur de la Vierge Marie. Il y avait de grandes indulgences attachées à l'un et à l'autre. Ces indulgences étaient encore bien plus grandes quand le chapelet avait été béni. Pour cela, il fallait qu'il ne fût ni de verre ni d'aucune autre matière fragile. Le chapelet une fois béni et muni ainsi de ses indulgences ne pouvait plus servir qu'à l'usage d'une seule personne. Tout chapelet prêté perdait pour toujours les indulgences qui y étaient attachées. Je n'ai jamais pu comprendre pourquoi. Mais nous croyions cela comme nous acceptions bien d'autres choses uniquement parce qu'on nous les répétait. Un homme très sensé auquel je communiquai plus tard cette observation me répondit que, dans l'origine, les prêtres avaient sûrement défendu de prêter les chapelets bénits, uniquement dans l'intention d'en augmenter le nombre pour des raisons financières. On vendait les indulgences avant la Réforme et, de nos jours, si la messe ne se vend pas, elle se paye. Mais non, nous dit plus tard le P. Burgstahler, la messe ne se paye pas : « Ce n'est qu'une offrande, et, après tout, qui vit pour l'autel doit aussi vivre de l'autel. »

LE SCAPULAIRE

Il s'agit de deux petits morceaux d'étoffe bénite, renfermant le monogramme de la Vierge, que l'on portait ensuite continuellement sur soi à l'aide d'un ruban passé en sautoir. Le scapulaire devait reposer immédiatement sur la peau et non pas sur la chemise. La raison qu'on en donnait était que le scapulaire ne devait jamais être déposé en quelque circonstance que ce fût. Même en nous baignant nous ne le déposions pas. Tout homme qui mourait avec le scapulaire sur le corps, nous disaient les jésuites, était sûr d'être sauvé. Quelque péché qu'il eût commis, la Vierge le prenait en si grande bienveillance qu'à l'article de la mort, elle lui faisait éprouver un si grand repentir qu'il était aussitôt admis au sein des élus. Ces deux petits morceaux d'étoffe ne préservaient pas seulement le porteur de la mort éternelle, mais, même en ce monde, on nous citait des exemples où ils avaient préservé de la mort du corps. Ces exemples étaient rassemblés dans le petit livre de la confrérie. Un officier, par exemple, reçut dans une bataille un coup de feu et la balle vint s'aplatir sur son scapulaire !

Note. Le scapulaire, ainsi que l'indique son nom, n'est originairement que ce vêtement de différente forme qui recouvrait les épaules (*scapulae*) de quelques moines. Le plus célèbre de tous est le saint scapulaire des carmélites que le grand prieur de l'Ordre, Simon Stock, prétendit avoir reçu en 1251 des mains de la Vierge Marie elle-même, avec l'assurance que tout moribond qui s'en trouverait revêtu échapperait à l'enfer.

LA FIN DES ALAMBICS

Un texte sur « la goutte » figure dans *Episodes...* N° IV. Ce texte-ci est un complément.

Naguère, la distilleuse passait dans les villages. On l'appelait aussi le coquemar. On lui confiait la distillation du contenu des tonneaux de cerises, de pommes, de poires, de pruneaux... Leurs propriétaires repartaient avec des estagnons ou des tonnelets de goutte. Avant l'Arrêté et la Loi dont il est question ci-après, les paysans distillaient « à la maison » avec leur alambic privé. Il y eut des distillations clandestines. Mais gare à ceux qui se faisaient « choper » ! *Photo d'une distilleuse se rendant de village en village*

LA CONFÉDÉRATION INTERVIENT CONTRE LES ABUS

La lutte contre l'alcoolisme a été soutenue - souvent sans grand succès ! - pendant des décennies. La consommation d'alcool se situait, en 2011, à 8,5 litres d'alcool pur par habitant tandis qu'en 1900, elle était de 17 litres ! Brève explication sur l'origine de cette « marée de schnaps », pour reprendre l'expression figurant dans un article de « Terre et Nature » du 25 octobre 2012. Avant 1848, la plupart des cantons percevaient des taxes sur les boissons alcoolisées. Or, la constitution fédérale de 1874 a introduit la liberté de commerce et d'industrie et ces taxes ont été supprimées. Résultat : de nombreux débits d'alcool se sont ouverts ; l'augmentation de la consommation a été considérable. L'eau-de-vie de pommes de terre, et même de betteraves, est produite en quantité.

En 1908, la Confédération a interdit l'absinthe. Le conseiller fédéral fribourgeois Jean-Marie Musy est à l'origine des mesures qui ont été prises à l'époque où il dirigeait le



département fédéral des Finances et Douanes (1920-1934). Le 6 avril 1930, le peuple suisse approuve un Arrêté fédéral qui porte sur la limitation du nombre de distilleries, la réintroduction de l'impôt sur les eaux-de-vie, l'obligation faite à la Confédération d'acheter l'eau-de-vie des fruits à pépins, l'encouragement à la consommation des fruits et des pommes de terre sans distillation.

Après l'Arrêté, la Loi. L'Assemblée fédérale approuve la Loi sur l'alcool - dite Loi Musy - le 21 juin 1932. La Confédération a le monopole sur toutes les boissons distillées. Elle

encourage l'abattage de millions d'arbres fruitiers à hautes tiges, elle rachète des milliers d'alambics...

QUAND MONSIEUR LE CURÉ TONNAIT CONTRE LES ABUS D'ALCOOL...

A la fin du XIXe siècle, les curés vitupèrent les alcooliques. Les écrits des curés de Matran et de Promasens figurent parmi les plus percutants. Un bref passage de « L'épidémie des cabarets », opuscule de l'abbé Dominique Thierrin, curé de Promasens, publié en 1883 : « Peu à peu, on prend goût au cabaret ; on boit par habitude et on finit par boire avec passion, seul, à l'abri du regard de ses camarades. Alors on atteint le dernier degré de l'échelon, on est devenu un ivrogne et conséquemment impuissant à se gouverner. Les idées se brouillent et s'obscurcissent, la volonté se dégrade, la raison s'abîme. La brute a remplacé l'être pensant. » Le curé de Matran, l'abbé Etienne Descloux, n'est pas en reste ; ses homélies et ses écrits s'en prennent violemment à l'alcoolisme.

A l'Ecole normale d'Hauterive, en 1929 déjà, les élèves bénéficient de représentations cinématographiques alors que le cinéma est encore presque inconnu. Le 13 février est projeté le film *Quand nos fruits mûrissent*, sur l'utilisation des fruits et la nocivité de l'alcool, pour illustrer le projet d'Arrêté du Conseil fédéral inspiré par Jean-Marie Musy, Cet Arrêté sera accepté par le peuple le 6 avril 1930. Le jour de la votation, Eugène Dévaud écrit : «L'Ecole normale a déceimment fait son devoir, d'où une forte proportion de oui à Posieux.» Il envoie un télégramme à M. Musy, président la Confédération en 1930. Le magistrat répond en des termes très aimables.

ELISE PILLER-RAETZO (1918-1996) DISTILLE EN CACHETTE...

Extrait de « Tous mes fils auront un métier », de Jean Steinauer, in « Fribourgeois, Un dictionnaire des anonymes », Sté d'histoire, 2016

(...) Elise elle-même, qui était mignonne, se trouva enceinte avant ses 17 ans mais convola aussitôt avec le géniteur, Anton Piller, d'Alterswil, rejeton totalement anarchiste d'une famille paysanne rangée. Le couple s'installa au Hübeli, à l'écart du village, au bord du Weissenbach si propice à la pêche - sans permis, bien sûr, des truites que le petit Otto commercialiserait chez les gourmets de la région, curés en tête. Dans les forêts voisines d'Alterswil, Anton braconnait les chevreuils. Il professait que l'important est d'avoir toujours à manger. Pour le reste, la famille possédait une vache, et le père consacrait aux chantiers ou à la voirie le temps de travail que ne requérait pas sa minuscule ferme.

C'est pour faire tourner le ménage que l'intelligente et entreprenante Elise imagina de produire, clandestinement bien sûr, du schnaps de pomme de terre. Qualité oblige, le succès commercial fut au rendez-vous... jusqu'à ce que la dénonciation d'un jaloux provoque une descente de police à la ferme, avec perquisition, découverte de l'alambic (mais pas du stock, enterré sous le poulailler !) et condamnation à une lourde amende. On vit alors ce miracle émouvant : le directeur de la Régie fédérale des alcools intercédait en faveur de la délinquante...

ALEXANDE DAGUET, UN GRAND FRIBOURGEOIS

D'après Alexandre Fontaine, « Au cœur de l'histoire et de l'école suisses », pdf

Alexandre Daguet (1816–1894) a marqué notre pays à deux titres, comme historien de la Confédération et comme théoricien influent de la pédagogie. Il a en particulier posé les bases d'un enseignement unifié en Suisse romande.

Né à Fribourg, Alexandre Daguet entre au Collège Saint-Michel en 1827. Chez les Jésuites, il acquiert une solide culture classique, un goût prononcé pour l'histoire, ainsi que la maîtrise du latin et de l'allemand. Ces huit années passées au « Collège européen de Fribourg » - plus de deux tiers des élèves proviennent de grandes familles étrangères, en particulier françaises - modèlent sa pensée. Mais Daguet gardera une rancune tenace à l'égard de ses anciens maîtres, accusés d'avoir délaissé les élèves fribourgeois et de ne pas s'être assez consacrés à la cité de Fribourg.

A cause de son esprit libéral et grâce à sa culture, Alexandre Daguet s'est vu confier diverses fonctions dans des institutions proches du libéralisme. Il fut successivement professeur à l'Ecole moyenne de Fribourg (1837-1843), directeur de l'Ecole normale des instituteurs à Porrentruy (1843-1848) - voir ci-après -, directeur de l'Ecole cantonale de Fribourg (1848-1856), de l'Ecole secondaire des filles à Fribourg (dès 1857), puis, de 1866 à sa mort, professeur d'histoire et d'archéologie à l'Académie de Neuchâtel. L'Ecole cantonale de Fribourg, rappelons-le, avait remplacé le Collège St-Michel au temps où le régime radical avait le pouvoir dans le canton de Fribourg.

Dans son essai sur la réorganisation de l'instruction publique en 1848, Daguet souligne : « L'esprit suisse et fédéral a été banni de nos écoles. Les tendances exclusives des Jésuites à l'obscurantisme, le cosmopolitisme implanté par le Pensionnat, et les corporations étrangères à nos mœurs et à notre politique républicaine, toutes ces funestes influences ont détruit, dans une partie de la jeunesse et, partant, de la population fribourgeoise, l'amour de la patrie et des institutions helvétiques. »

Attaqué par les conservateurs fribourgeois en raison de ses idées libérales, Daguet s'en va et accepte le poste de directeur de l'Ecole normale du Jura bernois. A Porrentruy, il épouse Eléonore Favrot, fille de l'avocat Alexandre Favrot et devient père de quatre filles. A Porrentruy, il participe à la fondation de la Société d'émulation jurassienne et travaille aux deux volumes de son *Histoire de la Nation suisse*. Celle-ci sera traduite en trois langues et lui vaudra le titre de docteur honoris causa de l'Université de Berne en 1866. Daguet, en tant qu'historien national, s'est consacré à la valorisation des particularismes de son pays.



Mais il fut aussi ouvert à l'internationalisme en proposant la création d'une association pédagogique internationale lors de l'Exposition universelle de Paris en 1867. Ainsi, patriotisme, universalisme et internationalisme ne furent pas contradictoires dans son esprit. Le 22 août 1867, Daguët prend la parole devant un parterre de plus d'un millier d'instituteurs français réunis en Sorbonne. Il fait ressurgir les liens franco-suisse, avant d'expliquer les fondements de son projet : « En dépit de toutes les différences que peuvent mettre entre les peuples la nationalité et la diversité des méthodes, un fond commun subsiste ; c'est qu'il n'y a qu'une éducation comme il n'y a qu'une humanité. »

L'exemple de la débâcle de l'armée de l'Est commandée par Charles-Denis Bourbaki et son internement en Suisse dès fin janvier 1871 illustre aussi les échanges politiques et culturels. Tous les établissements d'instruction publique de la ville de Fribourg - comme beaucoup d'autres en Suisse, romande - sont évacués pour servir à l'internement des militaires français. Daguët souligne : « En général, les internés ont su apprécier les bienfaits de la liberté dont nous jouissons dans notre pays ; ils ont compris que la paix, la prospérité et le bonheur d'un peuple sont facilités grandement par la République. Puissent-ils, de retour dans leurs foyers, transmettre à leurs compatriotes les idées qu'ils ont puisées en Suisse, en se rappelant toutefois que la démocratie sans l'instruction est une chimère. »

Daguët fonde *L'Éducateur* en 1865. Il en devient le rédacteur en chef. Il voit cette revue des instituteurs romands comme une fenêtre sur les divers systèmes étrangers, comme un lieu d'ouverture : « Il y a des instituteurs qui ne lisent aucun journal scolaire et ne s'inquiètent pas le moins du monde de ce qui se fait en pédagogie. Ils tiennent leur école demain comme hier et ne pensent même pas qu'ils aient à apprendre quelque chose : ils taxent de théories creuses tout ce qui est en dehors de leur horizon ou qui contrarie leur routine, oubliant le fameux mot de Goethe : *Qui n'avance pas recule*. Nous ajouterons : Celui qui n'a pas l'habitude de porter ses regards au-delà de la banlieue où il se trouve devient myope et sans cœur. »

À l'heure de la fondation de la Société des instituteurs romands en 1864, Daguët en est le premier président et il dirige son premier congrès à Fribourg en 1866. Les enseignantes et les enseignants romands n'ont que peu de contacts entre eux et alimentent une foule de préventions envers leurs collègues des autres cantons romands.

Engagé en 1866 à l'Académie de Neuchâtel comme professeur d'histoire et de pédagogie, Daguët s'implique dans la vie intellectuelle neuchâteloise et suisse. Surtout, il travaille aux deux tomes consacrés à son maître, le Père Girard. Malgré plusieurs rapprochements avec des éditeurs suisses, ce sont finalement les têtes pensantes de l'école républicaine française - et plus particulièrement son ancien collègue Ferdinand Buisson qui dirige l'école primaire française dès 1879 - qui se chargent de l'édition de ces deux volumes qui paraissent à Paris en 1896.

TUILES, PORCELAINE... ET MÊME POULETS

La présentation de cet endroit typique de Lentigny a été réalisé par Tim de Gottrau, dans « La Liberté » du 22 août 2019

A la route de la Briqueterie à Lentigny se dressent quelques habitations. Il y a un siècle et demi, une briqueterie s'est installée là, en 1869 précisément. Il n'y avait pas encore d'étang mais le terrain était marécageux. Deux habitants du quartier se sont passionnés pour l'histoire de ce lieu : Florian Richoz et Madeleine Gonzalez, une descendante de la famille Gasser, qui gérait l'entreprise.

DES FOURS JAMAIS ÉTEINTS

« Il y avait déjà une tuilerie à Rosé, commence Florian Richoz. Ils sont ensuite venus à Lentigny pour exploiter la terre d'argile. » En 1905, les ressources de ce qui deviendra l'étang de la Tuilerie arrivaient à leurs fins. Alors l'usine a commencé à utiliser l'argile du marais des Nex, à environ un kilomètre à vol d'oiseau de là, à Lovens. « Ils ont construit un téléphérique, explique Florian Richoz. Des restes de charpente en chêne ont été retrouvés. » En plus de ce marais, la briqueterie exploitait un gisement proche de celui de la Tuilerie. Les fours n'étant jamais éteints, il fallait un bon rendement, « quelque six tonnes par jour ». Mis à part le téléphérique, des wagonnets servaient à transporter l'argile.



LA CUISSON DES TUILES ET DES BRIQUES DURAIT TROIS JOURS

De longs bâtiments constituaient la briqueterie. Le four faisait une centaine de mètres. « La cuisson durait trois jours, commente Florian Richoz. Les tuiles et les briques étaient chargées sur des wagons à l'intérieur du four, qui chauffait à 1000° C en son milieu. » La marchandise était ensuite acheminée par le rail vers des dépôts de vente dans le canton.

En 1931, la briqueterie, qui comptait « une bonne centaine d'employés » selon Florian Richoz, a déménagé à Corbières.

Tuilerie mécanique de Lentigny
(Fribourg)
Nombreuses et hautes récompenses et médailles.

OFFRE
Tuiles modèle Altkirch.
Tuiles modèle Zollikofen et Thoune.
Drains et Planelles.
Briques pleines.
Briques perforées à parement.

Nous recommandons spécialement nos tuiles selon Altkirch et Zollikofen, que nous garantissons contre le gel.
À la station fédérale d'essais pour matériaux de construction, au Polytechnicum, à Zurich, nos tuiles ont été déclarées comme matériel de première qualité (attestation de M. le professeur L. Tetmayer).

PRIX TRÈS RÉDUITS
Bureau à Fribourg : 35, avenue du Midi, et à la fabrique.
TÉLÉPHONE

Se recommande,

Dépôts à Chénens :	Buffet de la gare.
Villaz-Saint-Pierre :	M. Pierre Blanc.
Romont :	M. César Pernet.
Bulle :	M. Albert Gillard.
Vaulruz :	M. Phil. Borecard.
Marsens :	M. Olivier Tinguely.

LA DIRECTION

Collection famille Maudry

LE FILS REPREND LE SITE

En 1941, Alfred Gasser, le fils du directeur de la briqueterie, a racheté la tourbière. La tourbe a servi à chauffer les maisons et à faire fonctionner les véhicules à gazogène pendant la Seconde Guerre mondiale. « Les frontières étaient fermées donc il n'y avait pas de charbon », fait remarquer Madeleine Gonzalez.

Après la guerre, Alfred Gasser a ouvert une fabrique de céramique dans un des bâtiments désaffectés de la briqueterie. Cette entreprise n'a pas eu le succès espéré, la direction a donc lancé, avec l'aide de spécialistes allemands, une manufacture de porcelaine dès 1954, toujours dans un seul bâtiment de l'ancienne usine. « Tout se passait au sous-sol, explique Madeleine Gonzalez. Les locaux étaient immenses ! »

Elle est la fille d'Alfred Gasser et a travaillé dans cette manufacture étant enfant. « C'était bien une manufacture, tient-elle à préciser. Il fallait affiner les pièces avec les doigts. » Une vingtaine d'ouvriers y travaillaient. La matière première pour la porcelaine, soit de l'argile et des minéraux, était importée d'Allemagne. « Kaolin, quartz et feldspath », d'après les souvenirs de Madeleine Gonzalez.



Un vestige de cette époque trône encore dans le jardin d'une des villas actuelles : une batteuse. C'est une machine circulaire qui servait à malaxer la pâte. Une fois moulées, les pièces en porcelaine étaient cuites plusieurs fois. L'étape de l'émaillage nécessitait une cuisson à 1400° C. « Il fallait une semaine et six brûleurs de chaque côté du four pour atteindre cette température », précise la fille de l'ancien directeur. La manufacture écoulait la marchandise grâce aux entreprises de la région. Par exemple, la chocolaterie Villars vendait des vases remplis de chocolats à Noël, se souvient Madeleine Gonzalez. La vente se faisait aussi par démarchage, de village en village.

INCENDIE DESTRUCTEUR

Au début des années 60, la manufacture de porcelaine commençait à peiner. Un des locaux a été totalement transformé : « Une partie est devenue un poulailler, expose Florian Richoz. Il y avait 2000 poulets ! » Cette période n'a pas duré longtemps car un incendie a quasiment tout détruit en 1962. Les bâtiments reconstruits ont abrité ensuite une entreprise de meubles de cuisine, un garage, ainsi que diverses activités artisanales. Le quartier est devenu résidentiel dès les années 90. De la briqueterie d'antan, il ne reste presque plus que le nom dans la rue...

JO SIFFERT

Le coureur automobile fribourgeois Jo Siffert entreposait ses bolides et testait ses moteurs à Lentigny dans les années 70. Daniel Gonzalez, alors un enfant du quartier, se souvient de cette période. Le site de la route de la Briqueterie à Lentigny a aussi abrité le garage d'André Marti, le mécanicien de Jo Siffert, au tout début des années 1970. Daniel Gonzalez, le fils de Madeleine Gonzalez, était enfant à cette époque. « J'avais des étoiles dans les yeux en voyant des voitures de course là autour, se souvient-il. Il y avait les mêmes bruits que sur les circuits. » Les bolides étaient entreposés à l'étage, le rez-de-chaussée était réservé pour les réparations et le banc d'essai des moteurs. « Ils testaient les moteurs dans des conditions similaires aux conditions réelles », explique Daniel Gonzalez.

Ce n'était pas la seule attraction pour Daniel : des remorques allaient et venaient avec des voitures de course. Il a même pu s'asseoir dans certains bolides. « Maintenant, ce serait impossible, commente-t-il. André Marti était assez compréhensif, j'ai pu me sentir comme un pilote de course pendant quelques minutes. »

Un autre souvenir l'a marqué : « Il y avait un mur avec des signatures de grands pilotes de course, comme le Brésilien Emerson Fittipaldi, raconte-t-il. Quand on pense qu'ils venaient à Lentigny, c'est impressionnant ! » Plus de traces de ces paraphes aujourd'hui, le mur a été repeint. Daniel Gonzalez ne se souvient pas d'avoir rencontré Jo Siffert dans ce local mais il l'a « certainement croisé ».

Après le décès du coureur automobile fribourgeois en 1971, ses voitures sont restées quelques années à cet endroit, selon Daniel Gonzalez. André Marti s'est ensuite tourné vers les voitures de luxe pour une clientèle aisée de Fribourg, avant de déménager son garage à Givisiez.

UN SITE D'IMPORTANCE SUISSE POUR LES BATRACIENS

L'étang de la Tuilerie, le marais des Nex ainsi que les étangs environnants figurent à l'inventaire des sites de reproduction de batraciens d'importance nationale, lancé en 2001 par la Confédération. Les cantons sont chargés de la protection et de l'entretien de ces sites. Le Service cantonal des forêts et de la nature, rattaché à la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts, a ainsi mandaté le bureau Idéal Horizon pour élaborer un plan de gestion des étangs de la région. « Ces étangs sont privés, nous sommes en discussion encore informelle avec les propriétaires et les communes », indique la directrice du bureau et biologiste Anne-Claude Jacquat.

L'idée est de favoriser les réseaux entre les étangs. Concrètement, il s'agit de maintenir les roselières, d'éviter l'assèchement des étendues d'eau et d'empêcher la propagation des plantes invasives. « A l'époque, il y avait une pisciculture, ajoute la biologiste. Il reste d'anciens bassins qui pourraient être réhabilités pour favoriser la reproduction des espèces en danger. »

Actuellement, les étangs concernés abritent des grenouilles rousses et vertes, des tritons alpestres ou encore des crapauds communs. « Il y a dix ou quinze ans, on trouvait encore des rainettes vertes dans le marais des Nex, commente Anne-Claude Jacquat. Il faudrait lui redonner des conditions de vie favorables. » Tous les batraciens, mais surtout les espèces menacées, ont de la peine à se reproduire dans les endroits où il y a beaucoup de poissons, note la biologiste. « Ces poissons, comme des carpes, mangent leurs œufs », précise-t-elle.

EXTRAITS D'UN OUVRAGE DE L'ABBÉ GILBERT PERRITAZ



Gilbert Perritaz, un prêtre qui est l'antidote du sectarisme et de la crédulité, avec de l'humour à la clé ! Il aura 90 ans en 2020. Il conserve toute sa fraîcheur d'esprit et ses prises de position objectives, comme sa foi dans sa mission de prêtre.

Ci-après, des passages de « L'infanterie du bon Dieu », aux Editions La Sarine, 2003

LES CAPUCINS

Une histoire sympathique et pas si bête dans le fond fut celle que me raconta un vieux Père capucin. Il était missionnaire aux Seychelles à ce moment-là. Il disait avoir compris le pourquoi de la nécessité du célibat ecclésiastique. Son supérieur l'avait envoyé en ministère dans une paroisse de la Broye dont le curé était reconnu pour son austérité et il savait que deux œufs aux plats l'attendaient pour le repas du soir. C'était un samedi après-midi pendant la guerre de 39-45. Il partit du couvent à pied et traversa la Broye vaudoise pour se rendre à son lieu de ministère. Au bout d'un moment, il eut soif. Il était déshydraté, car il faisait chaud. Alors il s'arrêta boire une bière au Café de l'Ours à Villarzel. Son entrée suscita les commentaires d'une tablée de huguenots : « Eh bien moi, je te dis que ces bruns de Romont sont des sacrés types. Eh ! *la Joconde*, apporte-lui une bière et donne-moi son ticket. Je le paye. Ils m'ont guéri une vache avec leur poudre de foin béni, la Brunette qui était la première à la perche au syndicat. Elle avait la maladie du sabot. Et puis, ils vivent sans femmes. La pastille qu'ils distribuent le dimanche, ils disent que c'est le corps du Christ. Ils ont peut-être raison. » L'un d'eux renchérit : « En tout cas, moi je ne vais pas à la Cène le dimanche. Il m'est impossible de recevoir le pain d'une main qui durant la nuit a touché peut-être le c ... de sa compagne. » Le capucin partit avec un grand merci, souriant, réconforté et convaincu que l'Eglise avait raison : le célibat ecclésiastique était nécessaire à sa vie ...

Comment ne garderais-je pas un bon souvenir de tant d'amis capucins : Charles de Montagny, un Savonarole au verbe de feu, prédicateur de communion hors du commun qui enthousiasmait les chrétiens d'Echarlens, de Vuippens et de Marsens, Blaise le

licencié ès lettres au parler fin qui prophétisait depuis les chalets de Lévi que nos belles montagnes seraient un jour aux mains des émirs du pétrole, le docteur en missiologie Bernard Maillard qui, lui, aurait fait un bon évêque dans ce Tchad qu'il aime et qui le séduit.

C'est le cœur en peine que je vois cet Ordre des capucins si florissant en Afrique et aux Indes ne plus trouver de nouvelles pousses en Europe et chez nous. D'ici peu, le couvent de Bulle ne sera plus qu'un souvenir !

ROBERT COLLIARD

Ce Robert Colliard, je l'ai bien connu. On était en 1948. J'avais dix-huit ans. Un soir, pour tuer le temps, j'avais assisté avec mon ami Tonin à Gaspard à la fondation du Parti agraire et indépendant (PAI) de la Glâne, à Orsonnens. C'était l'époque où rien ne marchait plus. Le prix du lait baissait, comme celui de la viande. L'ex-député conservateur Page présidait l'assemblée. La grande salle du bistrot était comble. Page disait pis que pendre des bouchers qui volaient sur les marges et des consommatrices qui ne voulaient plus le « bouilli », etc. Un Monsieur Sallin, de Villaz-St-Pierre, avait présenté les statuts de ce nouveau mouvement ; rien de bien alléchant. Jusqu'à ce que monte sur la scène « Robert du Tivoli », le conseiller national de la Veveyse. Son Brissago, sa prestance, son ventre et son chapeau : c'était tout un. Maxime Quartenoud disait du reste de lui que si on lui enlevait son chapeau, son cigare et son ventre, il ne resterait plus rien. Au terme de sa harangue, Robert sortit de sa poche un chapelet aussi gros que celui de Nicolas de Flüe dans sa niche de Sâles et il nous dit : « Ma mère m'a appris à prier. Je prie tous les matins avant de prendre le train pour Berne. Je vaudrais autant que les autres. » Applaudissements à tout rompre dans la salle, à faire tomber le toit de l'auberge.

Plus tard, j'ai fréquenté Robert Colliard pendant les six ans que j'ai passés comme vicaire à Châtel-Saint-Denis. La première fois que je traversai la Place, en soutane, il était sur le pas de la porte du Tivoli, évidemment avec son Brissago au bec. Il m'interpella : « C'est vous, le nouveau vicaire ? Venez prendre un verre. » J'ai trouvé en lui un politicien rusé, futé et malin. J'en aurais pour une nuit à raconter ses confidences. Dans son beau café superbement sculpté, avec les tables de Cyprien Genoud, il se montrait un maître des lieux particulièrement disert. Soliste de la Fête des vigneronns 1927, il chantait aussi le « Minuit Chrétien » du soir de Noël à l'église. Le curé d'alors ne prêchait pas car la chaire lui faisait peur depuis qu'il avait eu une fois un « blanc » dans un de ses sermons que l'on apprenait alors par cœur. Mais il faisait de longues annonces. Il profitait pendant la prédication du vicaire de monter en surplis à la tribune pour surveiller ses chantres. Robert chantait les mains dans les poches. Le vieux cantique terminé, le curé l'apostropha : « Enlevez-moi ces mains des poches ! » Et Robert de lui répondre du tac au tac : « J'aime mieux les avoir dans mes poches que dans celles des autres. » Tout était dit. Quand dans son café un client critiquait les curés, il le laissait continuer puis tout d'un coup il entamait la contradiction : « Tu vois, mon chien assis sur ses quatre pattes ici, il pense comme toi. »

Son élection au Conseil national, en 1939, fut épique. Il piqua le siège de Jean-Marie Musy, ancien conseiller fédéral, qui n'aurait pas dû se présenter. Maxime Quartenoud, conseiller d'Etat conservateur, un autre homme intéressant et adversaire politique de


Colliard, lui dit : « Mais dis donc, Robert, comment as-tu fait pour nous voler un siège ? »
 « C'est bien simple, lui rétorqua-t-il, moi j'ai pris comme thème de propagande la porte en fer forgé de l'entrée principale de l'Université, qui a coûté 90 000 francs. Alors je leur dis, aux paysans de Bionnens et à ceux du Bry et d'ailleurs : vous vous rendez compte, l'Etat qui fait faire une porte de 90 000 francs pour l'Université, alors que vous, les paysans, vous n'avez pas le sou pour faire une porte d'écurie convenable, réparer la porte de la grange, celle du poulailler que le renard pourrait enfoncer d'un coup de patte ou d'un coup de gueule ? » Et Colliard de poursuivre : « Eh bien vois-tu, Maxime, c'est comme ça que j'ai été élu, grâce à la porte de l'Université. Pendant ce temps vous parlez des encycliques des papes, du livre « République chrétienne » de Dom Nicolas Perrier, du chanoine Schorderet et de sa *Pravda* de Pérolles. Vous mettez le râtelier beaucoup trop haut. Ils n'y comprennent rien ! »

POMME, POMME, POMME, POMME

Dans « *Le Matin Dimanche* » du 25 août 2019, par Ariane Dayer, rédactrice en chef, ariane.dayer@lematindimanche.ch

PUBLICITÉ

Des vers pour notre pomme? Non merci!



La gauche et ses complices minent les forces et les vertus de la Suisse en tentant de pousser notre pays dans l'UE. Ils ...

- ... détruisent **notre démocratie directe, notre liberté et notre indépendance** en s'efforçant d'enchaîner la Suisse à l'UE. Bruxelles nous dicterait alors nos lois et les juges de l'UE auraient le dernier mot. Les décisions du peuple ne vaudraient plus rien.
- ... détruisent la **sécurité intérieure** de notre pays en laissant entrer en Suisse toujours plus d'étrangers et de requérants d'asile, dont de nombreux criminels, et en empêchant que les délinquants étrangers soient systématiquement expulsés. Rien d'étonnant dans ces conditions à ce que **67%** des détenus des prisons suisses soient des étrangers!
- ... détruisent nos **institutions sociales** parce qu'ils permettent à un nombre croissant d'étrangers d'immigrer directement dans notre Etat social. **58,6%** des bénéficiaires de l'aide sociale sont des étrangers!
- ... détruisent la **classe moyenne et les arts et métiers** en inventant sans cesse de nouveaux impôts et de nouvelles redevances sur l'énergie, l'essence et l'huile de chauffage. Ce fameux tournant énergétique nous coûtera **150 à 200 milliards de francs**, alors que personne ne sait s'il fonctionnera réellement!

Pour empêcher cela, il vaut mieux voter UDC!

UDC Suisse, case postale, 3001 Berne

Avec votre don sur le CCP 30-8828-5 vous soutenez notre combat pour une Suisse libre et sûre. www.udc.ch

UDC Qualité Suisse
 Pour une Suisse libre

Au fond, ils auraient pu montrer n'importe quoi. Il leur suffisait de tremper la plume dans un chaudron de sorcières - venin de crotale, bave de crapaud et poils de Barbe-Bleue - puis de poser un trait sur la feuille. Le débat était garanti: les affiches de l'UDC allaient redéclencher une sorte d'indignation molle, moyennement convaincue mais agendée. Comme un rendez-vous pris.

Cette semaine, l'affiche de l'UDC pour les élections fédérales n'a pas dérogé à l'habitude, elle a fait du bruit. Une pomme rouge rongée par des vers dodus et répugnants, aux couleurs de l'Europe et des partis concurrents. Avec des tons tranchés, mêlant le rouge, le blanc, le vert et le noir, et un phrasé de circonstances : « Des vers pour notre pomme ? Non merci ». Pourquoi faire compliqué quand le simple suffit ? Le message au premier degré a occupé l'espace pendant plusieurs jours. Certains ont même eu l'idée d'y voir des relents antisémites, c'est dire à quel point l'analyse fut poussée.

Ravi, le président du parti s'est félicité de l'impact. Pendant quelques heures, on avait parlé d'autre chose que de ce thème climatique qu'Albert Rösti abhorre. Certes, on n'avait pas abordé ses sujets de prédilection, l'Europe, l'immigration et la criminalité étrangère, mais peu importe, là n'est plus la question depuis longtemps. Quoi qu'il arrive d'ici au 20 octobre, quels que soient les débats qui prendront, l'UDC restera à une base électorale d'environ 30%. Elle est si forte, si intégrée dans l'identité du pays, qu'elle n'a même plus besoin d'imposer ses obsessions pour rester solide. Même légèrement croquée, la pomme perdra un ou deux pour cent de volume, insignifiant.

La Suisse a-t-elle la droite de la droite la plus stable du continent? Possible. Les voix qui vont à l'UDC ne s'expliquent plus depuis longtemps par les fièvres épidermiques, les sentiments d'étouffement ou de pertes de maîtrise. Il y a, dans la population, quelque chose de constant, de solide, de profond qui ne veut pas du reste du monde, qui rejette l'altérité.

Au fond, l'image de la pomme n'est pas la pire. Quand les livres d'histoire feront le compte de l'essor de l'UDC, il est probable qu'ils pourront le résumer par l'affiche qui, paradoxalement, peut sembler la plus anodine. Pas besoin des rats qui vident nos portemonnaie, des mains sombres qui volent nos passeports, des cambrioleurs à lunettes noires qui déchirent le drapeau. Pas besoin des corbeaux qui picorent la croix blanche, de la menace des minarets ou des burqas. Non, l'image qui explique le mieux l'ancrage UDC restera toujours la plus bucolique : ces trois moutons blancs de 2007, mignons, qui repoussent un mouton noir. La plus jolie, la plus choquante.

UNE PUBLICITÉ ÉLECTORALE INDIGNE D'UN PARTI GOUVERNEMENTAL

Opinion exprimée par M. Hervé Burgy, d'Attalens, dans « La Liberté » du 27 août 2019

Le pavé publicitaire de l'UDC paru récemment dans les journaux est dégoûtant. Sur fond de pomme rongée par des vers, les principaux partis politiques sont carrément accusés de détruire les fondamentaux de la Suisse.

En somme, une recette maintes fois éprouvée par ce parti et qui consiste à dénigrer les autres formations pour mieux se profiler et ainsi donner l'impression aux citoyens qu'il est le seul capable de traiter correctement les problèmes de notre pays.

Ensuite, avec des propos haineux, l'UDC pointe une nouvelle fois du doigt les étrangers et requérants d'asile, dont de nombreux sont qualifiés de criminels et profiteurs de notre Etat social. Là aussi, il s'agit de cet infâme brouet que ce parti a l'habitude de nous servir. Je comprends bien qu'il est plus confortable pour l'UDC de s'en prendre aux étrangers que de faire des propositions sérieuses et efficaces contre le réchauffement climatique !

Mais que font donc les étrangers dans notre pays ? Eh bien, à l'exception des enfants, des retraités, des femmes ou hommes au foyer à plein temps, l'immense majorité travaille, paie ses cotisations aux assurances sociales et ses impôts et contribue ainsi à la prospérité de la Suisse ! Sans leur apport, que deviendraient entre autres nos hôpitaux,

les secteurs de la construction et de l'hôtellerie ? Avec son discours simpliste à l'excès, l'UDC discrédite plus de 2 millions de résidents de ce pays, Européens pour la plupart.

Tout cela me paraît indigne d'un parti gouvernemental. Aussi, il ne mérite pas mieux que de sortir laminé des prochaines élections fédérales.

POUVOIR ET GOUPILLON. L'ÉGLISE, UN FORMIDABLE ASCENSEUR SOCIAL

Extrait du « Journal de la Société des Amis du Musée gruérien » avril 2019.

Signé Geneviève Jenny



Né en 1774, soit sous l'Ancien Régime, à Morlon, fils d'un petit paysan - ce qui au XVIII^e siècle se traduit en général par plus de bouches à nourrir que de vaches à l'écurie - Pierre Tobie Yenni étudie au Collège St-Michel puis est ordonné prêtre en 1797. Il parachève ses études par un doctorat en théologie du Collège germanique de Rome. On reconnaît ici la patte de l'Église, presque toujours en charge de l'instruction et qui aidait parfois les élèves les plus doués à faire des études, surtout s'ils entendaient entrer dans les ordres. On retrouve Tobie Yenni en 1799, curé d'Epends puis de Praroman en 1800 et enfin, en 1815, année où il est nommé évêque de Fribourg et Lausanne.

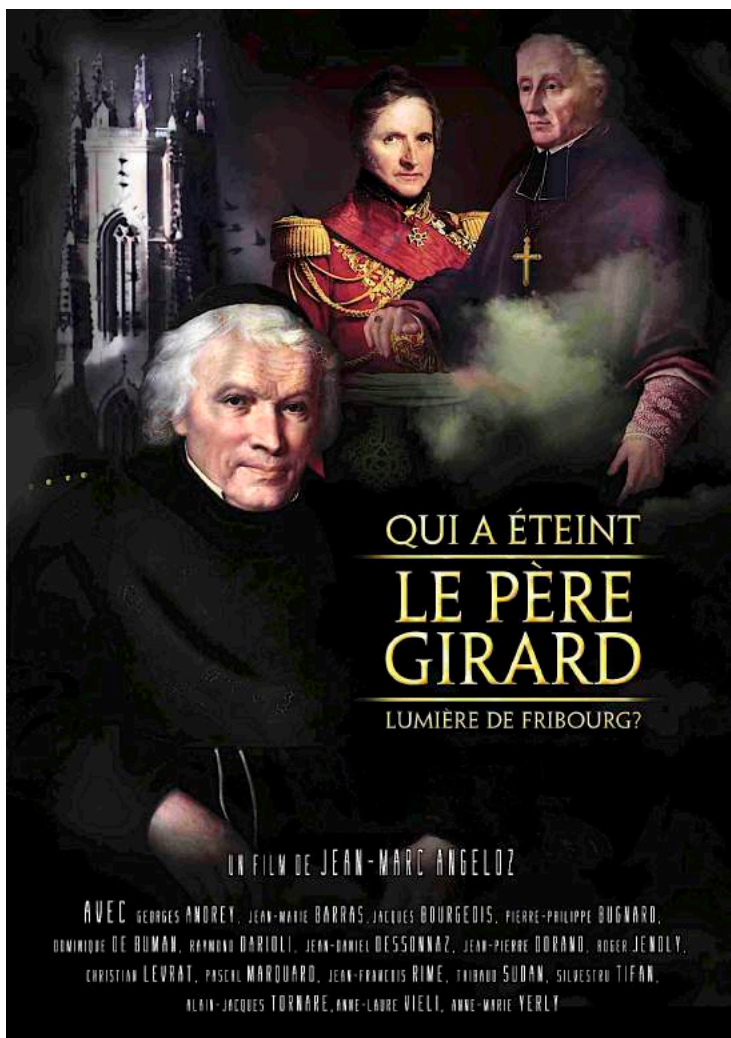
Il sera le premier à vivre à l'évêché de Fribourg dans son état actuel. Il fait construire le séminaire diocésain, encourage l'introduction de nouvelles congrégations dans le diocèse et participe au rétablissement des jésuites à Fribourg. Suite au rattachement du diocèse de Genève à celui de Lausanne en 1819, il devient, dès 1821, évêque de Genève, Fribourg et Lausanne. A cette époque, le titre d'évêque de Lausanne entraînait celui de comte de Lausanne : on est encore au temps des princes-évêques.

Il était « ultramontain » c'est-à-dire pour la primauté spirituelle et juridictionnelle du pape sur le pouvoir politique. Il était membre d'une association secrète de prêtres ultramontains appelée Correspondance ecclésiastique ou « Petite Église ». Il a lutté contre l'influence de la philosophie des Lumières auprès du clergé et s'est opposé aux nouvelles méthodes d'enseignement du Père Grégoire Girard qui mettait l'enfant au centre des préoccupations des maîtres. Il jouissait d'une grande estime auprès des fidèles malgré - ou grâce à - cette attitude très conservatrice. De fils de petit paysan de Morlon au statut de prince-évêque de Genève, Lausanne et Fribourg, avec titre de comte de Lausanne : une belle ascension sociale facilitée par l'Église du XIX^e siècle !

EXTRAIT DE MES NOTES SUR LE PÈRE GIRARD ET MGR YENNI

Mgr Yenni est poussé par les Jésuites qui n'apprécient guère le Père Girard et son système d'enseignement. Et certains aristocrates ultraconservateurs voient d'un mauvais œil l'instruction donnée au peuple. A part la direction de son école primaire, le Père Girard supervise un cours destiné aux régents, car l'Ecole normale n'existera pas avant 1848. Le maître responsable des cours est M. Martin. Les vingt-cinq régents choisis, « pris dans la classe moyenne, entre les plus instruits et ceux qui le sont moins, et tous des jeunes gens » exercent leur métier dans toutes les régions du canton : Corpataux, Grolley, Riaz, Châtel-St-Denis, Seiry, Lully, Vuissens, Surpierre, Charmey, Léchelles, Delley, etc.

Le Père Girard ne se contente pas de superviser le travail de M. Martin. Il donne lui-même des cours : exhortations et cours de pédagogie. Il y insiste sur le respect dû à l'enfance, le principe de la persuasion qui doit l'emporter sur le principe de la terreur, l'hygiène, les moyens d'inculquer la piété et la piété filiale, la charité, l'émulation,



l'enseignement mutuel avec son application aux diverses branches de l'enseignement primaire. Le Père Girard attire l'attention de son auditoire sur les défauts reprochés aux maîtres d'école, la vanité et le pédantisme.

Le 12 novembre 1822, le Conseil de l'Education prend connaissance du rapport sur la marche de l'Ecole des régents. Tout s'est très bien passé. Un vibrant hommage est rendu au Père Girard et à M. Martin.

La vidéo a été éditée à l'occasion du 250^e anniversaire de la naissance du Père Girard.

En 1823, le Père Girard doit quitter Fribourg, victime de la droite réactionnaire. Malgré un urgent besoin, l'Ecole des régents est suspendue. Le Père Girard tombe sous les reproches nés de l'ostracisme de la classe

dirigeante et du clergé. On supporte mal que Girard s'attaque aux privilèges dus à la naissance et qu'il affirme : « *Les talents seuls et le mérite, alliés à la probité et au véritable amour de la patrie, donnent accès au gouvernement.* »

L'enseignement mutuel est jugé dangereux parce que des enfants - les moniteurs - exercent des responsabilités !

L'un des premiers fondements de l'éducation, affirme l'évêque M^{gr} Yenni dans ses célèbres lettres de 1823 au Père Girard, doit être la soumission, une soumission absolue.

L'enseignement mutuel a pour résultat incontestable l'affaiblissement des curés sur la jeunesse, affirme le prélat...

ALFONS EDENHOFER

Si le nom ne dit pas grand-chose à la jeune génération, il n'en est pas de même pour les plus âgés. Ils se souviennent du grand footballeur, puis de l'entraîneur qui a exercé ses talents en Suisse, notamment dans le canton de Fribourg. Mais le passé du sportif dans l'Allemagne hitlérienne est ignoré. « La Liberté » du 30 avril 2005 l'évoque sous la signature de Pascal Fleury.

JEUNESSE EN ALLEMAGNE

Il y a eu 60 ans en 2005 que Hitler se suicidait dans son bunker. Alfons Edenhofer, ex-footballeur et ex-entraîneur bien connu à Fribourg, se souvient de ces terribles années de guerre qu'il a vécues de l'intérieur. En 1939, il a onze ans lorsque débute la Seconde Guerre mondiale. Enrôlé dans la Jeunesse hitlérienne puis incorporé dans la Luftwaffe à Munich, il témoigne d'une jeunesse sacrifiée sur l'autel du III^e Reich.



Vous étiez membre de la Jeunesse hitlérienne. Était-ce obligatoire ?

Alfons Edenhofer : Oui, l'incorporation était liée à la scolarité. Si l'on s'opposait à Hitler, on n'avait aucune chance à l'école. Avant la guerre déjà, les rencontres en chemise brune avaient lieu une fois par semaine et presque chaque week-end. On n'avait pas beaucoup de vie de famille ! La Jeunesse hitlérienne nous préparait à la guerre, avec des camps en plein air, des activités en forêt, des jeux de combat et des soirées patriotiques. On nous expliquait ce qui s'était passé au lendemain de la Première Guerre mondiale, lors du Traité de Versailles, et comment on allait renforcer la nouvelle Allemagne, grâce à Hitler. On était obnubilé par le Führer. Au début de la classe, le « Heil Hitler » avait remplacé la prière. Heureusement, on faisait beaucoup de sport, ce qui nous changeait du train-train militariste.

Votre père étant parti au front, vous êtes resté avec votre mère. Comment avez-vous vécu la guerre comme adolescent ?

Avant les bombardements, je ne réalisais pas vraiment ce qui se passait ailleurs. La seule chose qui nous concernait directement, c'était le rationnement de nourriture. Je lisais les lettres de mon père, j'écoutais la radio mais sans me sentir personnellement touché. J'ai vraiment pris conscience de la guerre lorsque j'ai vu les premiers morts, brûlés par les attaques au phosphore. Je me suis dit : « Demain, c'est peut-être moi ! » J'étais jeune, je voulais vivre, j'avais peur.

Pendant les bombardements, vous faisiez votre apprentissage le jour, et vous étiez estafette la nuit...

J'ai commencé mon apprentissage en mai 1943. Mais lorsque les attaques aériennes se sont intensifiées jour et nuit, il est devenu difficile de se déplacer. La nuit, j'étais estafette dans la Jeunesse hitlérienne. Après le passage des avions, ma tâche était de guider les camions de pompiers vers les incendies à travers la ville. C'était dur. On dormait dans un abri de la Jeunesse hitlérienne et on ne rentrait pas souvent à la maison. Quand c'était calme, on faisait nos devoirs scolaires.

Comment avez-vous vécu cet enfer au quotidien ?

C'était un choc, parce que du jour au lendemain, on voyait ce qui était détruit. Psychiquement, les bombardements me touchaient énormément. J'ai vu des gens brûler, beaucoup de morts. Je portais les blessés sur la route pour qu'ils soient soignés. Quand notre maison a été incendiée, j'étais là pour l'éteindre. Aujourd'hui encore, j'ai peur de brûler. Par exemple, je ne remplis jamais complètement le réservoir d'essence de ma voiture. C'est une phobie.

Le 1^{er} août 1944, vous êtes incorporé dans la Luftwaffe. Quelle est alors votre tâche ?

J'étais stationné autour de Munich, dans la DCA. J'étais chargé du pointage des avions. De temps en temps, avec mon oculaire puissant, je voyais la tête des pilotes. C'était bizarre. On touchait parfois un avion. En fait, notre tâche consistait surtout à empêcher les bombardements. On était à l'extérieur pour tirer, protégés seulement par des tranchées. Plusieurs fois, on a été attaqué et bombardé. J'ai eu de la chance, je n'ai pas été blessé. Mais j'ai perdu des camarades. On n'était que des jeunes, mis à part le sergent. On a souvent pleuré quand les bombes tombaient.

En avril 1945, vous avez été fait prisonnier par les Américains...

Notre unité devait rejoindre l'Italie pour aider à bloquer les Américains. Mais ils étaient si rapides qu'on a été faits prisonniers en Bavière. Je suis resté deux semaines dans un camp. Puis j'ai pu rentrer à la maison avec les autres jeunes, parce que nous n'étions pas des nazis. L'après-guerre fut très dure. Il n'y avait plus de police. Les gens pillaient partout, vidaient les casernes. Les Américains laissaient faire. Pour manger, on avait les coupons de rationnement. Mais on avait toujours faim. Pour finir, on mangeait les oiseaux, les rats et les souris qu'on préparait sur le feu. Peu à peu, la vie est revenue. J'ai rencontré une jeune fille qui est devenue ma femme.

Gardez-vous de la rancœur, après soixante ans ?

Je pense toujours qu'Adolf Hitler a volé notre jeunesse. Nous avons dû nous préparer pour la guerre et prendre Hitler pour une idole. Nous n'avions aucun plaisir, ni danse, ni contact avec les filles. Je ne pardonnerai jamais. Notre jeunesse a été perdue. Après la guerre, j'ai réalisé ce que l'on avait manqué. La seule chose qui m'a aidé, c'est le sport.

Quand je faisais du football, j'étais heureux. C'est le meilleur souvenir de ma jeunesse, avec le retour de mon père des camps russes, en 1948.

UN MATCH DE FOOT À DACHAU

Pendant le conflit, avez-vous pu continuer de jouer au football avec les juniors ?

Alfons Edenhofer: Lorsque la situation le permettait. Vous ne me croirez pas ! Une fois, avant 1944, on a fait un match contre les SS à l'intérieur du camp de concentration de Dachau. Les gardiens nous ont accueillis à l'entrée et nous ont accompagnés directement vers les vestiaires. Pendant le jeu, il n'y avait pas de public si ce n'est quelques SS. Puis ils nous ont raccompagnés jusqu'à la sortie. On n'a absolument pas su ce qui se passait dans le camp. On n'a pas vu un seul prisonnier.

Vous n'avez rien remarqué ?

Je croyais que Dachau était une prison pour les criminels allemands de droit commun. Je n'ai su qu'après la guerre ce qui s'y était passé, par les journaux, quand les Américains sont entrés dans le camp et ont fait des photos. D'abord, je n'y ai pas cru. J'étais terriblement choqué ! Plus tard, je suis allé voir.

Après la guerre, les conditions étaient très difficiles. Mais vous avez poursuivi votre passion...

On a recommencé les matchs des juniors alors que les aînés étaient prisonniers dans les camps. On jouait à la campagne, parce que les paysans nous donnaient comme primes des œufs, de la farine ou du beurre à ramener à la maison. On jouait sur des terrains improvisés, juste délimités par des fanions : ce n'était pas le gazon d'aujourd'hui ! Pour se déplacer, c'était l'aventure. Les vieux bus à charbon tombaient en panne. Les trains ne fonctionnaient plus. Mais le sport nous occupait, nous permettait d'oublier la guerre. Le sport nous a vraiment sauvés! PFY



LORS DE SON DECES EN 2007

Extrait de l'article d'André Winckler, *La Liberté* du 31 mars 2007

On avait fini par croire qu'il était immortel. Rarement individu n'aura autant incarné la rage de vaincre qu'Alfons Edenhofer qui vient de s'éteindre dans sa 79e année. Venu d'Allemagne où il avait défendu à la fin de la Deuxième Guerre mondiale les couleurs de Wacker Munich qui évoluait à l'époque en Oberliga Süd, la division alors la plus élevée d'Allemagne, il joua successivement aux Grasshoppers de Zurich puis à Bienne avec qui il accéda à la LNA au terme de la saison 1956/57 avant de rejoindre les rangs du FC Fribourg à la fin des années 50. Comme joueur, Alfons Edenhofer laisse le souvenir d'un « battant » pour reprendre le terme de Lucien Raetzo

qui fut son coéquipier, mais aussi d'un fin technicien extrêmement à l'aise dans son rôle demi offensif.

Sa carrière de footballeur allait toutefois connaître une fin brutale en décembre 1959 à Neuchâtel lors d'un match contre Cantonal. La triple fracture de la jambe dont il fut alors victime l'empêcha à tout jamais de reprendre la compétition et le condamna du reste à cette démarche claudicante qui le faisait reconnaître de loin. Alfons Edenhofer n'a ainsi pas pu terminer la saison 59-60 au terme de laquelle le FC Fribourg accéda à la LNA sous la houlette de l'inoubliable Branko Sekulic.

Passionné comme il l'avait été sur le terrain, Alfons Edenhofer ne tourna pas le dos au ballon rond. Tout en exerçant l'activité de garagiste à Posieux puis à Villars-sur-Glâne, il a entamé une carrière d'entraîneur où il a connu des fortunes diverses, à Beauregard, à Central, avec les juniors de Lausanne-Sports, à Fribourg, Bulle, Vevey... Au FC Fribourg, il a formé l'une des plus redoutables phalanges de juniors de l'histoire du club. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si la quasi-totalité de ces éléments ont évolué ensuite en ligue nationale. Personne n'a oublié avec quelle facilité les Kinet Cotting, Guy-Noël Siffert et consorts ont fait le saut au sein de l'élite.

Exigeant envers ses hommes comme il l'était avec lui-même, Alfons Edenhofer ne transigeait pas avec la discipline, conscient qu'il était que les qualités techniques d'un joueur ne pouvaient suffire. Malgré des déboires à Fribourg et à Bulle, on se souvient que ces deux clubs développaient à cette époque un football plaisant dont on se contenterait bien aujourd'hui... L'Université de Fribourg eut également le privilège de l'apprécier comme mentor pendant vingt ans. Toujours soucieux de relever des défis et après avoir encore apporté ses lumières au Vevey-Sports (saison 1987-88), Alfons Edenhofer s'est découvert une nouvelle passion : la montagne. C'est ainsi qu'il s'est attaqué à 31 sommets de 4000 m, à plusieurs 5000, un 6000 m en Equateur, l'Aconcagua au Chili, 7000m, et le Cho-Oyu au Népal, 8200 m.

CES CRIMES OUBLIES, COMMIS PAR DES ADOLESCENTS FRIBOURGEOIS

Sources : <http://criminels-yonne.kazeo.com/crime-de-jully-1909-yonne-a12176>
La Liberté du 13 décembre 1909 ; *La Gruyère* du 8 juin 1910

LE MASSACRE DE JULLY, RÉSUMÉ

Par Raymond Clément, dans « Crimes étranges mais vrais », 2014

Le 10 décembre 1909, à Jully (Yonne)- au Prieuré de Jully-les-Nonnains - un quintuple assassinat est commis dans une ferme. Les deux auteurs de cette tuerie sont deux vachers suisses qui étaient employés à la ferme. Jacquiard, 16 ans, et Vienny, 14 ans, qui avaient lu beaucoup de romans d'aventures, avaient formé le projet d'aller chasser les fauves en Afrique. Après quoi, ils seraient devenus riches en publiant les récits de leurs aventures.

Les économies qu'ils réalisèrent péniblement ne pouvant leur fournir une somme suffisante, ils ont tué, à coups de hache et de revolver, pour se procurer de l'argent, leurs patrons, les époux Verrières, ainsi que la servante Marie Goguet et les domestiques Bonny et Rusconi.

Le 5 juin 1910, les Assises de l'Yonne condamnent Jacquiard à mort et Vienny à 20 ans de prison, ce qui représente le maximum pour son âge. Un décret du président Fallières, signé à Rambouillet le 29 juillet 1910, ayant commué la peine de mort en celle de travaux forcés à perpétuité, Jacquiard fut envoyé au bagne de la Guyane. Né à Orsonnens le 10 mai 1893, il est mort aux îles du Salut le 3 septembre 1917. Les îles du Salut forment un archipel constitué de trois îlots d'origine volcanique rattachés à la Guyane.

Joseph Vienny, qui était né à Bouloz, le 25 mars 1895 est mort à la colonie pénitentiaire des Eysses, commune de Villeneuve-sur-Lot, en Lot-et-Garonne, au sud-ouest de la France, le 11 mai 1915. L'abbaye bénédictine d'Eysses fut transformée en maison centrale de détention en 1803. Convertie en 1895 en colonie correctionnelle pour mineurs délinquants, elle redevint une maison centrale pour hommes en 1940.

PRÉSENTATION DES FAITS

Il s'agit des assassinats commis à Jully par deux adolescents de 16 et 14 ans, Joseph Jacquiard, d'Orsonnens, et Joseph Vienny, originaire de Bouloz mais qui a toujours habité Orsonnens. *La Liberté* donne une description des milieux dans lesquels ils ont vécu. Le père de Jacquiard, un honorable chef de train, est mort en 1904 et certains de ses enfants - dont Joseph - ont été placés à l'orphelinat de Tavel. Vienny a aussi perdu son père très jeune. Les tendances aventureuses des deux jeunes étaient nourries par des lectures que le journal qualifie de malsaines.

Le 10 décembre 1909 à 30 km de Tonnerre, l'horreur pour la famille Verrières ! La scène de carnage qui s'est déroulée dans une ferme de la commune de Jully, à la limite des départements de l'Yonne et de la Côte-d'Or, dépasse peut-être en horreur les forfaits les plus effroyables que les annales de la criminalité aient enregistrés jusqu'à présent. La ferme où cinq personnes ont été massacrées dans des circonstances atroces est une ancienne abbaye située sur un coteau dominant une vallée des plus fertiles. Elle est exploitée depuis une vingtaine d'années par la famille Verrières. Le père s'était retiré vers 1898 au hameau des Forges, situé dans la même commune, laissant la ferme à son fils, Auguste Verrières, alors âgé de vingt-huit ans, et à sa bru.

Les deux jeunes fermiers se livraient à la grande culture et à l'élevage du bétail. Ils avaient quatre enfants, trois fillettes dont l'aînée a neuf ans et un garçon. Les affaires étaient prospères et Auguste Verrières avait dû s'adjoindre un personnel nombreux pour le seconder dans les travaux de la ferme : une servante âgée d'une trentaine d'années, Marie Goguet ; un valet de ferme, un Italien presque sexagénaire nommé Rusconi ; un garçon pour les cultures, Henri Bony, et enfin un jeune berger, Louis Imbert. Deux jeunes vachers d'origine suisse, Jacquiard et Vienny étaient également entrés au service des fermiers.

LES CRIMES

Cinq personnes tuées, une sixième blessée... Une série de meurtres atroces accomplis avec le plus horrible sang-froid... Et les auteurs de ces meurtres sont deux enfants : Joseph Jacquiard, 16 ans, et Joseph Vienny, 14 ans, employés comme vachers. Jacquiard, avec un affreux cynisme, a fait, en ces termes, le récit de ce sextuple forfait :

« Comme nous l'avions décidé, nous sommes descendus à l'étable à six heures, et j'y ai laissé Vienny. Je suis allé chercher le patron en lui disant qu'un taureau était malade. Le patron est venu avec un falot. Il s'est baissé pour regarder le taureau. J'avais mon revolver à la main. Je tire. Il tombe. Le falot s'éteint. Le patron ne bouge plus et voilà que la patronne arrive à son tour. Au moment où elle franchit la porte je tire sur elle trois coups de revolver. Elle tombe aussi. Alors nous sortons dans la cour. Nous nous dirigeons vers l'habitation. Nous entrons dans la cuisine où se trouvent Bonny, Imbert et Rusconi et nous crions : « Venez vite, une vache vient de s'échapper ! » Imbert et Bonny seuls nous suivent. Nous les entraînon hors de la ferme. Moi, je serre sous mon veston la hache que j'ai préparée. Nous marchons derrière eux. Nous faisons ainsi une vingtaine de mètres. Je pousse le coude à Vienny qui donne un croc en jambe à Imbert. Celui-ci tombe. Moi, je sors ma hache et j'en profite pour en asséner un coup énorme sur la tête de Bonny qui s'affaisse, le crâne fendu, et rapidement je passe ma hache à Vienny. Il se précipite sur Imbert qu'il frappe à son tour. Ni Imbert, ni Bonny ne bougent plus. Ils sont morts, me dit Vienny.

Alors nous reprenons le chemin de la ferme où nous rentrons. Comme nous remontons le chemin de l'habitation, nous rencontrons Rusconi qui vient au-devant de nous et nous demande si la vache est retrouvée. Moi, j'ai repris la hache des mains de Vienny et je l'ai remise sous mon veston. Au moment où nous allons sortir de la cour, j'abats l'arme sur la tête de Rusconi qui est tué sur le coup.

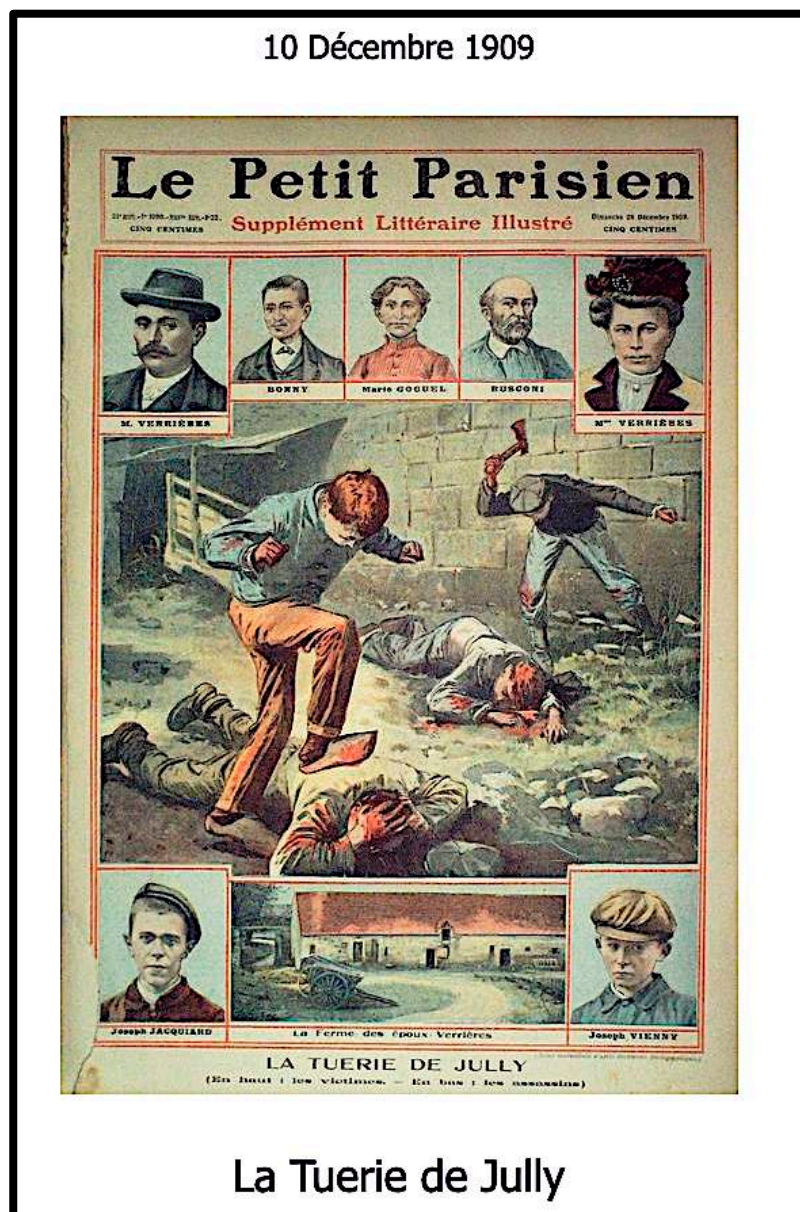
En courant, nous revenons près de la maison. Quand nous arrivons près de la citerne, nous apercevons la bonne, Marie Goguet, qui tire de l'eau. Vienny s'approche derrière elle, à pas de loup, et lui tire un coup de revolver dans la nuque. Elle tombe. Je prends mon couteau, je me précipite sur elle et d'un seul coup je lui coupe la gorge. Après quoi, à nous deux, nous la précipitons dans la citerne. A ce moment, nous entendons des pas et nous avons eu peur. Nous nous sommes enfuis sans avoir pu réaliser les vols que nous avions projetés. »

Ainsi, le fermier et la fermière abattus à coups de revolver, deux domestiques, Bonny et Rusconi, tués à coups de hache, la bonne égorgée et jetée dans le puits, voilà cinq meurtres accomplis en quelques minutes par deux enfants ! Une seule de leurs victimes a survécu, le jeune Imbert, domestique comme eux, qui a eu la présence d'esprit de faire le mort après avoir reçu un premier coup de hache... et cet enfant a donné l'éveil et a couru chercher des secours.

Pendant ce temps, les deux assassins s'enfuyaient. Ils ont erré toute la nuit. Le lendemain, ils se trouvaient à Saint-Vinnemer lorsqu'un chasseur du pays, M. Lechtaner, les a reconnus au signalement qu'on avait donné d'eux. A sa vue, ils ont fait mine de se sauver dans le bois proche. Mais M. Lechtaner les a mis en joue : « Halte là ! ou je tire... »

Les deux jeunes criminels se sentant perdus, se sont rendus. Quelques instants plus tard, grâce à la présence d'esprit du chasseur de Saint-Vinnemer, ils étaient arrêtés et conduits d'abord à la maison du village d'où ils furent transportés à la prison de Tonnerre.

Dès que le crime fut découvert, M. Berger, chef de la brigade mobile de la Sûreté générale de Dijon, s'était mis avec ses subordonnés à la recherche des assassins. Ils pensaient - et cela était logique - que les deux fautifs, de nationalité suisse, devaient s'efforcer de regagner leur pays d'origine où la peine capitale n'existe pas. En conséquence des télégrammes ont été envoyés à tous les commandants de gendarmerie des départements de l'Est et du Sud-Est, aux commissaires spéciaux des gares frontières et aux postes de douanes, donnant le signalement des bandits.



Au tribunal, le docteur Mercier a évoqué l'hérédité de Vienny, et la dégénérescence des deux accusés, laissant entendre implicitement que le mobile du crime, l'argent selon Jacquard, ne pouvait, seul, expliquer la sauvagerie dont avaient fait preuve les criminels.

Le verdict est tombé le 5 juin. Joseph Jacquiard a été condamné à la peine capitale pour quintuple meurtre, suivi de vol, et Joseph Vienny, à 20 ans de détention dans une colonie pénitentiaire, le maximum pour son âge. (Cf. le résumé figurant au début de ce texte)

DOMINIQUE DE BUMAN, UNE VIE À FAIRE DE LA POLITIQUE

Retour sur quelques instants clés de la longue vie politique de Dominique de Buman, dans « Le Matin dimanche » du 8 septembre 2019. Un article de Christophe Passer

Dans ce bistrot historique de Fribourg, le Gothard, il n'arrêtera pas de saluer des gens. C'est chez lui, à l'ombre de la cathédrale. Dominique de Buman, 63 ans, quitte la Coupole fédérale en 2019. Il y siège depuis 2003, après avoir été dix ans syndic de Fribourg. C'est la fin de sa vie politique. « J'ai fait les quatre législatures autorisées par mon parti. Je n'allais pas demander une dérogation. Je connaissais les règles, j'ai souvent demandé qu'on les applique pour d'autres. Et à mon âge, j'ai encore la possibilité de faire d'autres choses. » On parle d'associations professionnelles ou touristiques qu'il pourrait présider, il dit que les choses se décanteront dans les prochains mois. En attendant, on lui demande d'enclencher la machine aux souvenirs.

1964, PLACE FÉDÉRALE, BERNE : L'APPEL

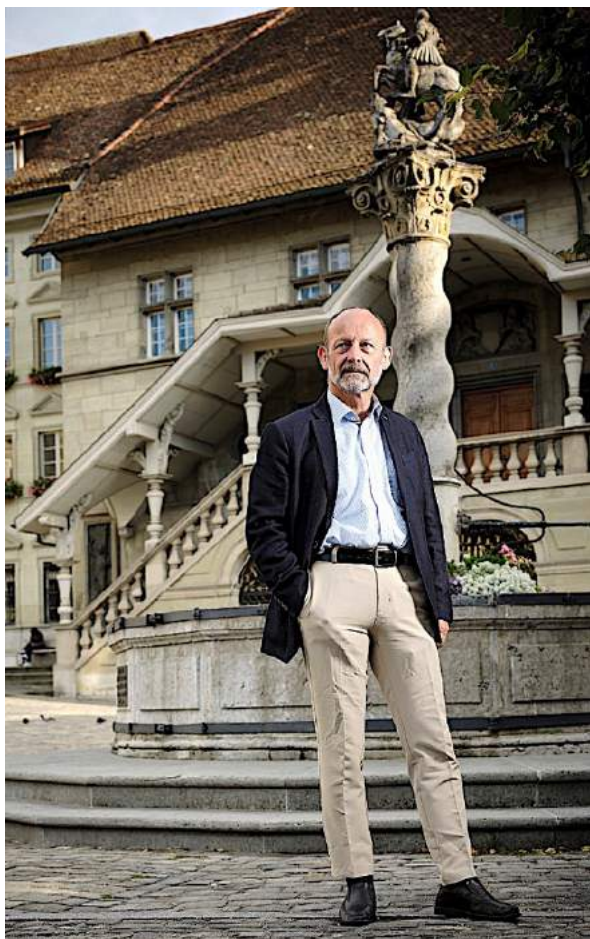
« Cela devait être un jeudi. Il y avait des nocturnes, à l'époque, à Berne, on y allait parce que c'était le jour de congé de mon père. » Michel de Buman, le papa, est un gynécologue fameux en ville de Fribourg. « Son travail, c'était 700 accouchements par an, deux par jour. Une autre époque. » De cette année 1964, il s'en souvient aussi à travers les visites à l'Expo nationale, à Lausanne. « La pyramide, avec les drapeaux de toutes les communes suisses, ça m'avait impressionné. » Mais ce jeudi-là, à Berne, il est avec sa mère sur la place Fédérale. « On reconstruit les souvenirs, ensuite, parce qu'on en a parlé, de ce moment. Toujours est-il que j'ai montré le Palais et que j'ai dit quelque chose comme *J'aimerais être là !* Il y sera, trente-neuf ans plus tard.

1982, HÔTEL CENTRAL, FRIBOURG : LA LISTE

Il a fait des études de droit. Son père est opposé à l'engagement en politique, il juge que c'est là une activité qui « salit » les gens. Mais on parle politique, en famille, on discute, il y a des ancêtres et aïeux ici ou là qui ont été élus, on regarde « Table ouverte » à la télé, on suit les débats français. Lui n'y pense guère en termes de carrière, mais s'intéresse aux enjeux, connaît quelques amis engagés. « J'ai reçu une invitation des Jeunes PDC de la ville pour venir à une assemblée à l'Hôtel Central. Il s'agissait de composer une liste pour les communales, qui avaient lieu quelques semaines plus tard. J'y suis allé. On m'a vite demandé de figurer sur la liste, j'ai dit non. J'ai concédé que j'accepterais s'il manquait vraiment du monde pour boucler cette liste : il y avait plus de 80 noms à trouver, ils les ont trouvés. Mais le dernier jour où l'on pouvait modifier cette liste, on m'a téléphoné : deux personnes portaient les mêmes noms et prénoms, et ne voulaient pas qu'on les confonde. L'un d'eux s'était retiré. Alors on a rajouté mon nom à la place. C'est parti comme ça. » Les démocrates-chrétiens ont alors une trentaine d'élus à la ville, il finit 47^e. Mais le plaisir de la politique le saisit comme on mordrait dans une pomme : il ne la lâchera plus jamais.

1986, HÔTEL DE VILLE, FRIBOURG : L'IRRUPTION

Dans les années qui suivent, il prend la tête des Jeunesses PDC de la ville, « j'ai pris goût à tout ça, très vite ». Au point de passer pour un ambitieux, un « grimpon » ? « Peut-être, je ne sais pas. C'est la politique de devoir se battre pour faire sa place au sein de son propre camp. » Il y a alors trois PDC sortants à la Municipalité. Ils sont populaires, se représentent. Dominique de Buman sait qu'il n'a pas la moindre chance d'en déboulonner un : « Mais ils pouvaient aussi tirer la liste, arracher un quatrième siège. »



C'est ce qui se passe, mais fallait-il encore que ce soit lui, le quatrième élu. « J'ai fait une campagne sérieuse. Avec des amis, on a pris le bottin téléphonique de la ville. Ligne après ligne, chaque fois que l'on tombait sur le nom de quelqu'un que je connaissais, on lui envoyait une petite carte, ma photo électorale avec un message personnel. On a écrit plusieurs centaines de ces cartes. Je ne sais pas si c'est cela qui a fait la différence. » Le 23 février, la surprise, chez ses adversaires et dans son camp, est cependant totale : de Buman n'a pas encore 30 ans, il siège à l'Exécutif de la ville. (Photo Yvan Genevay)

6 NOVEMBRE 1996, PLACE GEORGES-PYTHON : LE DISCOURS D'UNE VIE

En 1994, le syndic de Fribourg se retire, pour prendre la tête de la Banque Cantonale. Dominique de Buman se fait élire à la syndiculture par ses pairs du Conseil communal. Il occupera la fonction durant dix ans. « C'est une décennie importante. Je n'étais pas seul, mais c'est

l'époque où l'on a commencé à prendre Fribourg au sérieux. Il y avait un développement économique et aussi les succès du Fribourg-Olympic et du HC Gottéron, qui donnaient une image neuve, dynamique. Et également en matière culturelle : Fri-Son s'est développé, le Théâtre des Osses a été la première scène professionnelle, l'opéra montait en puissance, et Fri-Art aussi, dans la foulée du festival du Belluard. »

Il y a une anecdote qu'il peine à dire sans que ses yeux brillent. On doit revenir à la charge pour qu'il nous permette de l'écrire, sans entrer dans « trop de détails intimes ». On est en 1995. Son père, qui n'avait donc pas pour son fils rêvé de cette carrière, lui dit un matin, peu de temps après son accession à la tête de la Ville : « J'aimerais venir te voir en fonction, une fois. » Son fils lui dit que le budget de la Ville va être discuté devant le Conseil général, qu'il peut venir assister à la discussion sur le balcon du public, peu fréquenté. Michel de Buman vient, il regarde son fils défendre son budget. « À la fin, en descendant, il m'a demandé comment je pouvais supporter cela, toute cette

contradiction. Je lui ai dit : « Papa, c'est la politique, la démocratie. » Michel de Buman rentre chez lui, accroche son manteau sur la patère, et tombe mort quelques secondes plus tard.

L'année suivante, le 30 novembre, le syndic reçoit un coup de fil. « Les dirigeants de Feldschlösschen m'annonçaient la fermeture de la Brasserie Cardinal. » Il s'y oppose, décide de mettre tout son poids politique dans cette bataille pour des emplois qui sont aussi un symbole de la ville. Le 6 décembre au soir, il y a 10 000 personnes sur la place Georges-Python. Il prend un porte-voix. Il devient leur voix. Il harangue la foule, dit qu'il va se battre, rassemble une colère. C'est le discours d'une vie, qui fait cette nuit-là de lui un genre de héros local, renversant même ceux qui ne l'apprécient pas toujours. « Je ne me souviens quasi plus de ce que j'ai dit, j'avais juste quelques mots-clés devant moi. » On raconte qu'il n'a aucune chance. Mais il marchera sur Rheinfelden, siège de « Feld », et fera plier une direction affolée par la détermination populaire. La brasserie ne fermera pas, il obtiendra des garanties pour plusieurs années. Et même si ce ne fut qu'un répit (la brasserie s'arrêtera en 2011), cela reste la preuve que « la politique peut servir à quelque chose ». L'affaire lui vaudra aussi des inimitiés hypocrites de certains milieux économiques locaux, contraints de le suivre sur le coup, mais qui fulminaient in petto devant ce type qui osait s'opposer aux oukases du monde patronal. « Il ne faut pas être naïf », soupire-t-il.

27 NOVEMBRE 2017, PALAIS FÉDÉRAL, BERNE : LE PRÉSIDENT

À l'automne 2003, il est élu conseiller national. « J'ai toujours été contre les cumuls de fonctions. J'ai donc quitté la syndication de la Ville en 2004. » Il siège dans diverses commissions, de la science, de l'éducation et de la culture, ou dans celle, prestigieuse, de gestion. En 2009, il tente sa chance au Conseil fédéral, mais son groupe lui préfère Urs Schwaller pour une candidature de combat, vouée à l'échec, visant le siège PLR laissé vacant par Pascal Couchepin. En 2015, c'est encore un Singinois, Beat Vonlanthen, qui est choisi contre lui pour être candidat aux États. Il restera ainsi au National, dont il devient président en 2017. « J'ai adoré. Les rencontres, la fonction, la direction des débats au parlement. » Beaucoup, parfois hors de son camp, découvrent alors sa culture, le sens de l'équité d'un centriste absolu, et son sens de l'humour.

5 SEPTEMBRE 2019, CAFÉ DU GOTHARD, FRIBOURG : LE MOT DE LA FIN

Quand on lui demande ce qui a fait sa carrière, il dit : « Je crois que les gens ont senti que je ne suis ni un homme de pouvoir ni un homme d'argent. C'est le bien public qui m'a intéressé. » Sa vie politique s'achèvera le 27 septembre. On lui demande au final si elle a laissé de la place à une vie privée, sachant qu'il l'a toujours absolument protégée. « Si c'est une vie privée, elle reste privée. Je ne me suis jamais mêlé de celles des autres. » Tout de même, on insiste. « J'ai été amoureux deux fois, une fois d'une femme du canton, puis d'une autre en dehors du canton. Mais cela n'a pas donné de suites. » C'est une douleur ? Il dit que non, que c'est juste la vie.

L'ÉPOUVANTABLE CALVAIRE DU « PETIT CLAUDY »

Le chiffre est terrifiant: entre le XIX^e et la première moitié du XX^e siècle, 100 000 enfants suisses ont été placés dans des familles paysannes ou des institutions. Ils y ont souvent été maltraités, battus et violés. Jean-Louis Claude raconte son parcours. Article de Serge Jubin dans « Le Temps » du 1^{er} juillet 2014

Jean-Louis Claude - Claude Schmidt - raconte son parcours. Il est né le 5 juin 1942. Ses yeux bleus sont humides. « J'ai tellement pleuré. » Mais l'homme s'applique à être digne. Il allume un petit cigare, « mon petit péché », dit-il non sans ironie. « Je n'ai pas de haine. » Mais il en a beaucoup exprimé, souvent de manière refoulée ou en filigrane de ses poèmes, au long de son calvaire d'enfant et d'adolescent. Jean-Louis Claude, 70 ans, habite un petit appartement à Genève avec ses chiens et ses chats. Son parcours sous son nom originel de Claude Schmidt fait froid dans le dos.

Comme lui, entre 1800 et 1960, quelque 100 000 enfants suisses, parfois orphelins mais le plus souvent retirés à leurs parents, ont été placés de force en institutions ou « vendus » contre une petite rémunération à des familles d'accueil paysannes en quête de main-d'œuvre. La plupart de ces enfants ont été maltraités, humiliés, « éduqués » disait-on. En toute impunité.

DANS UNE FAMILLE PAYSANNE À SAVIGNY

Claude Schmidt naît en 1942. Abandonné par ses parents. Après quatre ans à La Pouponnière à Lausanne, il est placé dans une famille paysanne à Savigny. Il y trouve un peu de tendresse et beaucoup de mépris. L'affection bienveillante d'une fille au pair, Lili. La méchanceté de la maîtresse de maison. « J'ai vécu chez des paysans rustres et sans cœur », écrit-il dans un récit autobiographique, *Le petit névrosé*. « Il n'y avait que mépris. J'étais abandonné de ma famille, je n'étais pas orphelin, mais on me le faisait sentir. » Il dort au-dessus de la porcherie. « Souvent la nuit, des espèces de caresses passaient sur nos visages, c'étaient des souris et des rats qui cherchaient de la nourriture dans les sacs qui nous servaient de matelas. Je n'ai jamais compris pourquoi tant de haine de la part de cette sale bonne femme. Elle allait jusqu'à m'enfermer dans une stalle à cochons, me laissant m'endormir nu à même le sol. »

A BURTIGNY PRÈS DE ROLLE

L'escale suivante est l'orphelinat *La Maison* à Burtigny, près de Rolle. Claude a 7 ans, il y restera jusqu'à 10 ans. Avec le souvenir d'une « tante » attentionnée, Marguerite, et celui d'une « tante tortionnaire », l'institutrice Lucie. « Je vivais dans une sorte de forteresse, entourée de grands murs gris et de barrières en métal noir. Avec un portail énorme. » Dont le franchissement était interdit. Celui que tout le monde appelle « le petit Claudy » transgressera le règlement, pour aider un vieux monsieur qui habite la maison d'en face à traverser la route. « C'était mon instant de liberté, mon lien avec la vie normale. » Claude ne peut s'ôter de la tête qu'il est « un baluchon posé là. Je l'acceptais sans rien dire mais en pensant à autre chose. »

C'est en classe que ça ne se passe pas bien. « Tante Lucie employait tous les moyens qu'elle pouvait inventer pour les petites choses qu'elle ne pouvait accepter. Parce que je mâchais le bout de mon crayon, je me voyais à genoux au centre de la classe en train de décortiquer avec les dents une grosse bûche de bois. Etais-je ainsi turbulent pour mériter autant de brimades ? » Une fois, Claude se rebelle. Il refuse la punition, s'en prend à l'enseignante qu'il griffe. « J'ai espéré que j'allais m'en sortir par la violence. »



Parce qu'il fallait lui donner une éducation catholique - *La Maison* était protestante - , la grand-mère paternelle de Claude qui avait un droit d'intervention auprès du tuteur le prend chez elle à Lutry. Il cherche à en savoir plus sur ses parents. Pas sur sa mère, « on avait dû me dire quelque chose de tellement décisif, dans ma prime enfance, que je n'ai pas cherché à en savoir plus sur elle ». Par contre, la quête du père devient obsessionnelle. « On m'a dit qu'il était au Canada. » A l'école, Claude comprend qu'il est en prison.

Il fait une autre découverte traumatisante, « la violence dans les couples ». Le grand-père, alcoolique, est brutal avec son épouse. Il décède à la suite d'un accident de vélo. La grand-mère ne peut plus élever ses petits-enfants. Claude a un petit frère.

A MARINI À MONTET

Les deux garçons sont placés à l'Institut Marini à Montet, près de Payerne, tenu par des prêtres catholiques. « J'y ai fait ma culture, mais à quel prix », raconte Claude, qui refuse qu'on l'appelle par son patronyme. « J'ai pris le nom de Jean-François Véga, comme mon encrier. Ce n'était plus possible de m'appeler Schmidt. Un nom qui m'avait laissé

tomber. C'était un sale nom. » Devenu adulte, Claude Schmidt est devenu Jean-Louis Claude.

Un brin efféminé, blond aux yeux bleus, le « petit Claudy » sombre en enfer dans l'institut catholique. D'abord parce qu'il veut retrouver son père. « Le samedi, devant le portail, j'ai pleuré, pleuré. Naïf, j'attendais toujours qu'il vienne me chercher pour une vie nouvelle, m'arracher à ce milieu. Combien de missives ne lui ai-je pas écrites, toutes suppliantes. » Il les signait « ton fils Claudy ».

Il fugue plusieurs fois, est ramené par la police. « Cet institut était dirigé par des curés violents, méchants », dit froidement Jean-Louis Claude, entré à Marini en 1953, à 11 ans. De 1942 à 1955, le directeur est l'abbé Pierre Roulin et de 1955 à 1959, l'institut est confié aux Pères Salésiens. Et d'expliquer, dans le détail, que le surveillant du dortoir venait le chercher pour le prendre dans son lit. « Il se déshabillait, venait près de moi, nous étions nus et il me caressait partout. Il me disait de ne rien dire à personne, que je devenais un petit homme. » D'autres fois, le surveillant Phister l'emmenait chez le directeur, « au milieu de la nuit ». « Quand vous êtes passé dans le lit du directeur et que vous lui servez la messe le matin, il y a un problème, non ? »

Après une fugue, il est puni. « Ils m'ont mis dans une salle de bains pendant dix jours. Le surveillant est venu m'y violer. » De longs et lourds silences ponctuent la narration de Jean-Louis Claude. Il met souvent une touche d'humour dans son récit. Là, sa voix se fait sourde. « Les viols, c'est le pire. Je suis devenu homosexuel. »

Le surveillant sera dénoncé à la justice, mais pas les ecclésiastiques. Durant l'année de procédure, le pion reste à son poste, continue de croiser Jean-Louis Claude, « mais il ne m'a plus touché ». Il a été reconnu coupable et condamné. « J'ai eu honte de cette dénonciation, j'ai cru que j'étais le méchant, l'allumeur. Il a fallu du temps pour que je me rende compte que je suis la victime. Que ne m'a-t-on pas fait avaler, sous couvert du péché. »

DANS UNE FAMILLE À MONTAGNY-LA-VILLE

A 15 ans, Jean-Louis Claude est placé dans une famille à Montagny-la-Ville. Comme « bouèbe » de ferme. « Cette escale-là fut une réussite. J'ai pu aller au collège, passer ma maturité. J'étais certes le domestique, mais on m'a laissé du temps pour les études. On m'a fait confiance, on m'a enfin considéré comme quelqu'un. »

A PARIS

Jean-Louis Claude est ensuite allé à Paris, où il a écrit, fait de la mise en scène, côtoyé Coluche, fait de la radio. Il s'est confié, longtemps après. « Quand j'ai commencé à parler, c'est mieux allé. » Mais il garde des rancœurs : « Si mon père avait été là, rien ne se serait passé. » Il s'exorcise dans l'écriture, publie des recueils de poèmes. « Dans chaque chose que je fais, j'ai l'impression que quelque chose cloche. Les humiliations sont restées incrustées en moi. » Et de lâcher : « Vous ne pouvez pas devenir un gars normal avec une enfance anormale. »

LES ENFANTS PLACÉS SE REGROUPENT

Depuis une quinzaine d'années, plusieurs enfants placés de force et humiliés se sont exprimés. L'icône se nomme Louisetta Buchard-Molteni, avec son livre *Le tour de Suisse en cage* et sa grève de la faim en 2005. D'autres ont également dit leur souffrance juvénile dans les médias, Jeanne Cevey, Françoise Perroud, Georges Eperon, Gilbert Martinet, le Biennois Hugo Zingg.

Une association regroupe des enfants placés de force et leurs descendants, *Netzwerk Verdingt*, transcrit en français par *Enfants chosifiés*, animée par le Bernois Walter Zwahlen. Elle compte une trentaine de membres alémaniques, tient un site internet - www.netzwerk-verdingt.ch - recueille des témoignages pour faire œuvre de mémoire et fait pression pour obtenir réparation. Les cantons de Berne, Vaud, Lucerne et Thurgovie ont présenté des excuses, « mais ceux, catholiques, de Suisse centrale ne veulent rien savoir », dit Walter Zwahlen.

L'association est en tractations avec Simonetta Sommaruga pour que la Confédération reconnaisse cette maltraitance, mais la négociation bute sur le refus d'Integra, l'association des familles d'accueil. En plus des excuses, s'appuyant sur l'exemple de la Suède qui a versé 34 000 francs à 800 enfants placés de force et maltraités, l'association de Walter Zwahlen milite pour un dédommagement de 120 000 francs par personne. L'argent n'irait pas aux victimes, mais dans un fonds destiné notamment à créer un centre de recherches, « pour réaliser un rapport Bergier de l'histoire sociale suisse ».

De nombreuses questions restent ouvertes. Et si la dureté de l'éducation était la règle, il y a plus d'un demi-siècle ? « Non, rétorque sèchement Pierre Avanzino, historien spécialiste des placements sociaux. Tous les enfants n'ont pas été traités comme ceux qui ont été placés. » Il voit dans les mauvais traitements un lien avec la pauvreté. « Ces enfants ont été abandonnés par leurs parents, alors, ils ont hérité de leurs tares, pensait-on », analyse-t-il. Et de mettre en rapport la pauvreté, le péché, la saleté, la délinquance. Alors, il fallait éduquer. « Dans un rapport de force, avec le risque d'en abuser. Ce d'autant qu'il n'y avait aucun contrôle. Rien de tel que le travail pour redresser ces enfants, leur apprendre à obéir. » Et de fustiger les philanthropes, pasteurs ou médecins, qui ont validé « cette éducation barbare » par les placements en institutions ou à la campagne, « arc-boutés sur leurs principes chrétiens ».

Le sentiment de culpabilité des enfants placés les a souvent empêchés de se révolter. « On leur a toujours dit que ce qu'ils avaient vécu était de leur faute », affirme l'historien Marco Leuenberger.

Il y a urgence à recueillir les témoignages, car les enfants placés et maltraités prennent de l'âge. Inaugurée en mars 2009 à Berne, l'exposition « Enfances volées », passée par le Musée historique de Lausanne en été-automne 2009, puis par Bâle, Baden, Coire, Frauenfeld et Zurich, revient en Suisse romande, au Musée d'art et d'histoire de Fribourg, du 20 avril au 19 août (www.enfances-volees.ch). Le film de Markus Imboden *Der Verdingbub* (*L'enfance volée*) qui raconte le parcours de Max, un enfant placé dans une ferme bernoise, après avoir fait un tabac en Suisse alémanique, est projeté sur les écrans romands.

CE GRAND MARAIS QUI REFAIT SURFACE

Ce reportage paru dans le journal « La Broye » le 2 août 2019 porte la signature de Pierre Kostinger.

L'histoire de l'assainissement du Seeland semble être un éternel recommencement. Après deux corrections des eaux du Jura qui ont permis de rendre 400 km² de marécage à l'agriculture, les problèmes ne sont pas complètement écartés et un nouveau projet est discuté.

A cause des terres agricoles qui s'affaissent et des inondations ces dernières années, la question de la correction des eaux du Jura refait surface dans le Seeland. En avril dernier, l'association *Avenir pays des Trois-Lacs* a été créée en présence de 200 personnes qui représentaient des communes vaudoises, fribourgeoises, neuchâteloises, bernoises et soleuroises. Son but : discuter de la pertinence d'une troisième correction des eaux du Jura. Car le problème du niveau de l'eau dans le Grand Marais est aussi ancien que la présence humaine dans cette zone allant d'Aarberg à Sugiez.

« L'homme a toujours été préoccupé par le besoin de se protéger des inondations », résume Christian Raemy. Guide dans le Vully, cet habitant de Praz s'est penché sur l'histoire hydraulique de la région. Ouvrage majeur dans le pays, la Correction des eaux du Jura, réalisée entre le XIX^e et le XX^e siècle, a permis de rendre à l'agriculture 400 km² de marécage. Ce « potager de la Suisse », comme on l'appelle aujourd'hui, fournit un quart des fruits et légumes du pays.

LE NŒUD DU PROBLÈME À AARBERG

Avec ses champs, ses canaux et ses rangées d'arbres, le paysage des Trois-Lacs que l'on connaît a été entièrement aménagé par l'homme. Avant l'assainissement de la région, le Seeland, et aussi une bonne partie de la Broye, n'était qu'un marécage inculte, ravagé par les épidémies et le paludisme. « Les trois lacs existants sont ce qu'il reste du glacier du Rhône qui recouvrait une bonne partie du plateau suisse, 20 000 ans avant notre ère », explique Christian Raemy. Avec le réchauffement du climat qui a suivi la dernière période glaciaire, la végétation, la faune puis l'homme ont repris le dessus.

« Le niveau des trois lacs était environ 3,5 mètres plus haut qu'aujourd'hui et il pouvait fortement varier selon les périodes, précise le Vulliérain. » Le nœud du problème se trouve du côté d'Aarberg, où coule l'Aar, principale rivière de Suisse, qui part des Alpes bernoises pour se jeter dans le Rhin. A cet endroit, sa pente faiblit, et les alluvions déposées au cours des millénaires ont fini par boucher son lit. L'eau a donc cherché tant bien que mal son chemin, transformant la zone en vaste marais. Suivant les périodes, l'eau coulait soit vers Soleure, soit vers le lac de Morat, explique Christian Raemy.

« Quelle triste vision, quel terrible spectacle que cette immense surface de terres fertiles noyée sous des mètres d'eau avec tous ses fruits ! Les lacs de Morat, de Neuchâtel et de Bienne ne semblent former qu'une seule et même grande nappe d'eau », écrivait Johann Rudolf Schneider (1804-1880) à la suite d'une crue particulièrement violente en 1832.

Médecin et politicien de Nidau, près de Bienne, il siégera au gouvernement bernois puis au sein du premier Conseil national de la Suisse moderne, dès 1848.

UN CHANTIER PHARAONIQUE

Surtout, Johann Rudolf Schneider sera le père du projet de correction des eaux du Jura, qu'il mettra près de 30 ans à imposer sur le plan politique. L'ingénieur grison Richard La Nicca, auteur de la correction du Rhin dans la vallée du Domleschg, se chargera de la planification technique. Son idée centrale, pour baisser le niveau des trois lacs, consiste à dévier le cours de l'Aar directement dans le lac de Bienne, via le percement d'un canal long de 8 kilomètres à travers les collines entre Aarberg et Hagneck.

Il s'agira du principal chantier de cette première correction des eaux du Jura, qui durera de 1868 à 1878. La facture totale de ces travaux pharaoniques, soutenus par la toute jeune Confédération, s'élèvera à 15 millions de francs de l'époque, l'équivalent d'un milliard aujourd'hui.

Le creusement du canal de Hagneck nécessitera le recours à des machines peu courantes pour l'époque : dragues, grues à vapeur, bateaux de transport, caisses basculantes, chariots roulants et locomotives. Le grand défi consiste à percer sur 900 mètres la crête mollassique du « Seerücken ». Traits d'union entre les lacs de Morat, Neuchâtel et Bienne, les canaux de la Broye et de la Thielle (ou Thièle) seront également rectifiés et aménagés.

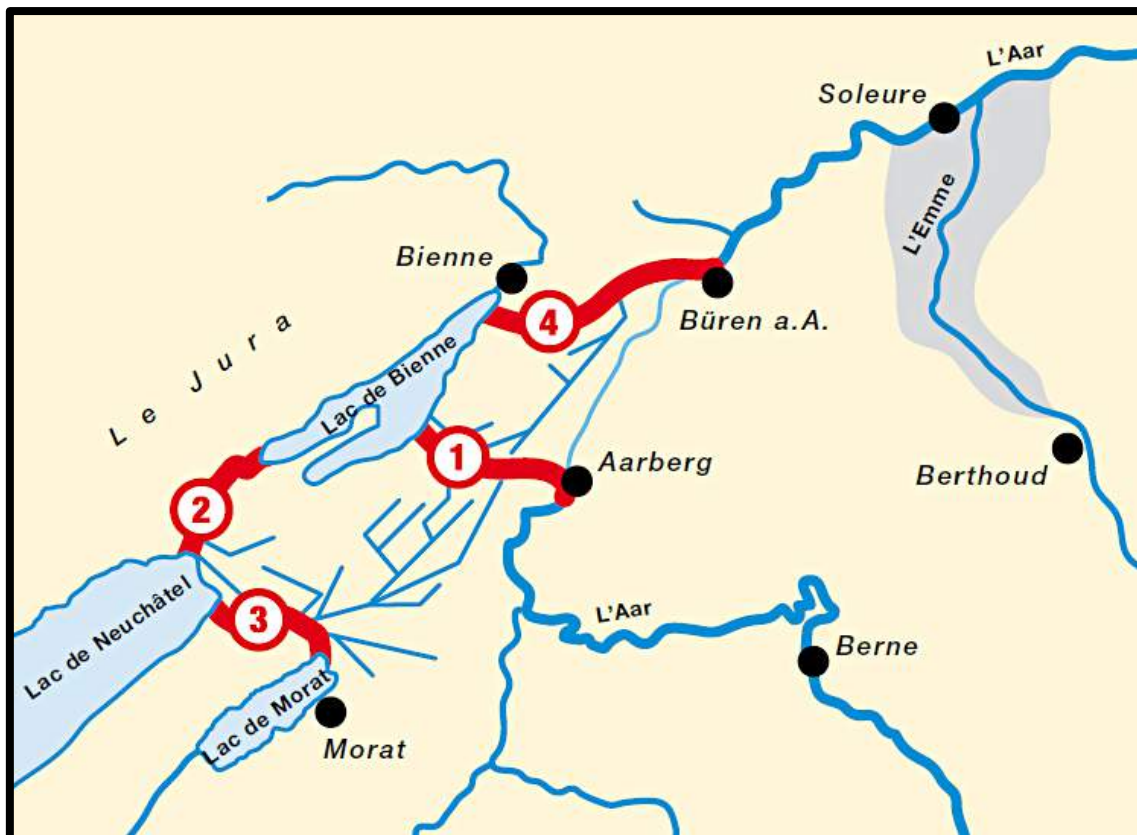
Cette première correction a porté ses fruits. A la fin du XIX^e siècle, le niveau des lacs a baissé de 2,5 mètres. Avec pour conséquence la mise au jour de vestiges historiques. « Malheureusement, les lois de protection du patrimoine n'étaient alors pas ce qu'elles sont aujourd'hui. Des objets ont été pillés. C'est une perte de savoir inestimable sur l'histoire des populations dans ces régions », précise Christian Raemy. L'assèchement du Grand Marais a permis en revanche un fort développement de la région : électricité hydraulique, réseau routier et ferroviaire, culture de la betterave à sucre avec la sucrerie et raffinerie d'Aarberg.

LES CRUES SE POURSUIVENT

Après cet assainissement d'envergure, il a encore fallu des années afin de rendre ces terres cultivables, souligne le guide vullierain. Des travaux de défrichage auxquels ont notamment contribué les détenus des pénitenciers cantonaux de Bellechasse et de Witzwill, nouvellement ouverts dans la région. « Cette première correction ne suffisait pas, explique Christian Raemy. Le déversoir du lac de Bienne par le canal de Nidau-Büren, entre autres, demeurait insuffisant. Et les crues restaient dangereuses, à l'image de celles de 1944. Le Seeland paraissait alors être retourné à son état naturel et les paysans sillonnaient leurs champs en bateau. »

Moins importante que la première, une deuxième correction des eaux du Jura réalisée entre 1962 et 1973 permettra d'améliorer les choses, le niveau des lacs sera encore abaissée d'un mètre. Mesure efficace : la correction du canal de Nidau-Büren a permis d'augmenter l'écoulement du lac de Bienne. Le canal de la Broye, a aussi été élargi et approfondi pour augmenter l'évacuation de l'eau, tandis que celui de la Thielle a été

réaménagé. Reste qu'aujourd'hui, un risque d'inondation demeure, comme on a pu le constater en 2007, avec une montée des eaux impressionnante sur les cours d'eau et lacs du Seeland.



1. Canal de Hagneck / 2. Canal de la Thielle
3. Canal de la Broye / 4. Canal de Nidau-Büren

L'UNIVERSITE DE FRIBOURG A VECU, DURANT LE PRINTEMPS 1945, UNE PENIBLE EPURATION

« *La Liberté* » du 6/7 mai 1995, article de Patrice Borcard. Voir à ce sujet dans le volume V de « *Episodes de la vie fribourgeoise* » l'article intitulé « *L'Université de Fribourg, ce nid de nazis* ».

Campagnes de presse, rumeurs, accusations, Gouvernement divisé, conseiller d'Etat montré du doigt, quatre professeurs expulsés : à Fribourg, la fin de la guerre a pris des couleurs sombres.

Sale ambiance ! A peine la joyeuse sonnerie des cloches fribourgeoises avait-elle pris fin que se détériorait déjà le climat politique. L'heure était à l'épuration, ou comme le disait le journal des « *Greffons* », au récurage. Partie du haut - dès le 8 mai, une vaste opération est menée par la police fédérale : 6500 personnes sont touchées - la campagne d'épuration atteint rapidement le niveau cantonal. Fribourg se trouve accusé avec insistance d'avoir été un foyer important du nazisme, d'avoir été fortement imprégné par les doctrines totalitaires. Qu'en est-il ?

L'opinion est impressionnée par l'arrestation du chef des jeunes hitlériennes fribourgeoises et par celle des huit membres du groupe local de la NSDAP (Parti national-socialiste). Mais au-delà, la réputation philofasciste - le terme est utilisé par la gauche cantonale - de Fribourg se focalise sur son Université. Entre mai et juin, une campagne de presse accuse les professeurs nazis de l'Université. A la tête de ces attaques, « La Gruyère » et « L'Indépendant ». « On ne sait que trop les rumeurs persistantes qui circulent dans le public. Des noms précis sont cités. De tous côtés, une radicale épuration est réclamée », note « L'Indépendant » du 9 juin 1945.

Les noms ? Ceux de plusieurs professeurs allemands qui n'ont jamais caché leur sympathie pour l'idéologie hitlérienne. On évoque, entre autres, le cas du professeur Spieler qui enseigne à ses élèves que le système éducatif national-socialiste était le meilleur. Mais c'est sur Héribert Reiners que se concentrent les tirs. L'homme, professeur d'histoire de l'art depuis une vingtaine d'années, était suspecté, dès 1938, d'attitudes ambiguës envers le régime nazi. A la mi-juin 45, il est finalement renvoyé avec trois de ses collègues. Mais pétitions et recours retardent sérieusement l'application de la décision du Conseil d'Etat.

L'affaire aurait pu être réglée avec célérité si elle n'avait provoqué une scission au sein du Gouvernement. Un de ses membres est montré du doigt, accusé de mansuétude envers les agents du nazisme. C'est le conseiller d'Etat Joseph Piller. Le responsable du Département de l'instruction publique avait voulu imposer en 1944 Reiners au poste de recteur. Son opposition, au sein du Gouvernement, à toute mesure d'épuration lui valut des volées de bois vert. Comme celle de « La Gruyère » du 7 juillet 1945 qui traite Piller de « Führer au petit pied » : « Le responsable de tout cela est M. Joseph Piller. Il abuse sans vergogne de son autorité pour couvrir les agiotages des hitlériens. Il berne ses collègues. Il se fiche de la République ». La lenteur de ce « récurage » attise alors les tensions, au point que la démission de Piller est réclamée : « La mesure est comble, Monsieur le protecteur des nazis. Le comprenez-vous ? » lâche Gérard Glasson. Dans la « Revue de Fribourg », le conseiller d'Etat reçoit le soutien de Pierre de Zurich qui ne faisait pas mystère de ses sympathies pour les régimes musclés. Avec l'expulsion des professeurs nazis de l'Université prenait fin l'épuration fribourgeoise. Les plaies mirent pourtant du temps à se cicatriser. Avec d'autres causes, ces blessures sont à l'origine de la chute de Joseph Piller, en décembre 1946.

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET SOCIALE À SEEDORF

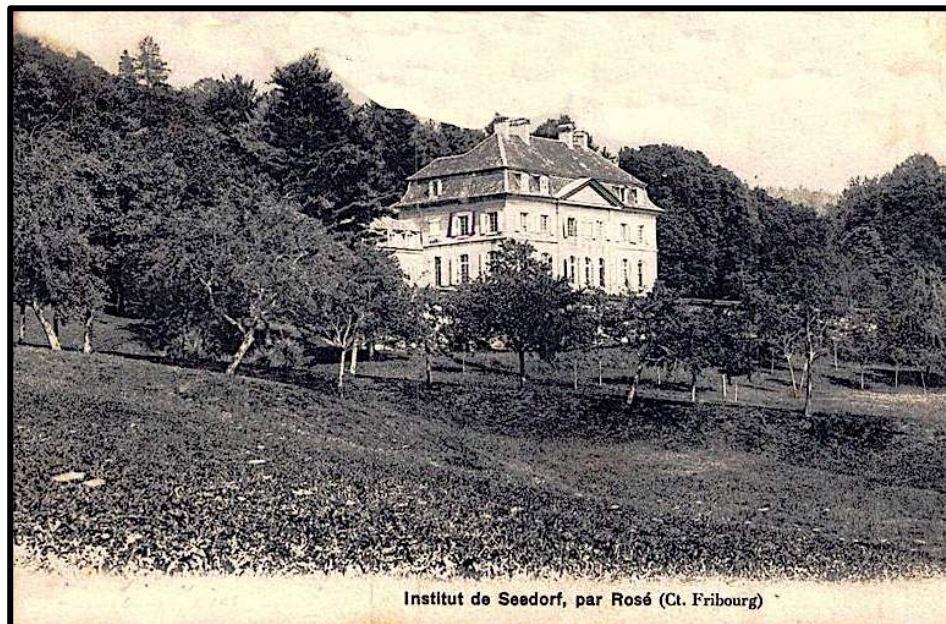
Dans « La Liberté » du 6 juin 1975, Gérard Périsset a présenté un reportage sur la transformation de l'Institut de Seedorf. En voici une adaptation.

Pour des détails sur l'histoire de l'institution, voir sur mon site nervo.ch :

<https://www.nervo.ch/wp-content/uploads/2017/03/histoires-de-noreaz-illustre.pdf>

C'est à la demande de Georges Python, conseiller d'Etat, que la congrégation du Carmel Apostolique originaire de Saint-Martin-Belle-Roche (Bourgogne) est venue s'installer en 1902 à Seedorf. Dans un château du XVIII^e siècle situé sur les pentes sud de la colline du

Piamont, à deux pas d'un charmant petit lac. Un site qui répondait bien aux impératifs et exigences climatiques d'un institut pour enfants déficients mentaux.



DES DÉBUTS DIFFICILES

Georges Python a confié aux religieuses du Carmel Apostolique une mission bien précise : l'éducation et l'instruction des enfants mentalement handicapés. A l'époque, personne ne s'en occupait. Une cinquantaine de filles et garçons ont été admis. Les débuts ont été difficiles, les moyens matériels étant parfois des plus précaires. Grâce à leur inlassable travail, les religieuses ont pu néanmoins assumer leur mandat, grâce aussi à la générosité des Fribourgeois jusqu'à l'entrée en vigueur de l'assurance invalidité en 1959. Les garçons ont été admis à Seedorf jusqu'en 1932, date à laquelle s'est ouvert l'institut de La Verrerie. Pour les filles, on avait ajouté au programme scolaire des travaux manuels. En 1939, fut ouverte une école ménagère.

D'année en année, le niveau des enfants s'est amélioré, ce qui a permis de rendre les groupes plus homogènes. De leur côté, les Sœurs ont poursuivi leur formation en se perfectionnant dans des techniques nouvelles. Mais les différentes potentialités des filles étaient trop grandes pour constituer des groupes les plus homogènes possible. L'association a pu ouvrir en octobre 1951, à Fribourg, la maison « Flos Carmeli » destinée à accueillir des filles de 6 à 15 ans légèrement débiles. Elles y bénéficiaient d'un enseignement adapté à leur niveau qui les préparait à suivre l'école ménagère à Seedorf lorsqu'elles auraient atteint leur quinzième année.

REPENSER L'ACTION

D'autres besoins, importants pour aider les enfants en âge de scolarité, ont obligé les responsables à trouver des solutions. Seedorf s'est ainsi agrandi pour recevoir à la rentrée de septembre 1967 les enfants de « Flos Carmeli ». Le nombre de pensionnaires s'est élevé à nonante. Après une étude générale, les responsables de l'assurance invalidité ont décidé de coordonner l'action des instituts et leur ont demandé de se spécialiser. A

Seedorf, l'institution a été destinée pour l'ensemble de la Suisse romande à la formation professionnelle de jeunes filles de 16 à 20 ans.

Le château et ses annexes ne pouvant suffire, un nouveau projet dont le coût a été estimé à quelque 7 500 000 fr. a été adopté. Il comportait des bâtiments fonctionnels qui s'intègrent au site et répondent aux exigences actuelles en matière d'éducation.

SEEDORF AUJOURD'HUI (EN 1975)

Confiés aux architectes Charrière et Page, de Fribourg, ainsi qu'aux ingénieurs Clément



et Bongard, les travaux ont débuté le 25 septembre 1972. Ils se sont terminés le 8 septembre 1974. A cette date l'Institut de Seedorf est devenu le Centre de formation professionnelle et sociale (CFPS). Il a ouvert ses portes à 60 jeunes filles ayant des difficultés intellectuelles. L'institution a été dirigée jusqu'en 1985 par les Sœurs carmélites. Les dernières religieuses ont quitté Seedorf en 1988. L'établissement est en mesure de dispenser aux élèves une formation adaptée qui leur

permettra de s'intégrer dans l'économie du pays. Cette formation comporte les métiers suivants : jardinage, aides de ménage, de cuisine, de lingerie ou de buanderie, en secteur hospitalier aides hospitalières ou soignantes, en secteur industriel cartonnage ou mécanique fine. La période de formation s'étend sur trois ans. Elle débute par une période d'observation qui permet aux apprenties de connaître leurs possibilités et aux chefs d'ateliers et aux éducateurs de découvrir les aptitudes de leurs élèves. Commence ensuite l'apprentissage. Des stages à l'extérieur de l'établissement sont prévus durant le dernier semestre de la troisième année afin d'habituer progressivement les jeunes au milieu professionnel qui les attend.

A la fin de l'apprentissage, les capacités acquises sont sanctionnées par une attestation de l'institut, ou un certificat délivré après un examen professionnel pratique sous le contrôle d'experts désignés par le Centre professionnel cantonal., Un certificat fédéral de capacité peut être réussi par celles qui peuvent atteindre ce niveau. Une commission technique et des sous-commissions travaillent activement à la mise en place des programmes de travail, à l'étude des débouchés pour le placement des jeunes filles qui sortiront du Centre. Car, souligne Sœur Marie-Thérèse, directrice, dans la documentation qu'elle nous a remise, « ...grande sera notre joie si, au terme des trois années à Seedorf, les jeunes filles qui nous ont été confiées savent tenir leur place dans le monde d'aujourd'hui » G.P.

SEEDORF EN 2019 (SITE DU CFPS)

<https://www.cfps-seedorf.ch/types-formations> (extraits)

Le Centre de Formation Professionnelle et Sociale du Château de Seedorf est une école professionnelle spécialisée, destinée à quelque 80 apprenti(e)s généralement domicilié(e)s en Suisse romande.



Le CFPS dispense neuf formations professionnelles, en aide en soins et accompagnement, blanchisserie, commerce de détail, confection, cuisine, horticulture, paysagisme, intendance, restauration (restaurant à Vaulruz) et exploitation-entretien-conciergerie. Chaque lieu de formation combine apprentissage et production, maintenant ainsi

constant le lien à l'économie de marché.

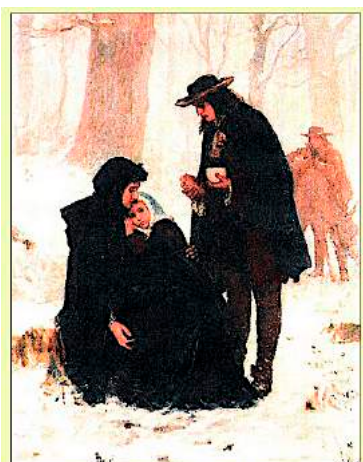
Un Centre de Conférences et de Séminaires et un restaurant sont exploités dans le cadre de l'institution et permettent une confrontation très réaliste aux exigences d'une clientèle issue d'entreprises diverses.

Une réflexion se poursuit pour l'élargissement de cette offre de façon à maintenir son actualité.

Les cours professionnels, dispensés par des spécialistes du métier concerné, ont lieu, pour certaines professions et selon la filière choisie, au CFPS du Château de Seedorf, pour d'autres formations et cursus auprès des Ecoles professionnelles de Fribourg, de Montreux ou de Lausanne. Le CFPS assure dans tous les cas le meilleur suivi et les appuis nécessaires à la bonne assimilation des cours théoriques.

LE NAUFRAGE DE LYSS

HUGUENOTS ET VAUDOIS SUR LES CHEMINS DE L'EXIL



Réfugiés protestants, par Albert Anker, 1886

Par l'édit de Nantes proclamé en 1598, Henri IV accorda la liberté de croyance aux protestants, mettant ainsi fin aux guerres de religion qui dévastaient le royaume de France. Mais en 1685, Louis XIV abolit l'édit de Nantes. Les protestants ne furent plus autorisés à pratiquer leur religion, ni même à quitter le royaume, mais contraints de se convertir au catholicisme. Ils furent néanmoins très nombreux à s'exiler vers des pays protestants. Plusieurs dizaines de milliers, venant du sud de la France, arrivèrent en Suisse ou la traversèrent pour aller plus loin. Sous la pression de la France, le duc de Savoie bannit à son tour les vaudois (les calvinistes, rien à voir avec le canton de Vaud) des vallées du Piémont.

Pour le transport et l'aide aux réfugiés huguenots, Genève, citadelle protestante, et Berne, point de passage majeur sur la route menant du lac Léman à Schaffhouse, puis au-delà vers l'Allemagne, jouaient un rôle essentiel.

Aarberg était un relais important sur la voie d'eau entre Berne et Brugg. En 1687, le bailli Victor von Erlach, le pasteur Niklaus Ulrich et l'administrateur des biens de l'église Georg Kistler, chargés de l'aide aux réfugiés, leur procurèrent un gîte dans les auberges de la Couronne et du Faucon ou chez des particuliers.

L'AR ENTRE AARBERG ET BÜREN AN DER AARE

Avant la correction des eaux du Jura (1868-1891), l'Aar ne se déversait pas dans le lac de Biemme, mais coulait directement vers Büren. Le pont de bois construit à Aarberg en 1568 témoigne des dimensions du fleuve. Entre Aarberg et Büren, l'Aar s'écoulait par plusieurs canaux et les crues en créaient régulièrement de nouveaux. Ce fleuve indocile et sa plaine alluviale étaient les éléments marquants du paysage.

Depuis l'ouverture du canal de Hagneck en 1878, ce qui reste de l'ancien cours de l'Aar, affectueusement surnommé « Äärli » par les habitants, coule paisiblement à travers une forêt alluviale de création artificielle. Le Chemin des Huguenots suit précisément l'ancien cours de l'Aar, la voie d'eau jadis empruntée par des milliers de réfugiés en quête d'une nouvelle patrie.

Le tronçon d'Aarberg à Lyss rappelle en particulier le naufrage du 5 septembre 1687, où 111 huguenots trouvèrent la mort.

LE NAUFRAGE DU 5 SEPTEMBRE 1687

Le 5 septembre 1687, deux barques attachées l'une à l'autre, avec à leur bord 137 réfugiés huguenots, naviguaient d'Aarberg à Büren. Un peu en amont de Lyss-Bünden, l'une des deux heurta un tronc d'arbre. La coque éclata sous le choc. Les passagers tentèrent de monter sur l'autre bateau, ce qui eut pour effet de le faire couler.

L'accident causa la mort de 111 réfugiés. Il y eut 26 survivants. On put immédiatement repêcher quinze corps, à qui l'on donna une sépulture à Lyss. Le gouvernement de Berne ordonna à tous ses baillis le long de l'Aar de faire rechercher les autres victimes et de les faire inhumer dignement. Le nombre de corps retrouvés n'est pas connu. On fit porter leurs effets et objets de valeur à Berne pour les remettre, autant que possible, aux héritiers.

On imputa la responsabilité de l'accident à l'état d'ivresse des bateliers. Le seul survivant parmi eux avait pris la fuite. Mais la cause principale fut la surcharge des barques.

UN VOYAGE DANGEREUX

Jusqu'au XIX^e siècle, les voies lacustres et fluviales étaient les plus utilisées pour le transport de marchandises, mais elles n'étaient pas sans dangers. Les barques pour la navigation fluviale avaient un fond plat relevé à la proue et à la poupe, des parois latérales inclinées vers l'extérieur et un faible tirant d'eau. Celles qui étaient d'usage

courant sur l'Aar au XVII^e siècle avaient une longueur d'environ 13 m. Ces embarcations n'offraient généralement que peu de places pour des passagers. Les transports de personnes exclusivement, des troupes ou des réfugiés par exemple, étaient l'exception.
<https://www.via-huguenots.ch/fr/l-histoire/le-nauffrage-de-lyss>

FRANCIS MAGNIN, SOURCIER

http://www.eau21.ch/etude_35.html

Comment êtes-vous devenu sourcier ?

A douze ans, j'ai vu un sourcier chez mon oncle avec ses baguettes, j'avais envie d'essayer, et ça a marché. On devait justement chercher une source pour la ferme de mes parents, je me suis mis en quête et l'ai trouvée ! C'est la première fois que j'ai détecté de l'eau. J'ai réussi du premier coup, avec une baguette. On a creusé et il y a eu un joli filet d'eau.

Lorsque vous êtes venu vous installer à Couvet, était-on déjà au courant de votre don ?

Je n'avais pas dit que j'étais sourcier. Mais je faisais partie du comité de la laiterie. Il faut beaucoup d'eau pour les laiteries et le laitier avait commencé à creuser dans la cave d'une grande loge où, dans le temps, on stockait de la glace. Mais il creusait au « mauvais endroit ». Je sentais où se trouvait l'eau et je leur ai indiqué l'endroit où il fallait creuser là. J'ai coupé une baguette en forme d'Y et suis entré dans la remise - les autres rigolaient - mais la présence d'eau se sentait puissamment. On est tombé sur une source qui débitait 500 litres minute. On est allé chercher la bleue (l'absinthe) pour goûter l'eau et voir si elle était bonne... Deux des membres présents n'ont pas pu aller traire leurs vaches...

Avez-vous déjà rencontré des collègues sourciers ?

J'ai fréquenté un grand sourcier de Berne, Joseph Seiler qui a d'ailleurs écrit un livre. Maintenant il est mort et a passé son don à quelqu'un de Marly. J'ai d'ailleurs fait venir ce dernier parce que des gens de Boveresse voulaient de l'eau, mais son travail ne m'a pas enchanté. Par contre Joseph Seiler¹ était un as dans tous les domaines. Il a même trouvé de l'eau à trente mètres de profondeur. La première fois que je l'ai accompagné - je l'avais fait venir car trois fermes des Sagnettes jusqu'au Brenin désiraient de l'eau - on a réussi à en trouver juste sous une ferme. Nous pouvons évaluer la profondeur à laquelle l'eau se trouve, mais ce n'est pas toujours juste. Par contre lui pouvait annoncer avec exactitude la profondeur et la quantité d'eau. Il pouvait même, à distance, localiser une source.

Avez-vous d'autres histoires ?

Aux Planes, le fils qui tenait le domaine m'a appelé car des choses étranges s'y passaient. A l'écurie, s'il mettait une vache à l'endroit où l'eau passe, elle perdait un trayon ; si une génisse se trouvait à ce même endroit au mois de mars, il fallait l'abattre parce que la mise-bas se passait mal. Dehors les veaux n'allaient pas mieux. J'ai vu ce que c'était. Une ligne à haute tension passe au-dessus. J'ai avancé avec ma baguette, et en passant sous la ligne j'ai alors décollé, j'ai jeté au loin ma baguette, j'ai eu comme une sorte de décharge électrique !

Joseph Seiler, religieux rédemptoriste, est un célèbre radiesthésiste et graphologue. Je l'ai bien connu lorsqu'il habitait l'institut St-Joseph à Matran. Né en 1917, il a suivi une formation de théologie en France avant d'étudier la psychologie et la pédagogie à l'université de Fribourg. Spécialiste de la graphologie, il est l'auteur d'un livre sur la question et a enseigné cette branche à l'Université de Fribourg. Féru de radiesthésie depuis l'âge de 15 ans, il était considéré comme une référence dans le domaine. Il a découvert un nombre impressionnant d'eaux souterraines, y compris plusieurs sources thermales, dont celle de Saillon-les-Bains. (site nervo.ch, *Regards pluriels I*)

Une pièce de théâtre qui a connu un très grand succès avait dans son titre le nom de « sourcier ». L'auteur du texte était le Dr Louis Thurler, d'Estavayer. Emile Lauber, présenté ci-après, en a composé la musique.



L'affiche en Suisse romande durant l'Entre-deux-guerres, Musée historique, Lausanne

LE COMPOSITEUR EMILE LAUBER (1866-1935)

Avant de se tourner vers la musique, il avait été apprenti de commerce et employé dans une banque à Neuchâtel. Il étudia à Francfort-sur-le-Main, Vienne - avec Anton Bruckner- et Paris. A son retour, il enseigna la musique à l'Ecole normale et à l'Académie de Neuchâtel. Il a rédigé une étude sur l'enseignement du chant commandée par le Département de l'instruction publique. Il a fondé *L'Orpheus*, revue mensuelle de chants populaires pour chœur d'hommes. Il a participé à la création de la Société suisse des

droits d'auteur. Pendant la Première Guerre mondiale, il a réorganisé la musique militaire et il a écrit des morceaux pour fanfare. Il a composé *La gloire qui chante* sur des textes de Gonzague de Reynold en 1918. Il est l'auteur de plusieurs Festspiele destinés aux fêtes de l'Association suisse des musiciens dont il fut secrétaire (1918-1925), puis président (1925-1931). Il a publié de nombreux chants et chœurs populaires, ainsi que des airs recueillis dans des vallées isolées. Il a également pratiqué la peinture. (*d'après le DHS*)

UN RESUME DU « SOURCIER DU TSAO »

La pièce « Le sourcier du Tsaô » est présentée dans un numéro de « La Gruyère » : <http://doc.rero.ch/record/163576/files/1923-11-06.pdf?version=1>

Passage au sujet du sourcier dans cet article :

L'arrivée insolente Zénon, le sourcier du Tsaô fait pressentir le rôle cynique et tragique que jouera ce personnage au cours de ce drame. Moqueur, il considère la veuve dont il se dit être amoureux. Indignée de sa présence, Marietta accuse Zénon d'être l'âme damnée de la maison; elle se demande même si son malheureux Simon n'est pas une victime de sa méchanceté. Zénon répond à ces paroles par une menace de procès; la crainte fait se rétracter la pauvre femme. D'une façon arrogante, Zénon demande les hardes de Simon, le mari de Marietta jeté en prison par sa faute. Non content, il veut encore de l'argent, qu'il obtient.

IL NE FAISAIT PAS BON ÊTRE SORCIÈRE EN SUISSE

Swissinfo.ch, 2009

Après Glaris en 2008, Fribourg a blanchi « sa » dernière sorcière, brûlée en 1731. Normal, en ces temps de réhabilitations tous azimuts et très médiatisées : la Suisse détient le record européen de cette chasse particulière.

Au Moyen Age, quand il s'agissait d'expliquer les catastrophes ou les épidémies, il fallait en punir les responsables, forcément coupables de magie et de pactes avec le diable dirigés contre la chrétienté.

Pour « faire » une sorcière, il suffisait qu'un comportement rebelle ou marginal attire l'attention, nourrisse la rumeur publique jusqu'à alerter les autorités, lesquelles déclaraient alors la chasse ouverte.

SORCIÈRES, TERRORISTES, UN MÊME FANTASME DU POUVOIR

Deuxième étape : pour condamner une sorcière, il suffisait de lui briser les jambes, de lui arracher les ongles, de lui faire le coup de la baignoire, etc. A la seule vue de ces techniques raffinées, qui ont été exposées au Musée de Morat (Fribourg), on a envie d'avouer avoir tué père et mère.

Donc, c'est la torture qui faisait les sorcières. Et le fanatisme religieux. « Cette sorcellerie imaginaire, fantasmée par le pouvoir, ressemble beaucoup aux théories récentes de la

lutte antiterroriste des Etats-Unis. Je ne nie pas la réalité des attentats, mais George W. Bush en a fait un mythe pour justifier la torture », affirme Kathrin Utz Tremp, spécialiste de l'histoire du Moyen Age (médiéviste), Service de la recherche aux archives de l'Etat de Fribourg

Du reste, le supplice de la baignoire a traversé les siècles jusqu'aux prisons de la CIA. Cette brillante spécialiste estime que, du XV^e au XVIII^e siècle, 30 000 à 60 000 personnes ont été brûlées pour sorcellerie en Europe, dont 6000 en Suisse et 300 à Fribourg.

Un record, et même un double record. « Fribourg a été le troisième lieu en Europe à exécuter des sorcières, dès 1429. Et une des premières autorités politiques à instruire des procès en sorcellerie sans inquisiteurs religieux », souligne la médiéviste.



LE DIABLE EST OCCIDENTAL

Au départ, c'est l'Eglise la plus orthodoxe, soutenue par le pouvoir laïc, qui s'est mise à poursuivre l'hérésie, puis la magie, au point de créer cette hérésie imaginaire.

L'Inquisition, poursuit Kathrin Utz Tremp, « avait besoin de cette sorte de *contre-monde* dirigé par le diable, même si cela ne correspondait à aucune réalité ». A partir du XVI^e, et surtout du XVII^e siècle, ce sont les pouvoirs politiques qui prennent le relais.

Ils décident que, comme la magie noire, la magie blanche, plus ou moins innocente, repose elle aussi sur un pacte préalable avec le diable. Pour la médiéviste, ce concept se distingue de la sorcellerie actuelle dans le tiers monde, « qui ne repose pas sur une religion et d'où le diable est absent ».

L'ÉGLISE ET L'ÉTAT, MÊME COMBAT

C'est ainsi que les procès pour hérésie menés par l'Eglise ont débouché sur des procès pour sorcellerie menés par l'Etat laïc, qui a eu besoin de la sorcellerie pour construire son territoire et asseoir sa juridiction, surtout dans les campagnes.

A partir du XVI^e, et surtout du XVII^e siècle, une fois leur pouvoir bien assis, les autorités se mettent à utiliser la sorcellerie pour assurer l'ordre public et la discipline sociale. « Et c'est là que la grande chasse a commencé », poursuit Kathrin Utz Tremp.

Cette dernière précise que la répression fit alors entre 70 et 80% de victimes féminines coupables d'être pauvres, célibataires et... femmes, comme la Catillon, exécutée en 1731 à Fribourg.

UNE HISTOIRE DE FRONTIÈRES

L'historienne relève encore que la répression a été beaucoup plus forte en Suisse romande. « L'Eglise a été confrontée à l'hérésie d'un mouvement laïc, les Waldenser, alors qu'il n'y a pas eu d'Inquisition en Suisse orientale, plutôt orientée vers la magie blanche. »

La religion a toujours joué un rôle prépondérant dans le canton du Valais, et surtout dans celui de Fribourg. « Là, il existait une sorte de contre-histoire qui faisait que l'histoire de ce canton était souvent réactionnaire. C'est pareil pour les persécutions qui portaient d'une orthodoxie très dure, apparue à la fin du XVI^e siècle avec la contre-réforme. »

Mais il y a aussi une explication politique, précise la médiéviste. Plus l'Etat était centralisé (comme la France de Louis XIV), moins il avait de peine à asseoir son autorité et, donc, moins il était enclin aux persécutions. Comme l'Empire germanique, la Suisse était (et est toujours) très morcelée.

« Dans le canton de Fribourg, les persécutions ont été très importantes dans le district de la Broye, constitué d'un enchevêtrement de petites communes, catholiques, protestantes, germanophones, francophones, etc. Plus il y a de frontières, et plus on a brûlé de sorcières. »

DU BÛCHER AUX CONTES DE FÉES

La forte médiatisation de la réhabilitation morale de la Catillon par Fribourg a suscité une grande curiosité pour l'exécution de cette femme. Elle était bossue, pauvre, vieille, marginale et seule : le portrait craché des sorcières qui envahiront les contes de fées au XIX^e siècle, rassemblés alors par les frères Grimm.

Heureusement pour les sorcières d'aujourd'hui, elles peuvent dormir tranquilles car plus personne ne s'y intéresse, conclut Kathrin Utz Tremp en riant.

« Actuellement, le procès de la Catillon serait ajourné en cinq minutes et ce serait plutôt son bourreau qui aurait des problèmes ! De plus, il n'existe heureusement plus aucune loi qui vous interdise de voler sur un balai... si vous en êtes capable ! » *Isabelle Eichenberger, swissinfo.ch*

CONTEXTE

Considérée comme une hérésie, la sorcellerie a été criminalisée après 1500, mais la majorité des procès ont été instruits au XVII^e siècle par l'Etat laïc.

A Fribourg, Catherine Repond (alias Catillon) a été la dernière victime brûlée en 1731. Le canton l'a réhabilitée «moralelement» en mai 2009, mais a refusé un crédit à la recherche historique. La dernière sorcière de Suisse et d'Europe, Anna Göldi, exécutée en 1782 à Glaris, a été réhabilitée en 2008.

CHIFFRES

Entre 1429 et 1731, Fribourg aurait jugé 500 sorciers et sorcières, la Suisse 10 000 et la Suisse romande 6000.

Entre 70 et 80% étaient des femmes et, dans 60% des cas, le verdict était le bûcher.

En Europe, entre 30 000 et 60 000 personnes ont fini sur le bûcher, dont 25 000 en Allemagne.

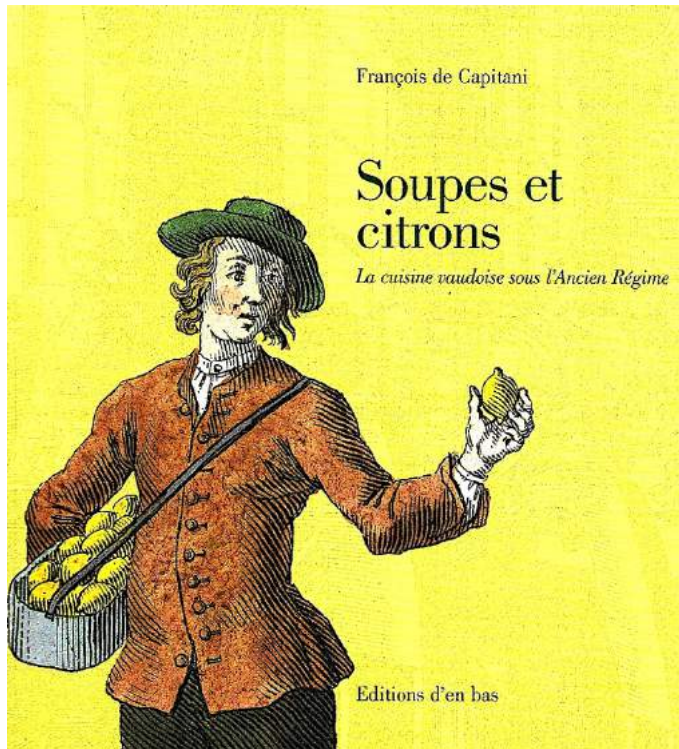
Mais, avec 3500 exécutions, la Romandie est championne d'Europe par rapport au nombre d'habitants.

LE CAFE, LE THE ET LE CHOCOLAT

Texte adapté de l'ouvrage de François de Capitani, « Soupes et citrons », Editions d'en bas, 2002

C'est dans la première moitié du XVIII^e siècle que le café figure peu à peu dans les habitudes alimentaires des couches aisées. Servi d'abord après les repas, il devient ensuite la boisson préférée pour le déjeuner comme en témoigne Henri Monod¹ aux alentours de 1750. Dès lors, le café est un produit indispensable pour mener un train de vie bourgeois même modeste. Son prix est élevé et soumis à de fortes variations. Le café d'Arabie passe pour être le meilleur, ceux des Indes occidentales et des Antilles sont considérés comme des cafés de qualité inférieure. Habituellement il est possible d'acheter une livre de café des colonies au prix de 5 à 10 batz² ; par contre, le café d'Arabie coûte le double. L'habitude de boire régulièrement du café pèse lourdement sur le budget d'une famille bourgeoise. Dans celui d'une famille de la petite bourgeoisie, Johann Georg Heinzmann³ constate en 1794 que 110 livres sont le minimum qu'il faut prévoir par an, sucre compris. Ceci correspond à plus de 7% de tout le budget familial.

Déjà à la fin du XVIII^e siècle, on trouve du café dans les campagnes; souvent ce n'est pas du café pur, mais quelques grains de café mélangés à diverses racines, à des marrons, châtaignes ou à des céréales torrifiées. Bu avec du lait, il devient rapidement la boisson habituelle des montagnards.



Les grains de café se vendent verts ; la torrification se fait dans les ménages, bien que ce soit une opération délicate qui exige beaucoup d'expérience et de doigté.

Le thé, importé de Chine et du Japon, devient à la mode en même temps que le café. La différence de prix entre les sortes de thé est immense, comme c'est encore le cas aujourd'hui. Une livre de thé ordinaire coûte entre 20 et 40 batz, alors que la même quantité de thé de première qualité peut valoir jusqu'à 140 batz. Malgré son prix élevé, le thé est plus avantageux que le café. Selon les règlements de la vénérable « Grande Société » de Berne, lieu de

rendez-vous des hommes de la bonne société bernoise, une livre de café permet de servir 54 tasses tandis qu'on peut faire 260 tasses avec une livre de thé. Très souvent le thé se prend en fin d'après-midi, à l'heure du goûter ; c'est une habitude qui dure encore de nos jours. Une des boissons très appréciées est la « bavaroise », à savoir du thé au sirop de capillaire. L'Encyclopédie économique nous la décrit : « Bavaroise, liqueur chaude, faite avec une infusion de thé et de sirop de capillaire. On l'appelle Bavaroise à l'eau ; lorsqu'on y mêle du lait on l'appelle Bavaroise au lait. »

La troisième nouvelle boisson dont l'usage se répand au XVIII^e siècle est le chocolat. Les grains de cacao sont importés des colonies espagnoles, surtout du Venezuela. En Europe, les grains sont torrifiés, broyés et mélangés à du sucre et des épices. Le chocolat est souvent préparé dans les ménages. Le produit acheté dans le commerce se présente sous la forme d'une plaque dure et farineuse qui n'est pas destinée à être mangée telle quelle. Il faut d'abord la râper pour pouvoir préparer une boisson ou une crème. La livre de chocolat vaut entre 10 et 30 batz et une livre ne donne que 12 gobelets de boisson.

¹ Henri Monod - 1753-1833 - premier landamman du canton de Vaud, il se retire définitivement du gouvernement en 1830. Modéré et soucieux de servir son pays dans une période d'instabilité politique, Monod a œuvré afin d'y maintenir l'ordre et l'égalité en dehors de toute dépendance étrangère, surtout de la France. Il fut également mémorialiste et historien.

² *Louis Grangier, dans « Glossaire fribourgeois », Fribourg 1864, explique: le bache, ou batz, vaut environ 15 ct. Le bache vaut 4 cruches, ou kreutzers. Le cruche vaut deux rappes et demie. Ce qui correspond aux valeurs (arrondies) indiquées ci-dessus.*

³ *Johann, Georg Heinzmann (1757-1802) est un libraire, écrivain et compilateur allemand. Un compilateur est une personne qui réunit des documents de sources diverses pour réaliser un ouvrage de vulgarisation.*

LE PAIN

Le pain constitue la nourriture principale de toute la population avant l'introduction de la pomme de terre. Il y a plusieurs qualités de pain. Le blanc de pur froment est évidemment le plus cher et reste réservé aux riches. La grande partie de la population se nourrit de pain qui ne contient pas que du froment. Le messel, un mélange de seigle et de froment semés ensemble, est très répandu. On y ajoute de la farine de son, des fèves et quelquefois des lentilles moulues. Ce pain noir est cuit en ville par les boulangers, car seuls les plus riches ont un four particulier.

A la campagne, c'est au four banal que les villageois cuisent leur pain à tour de rôle. Le « ban » désigne le droit exclusif qu'a le seigneur d'entretenir un four et l'obligation des sujets de s'en servir contre une redevance. Chauffer le four à bois consomme beaucoup d'énergie et l'utilisation du four en commun est un moyen de diminuer les frais. Le four dépend du seigneur ou de la commune. Le fournier est chargé du chauffage et de l'entretien ; c'est lui aussi qui prélève les droits dus au seigneur. Au XVIII^e siècle, ce système rigide s'assouplit, mais reste la règle jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

Chaque paysan fait donc sa propre pâte et l'apporte au four. La chaleur vive du four sert à cuire le pain. Comme le four refroidit lentement, il peut encore servir à cuire des gâteaux et des tartes. Le pain frais est à peu près inconnu à la campagne où on cuit le pain en grande quantité, souvent pour plusieurs semaines. Ce pain dur est trempé dans la soupe qui forme l'essentiel des repas campagnards.

Outre ce pain ordinaire, nous trouvons des pains plus raffinés pour les jours de fête, par exemple des torches et des navettes qui correspondent à peu près à nos tresses et petits pains actuels. Chaque région a ses spécialités et certaines d'entre elles ont perduré jusqu'à aujourd'hui.

PAUL TORCHE : UN NOUVEAU LIVRE EN 2019

Jean-Pierre Dorand a publié un livre sur l'ancien conseiller d'Etat, père de l'industrialisation du canton. Dans « La Liberté » du 11 octobre 2019, le journaliste François Mauron en rend compte.

Les autorités fribourgeoises ont longtemps été réfractaires à l'industrialisation. Dans la seconde moitié du XX^e siècle, toutefois, elles se sont lancées dans une course contre la montre pour rattraper le temps perdu. L'historien Jean-Pierre Dorand lève le voile sur cet épisode décisif pour le devenir du canton de Fribourg en publiant une biographie du

conseiller d'Etat Paul Torche, un acteur clé du développement économique opéré par le canton à partir des années 1950. Interview.

Dans les années 1950, Paul Torche prend conscience qu'il faut moderniser l'économie du canton de Fribourg. Qu'est-ce qui provoque le déclic ?

Jean-Pierre Dorand : Il reprend la tête de la Direction de l'intérieur, de l'agriculture, de l'industrie et du commerce en 1956. Maxime Quartenoud, son prédécesseur, avait déjà posé quelques jalons législatifs, notamment sous la forme d'abattements fiscaux pour les entreprises s'installant dans le canton. En analysant les chiffres de l'impôt fédéral pour la défense nationale, ancêtre de l'impôt fédéral direct, Paul Torche se rend compte que le rendement du canton de Fribourg est désastreux en comparaison nationale. La démographie est en outre stagnante malgré un taux de natalité élevé. Cela signifie une forte émigration. Le secteur primaire garde une place importante dans l'économie fribourgeoise mais ne permet pas de nourrir tous les habitants ni de leur assurer des emplois.

Comment s'y prend-il pour mener une action concrète ?

Paul Torche devient rapidement l'homme fort du gouvernement. Il se rend compte que l'image du canton est catastrophique: c'est celle d'un coin de terre arriéré. Sa première action: engager une agence de publicité pour vanter les efforts de modernisation du canton de Fribourg afin de changer son image. Il organise en outre des visites, notamment des entreprises qui se sont installées sur les bords de la Sarine et multiplie les contacts avec le monde de l'économie suisse qu'il connaît grâce à un réseau développé, en particulier, grâce à son mandat de parlementaire fédéral. *(Photo, Paul Torche en 1960)*



Avec quel succès ?

Son plus beau coup, c'est d'attirer le géant bâlois de la chimie Ciba, qui s'implante à Marly en 1962. C'est important, car cela permet à l'économie fribourgeoise de se diversifier, d'autant plus que d'autres secteurs économiques suivront. De manière générale, à son arrivée à la tête de la direction en 1956, on recense dans le canton de Fribourg 190 fabriques (8766 ouvriers). Dix ans plus tard, à son départ, il y en a 263, pour 13 112 ouvriers.

Doit-il convaincre ses pairs ou son discours leur semble-t-il naturel ?

C'est une lutte permanente. Il doit instiller une volonté de progrès auprès des autres membres du gouvernement cantonal, lesquels, pour certains, sont très conservateurs. Les infrastructures, notamment, sont insuffisantes. Il faut des écoles, un centre de formation professionnelle, des hôpitaux, des routes... Sous son impulsion, l'Etat sera aussi très actif dans la politique d'aide au logement. Tout cela engendre des dépenses, et donc un endettement. Paul Torche doit convaincre ses collègues de mener une telle politique. A la longue, ce combat va l'user.

Peut-on dire que c'est un visionnaire ?

Je pense que oui. Il poursuit l'idée que le canton de Fribourg doit se développer et rejoindre les autres cantons. C'est un porteur de modernité. Du reste, dans la presse suisse de l'époque, on l'appelle le « père du miracle économique fribourgeois ». C'est aussi un éveilleur d'énergie. Il est convaincu que les forces existent, qu'il suffit de les relancer. C'est, enfin, un activiste. Il veut faire bouger les choses. Evidemment, il fait de l'ombre à d'autres, ceux qui sont tranquillement assis dans leur siège à voir passer les événements.

Le canton de Fribourg subit-il une grande mue lors de son passage au Conseil d'Etat ?

Oui. Le secteur secondaire connaît une très forte ascension. Le canton s'ouvre sur le reste de la Suisse. Mais il faut associer au nom de Paul Torche celui de Pierre Dreyer, son successeur à la tête de la Direction de l'intérieur, de l'agriculture, de l'industrie et du commerce. Sous l'égide de ce dernier, l'industrialisation se poursuit, mais Fribourg va entrer dans l'ère du tertiaire.

Que reste-t-il aujourd'hui de son héritage ?

La volonté de développement du canton de Fribourg. Celui-ci n'a toujours pas rattrapé son retard sur la moyenne nationale, notamment en matière de revenu par habitant. L'idée, largement admise, que c'est possible de raccrocher au wagon vient de Paul Torche. Ensuite, je pense que son inlassable action aboutit aussi à la fin du complexe d'infériorité qui frappait alors les Fribourgeois. Ceux-ci sont désormais confiants en leurs moyens. Enfin, l'image du canton se modernise, et Pierre Dreyer poursuivra cette œuvre. Je compte d'ailleurs également consacrer une biographie à ce dernier.

UNE LONGUE CARRIÈRE POLITIQUE

Paul Torche (1912-1990) était membre du Parti conservateur, l'ancêtre du PDC. Né à Cheiry, dans la Broye, il fréquente le Collège Saint-Michel puis étudie le droit à l'Université de Fribourg. Il ouvre une étude de notaire à Estavayer-le-Lac. Elu au Grand Conseil en 1941, il accède au Conseil d'Etat cinq ans plus tard. Il restera au gouvernement cantonal jusqu'en 1966.

Le Broyard a également siégé à Berne, au Conseil national d'abord de 1947 à 1954, puis au Conseil des Etats de 1954 à 1972.

Sa biographie paraît aujourd'hui en librairie. Elle est également vernie ce soir, à Fribourg. Son auteur, l'historien Jean-Pierre Dorand, a écrit plusieurs livres sur l'histoire fribourgeoise. Actif en politique, il a, lui aussi, siégé au Grand Conseil fribourgeois de 1995 à 2010, sous la bannière du PDC.

Jean-Pierre Dorand, *Paul Torche (1912-1990). Un homme d'Etat et un porteur de modernité*, Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg.

FRIBOURG, TERRE DE MIRACLES ?

Les récits de miracles abondent dans le canton. De nombreux actes notariés et ex-voto en attestent. « La Liberté » du 12 octobre 2019 - la veille de la canonisation de Marguerite Bays - le journaliste Pascal Fleury rend compte de ce qui fut considéré comme « miracles ».

La canonisation de Marguerite Bays, ce dimanche à Rome, rappelle combien la piété et la dévotion ont pu rester vivantes dans le canton de Fribourg, malgré la baisse de la pratique religieuse. Cette ferveur discrète, mais encore bien visible en divers lieux de pèlerinage, comme à Notre-Dame des Marches ou à Bourguillon, renvoie à un temps où le canton était renommé loin à la ronde comme terre de miracles.

L'historienne Josiane Ferrari-Clément, auteure d'un ouvrage¹ riche en témoignages d'époque donne des explications.

A travers les siècles, Fribourg abonde en récits miraculeux. Vous avez mis la main sur une documentation exceptionnelle ?

Josiane Ferrari-Clément : J'ai retrouvé aux archives des Capucins à Lucerne plus de 200 actes notariés attestant de miracles intervenus à Notre-Dame de Compassion, à Bulle. Jusqu'à la Révolution française, c'était le plus important centre de pèlerinage de Suisse romande. Les fidèles venaient même de Savoie, de Franche-Comté et d'Italie. C'est un oratorien, Dom Claude Mossu, issu d'une illustre famille de Charmey, qui a encouragé la rédaction de ces actes notariés, dès 1655. On y trouve, de façon diversement détaillée, les malheurs ou maux dont ont souffert les pèlerins, les neuvaines ou pèlerinages qu'ils ont effectués et les grâces obtenues. Les documents portent la signature de divers notaires.

De quels types de miracles s'agit-il en général ?

Les témoignages concernent souvent des guérisons d'infirmités, paralysies, malformation ou boitement. Les remerciements proviennent aussi de victimes de maladies graves, de chutes, d'accidents, de noyades, d'incendies ou même de vols. Les maladies de l'esprit et autres « possessions » concernent un peu plus de 10% des cas. Certains aveugles ou sourds-muets annoncent également leur guérison à Bulle, même si c'est plutôt une spécialité de Notre-Dame de l'Épine, à Berlens. (Note de JMB : on ne trouve aucun cas de miracle dont le résultat ait été la récupération d'un membre atrophié ou disparu. Le seul « miracle » où un corps entier ait été reconstitué est celui qui se serait passé à Siviriez où une fillette écrasée par la roue d'un tracteur est sortie indemne, Marguerite Bays ayant été invoquée...)

Les femmes semblent plus nombreuses à témoigner que les hommes ?

Sur les 218 miraculés dont j'ai retrouvé les actes notariés, 43% étaient des femmes, le solde étant partagé entre hommes et enfants. Si les femmes sont les plus nombreuses, c'est que les risques de mortalité à l'accouchement étaient importants à l'époque, de

même que les problèmes d'allaitement. On trouve aussi des cas de possessions ou de maléfices chez les jeunes filles.



L'endroit où j'ai photographié le plus grand nombre d'ex-voto dédiés à la Vierge Marie est le sanctuaire Notre-Dame de Miséricorde à Pellevoisin (département de l'Indre). En ce lieu, en 1876, la Vierge Marie serait apparue à Estelle Fagette. Une chapelle de Pellevoisin a été édifée à Lentigny.

Et il y a ces enfants mort-nés que l'on veut sauver de l'enfer...

J'appelle cela les « petites résurrections ». On amenait les enfants mort-nés dans des sanctuaires de répit, à Notre-Dame de Compassion à Bulle, mais aussi à Sainte-Anne près de Romont, à Notre-Dame du Bois à Villaraboud ou à la cathédrale de Lausanne. La doctrine de l'Eglise vouait les enfants sans baptême à l'enfer ou aux limbes. C'était intolérable pour les parents. La parade était de faire ressusciter les enfants le temps de leur donner le baptême et un nom, qu'ils puissent être enterrés chrétiennement au cimetière.

A quels saints les fidèles s'adressent-ils dans le canton ?

Essentiellement à la Vierge Marie, même si certaines paroisses possèdent des reliques de saints. A Berlens, de nombreux ex-voto en forme d'yeux ou d'oreilles, que l'on peut encore voir dans le chœur de l'église, témoignent de l'intercession de Notre-Dame de l'Épine. A Broc, c'est Notre-Dame des Marches qui prend le relais, lorsque la chapelle bulloise est désaffectée. Plusieurs miracles y sont constatés, à commencer par la guérison de Léonide Andrey, en 1884, représentée sur un vitrail. Lors d'un pèlerinage, la mourante ressort de la chapelle en marchant, devant de nombreux témoins. Concernant Notre-Dame de Bourguillon, les documents anciens manquent. Il existe en revanche des témoignages de miracles récents, comme en attestent certains ex-voto. Le recteur de la chapelle, Aloyse Comte, raconte sa propre guérison en 1917.

Si les témoignages de miracles ne manquent pas, l'Eglise se montre plutôt réticente...

Depuis plusieurs siècles, l'Eglise a tendance à dénigrer les miracles, refusant de les assimiler à une foi vivante. Elle a souvent regardé ces phénomènes avec condescendance, les qualifiant de superstitions, que ce soit les apparitions mariales ou les miracles. L'Eglise a d'ailleurs combattu l'installation de la plupart des lieux de pèlerinage. Ou alors elle a cherché à les contrôler, voire à s'en approprier les revenus matériels.

Le sanctuaire où Marguerite Bays allait prier a failli ne pas exister...

L'exemple du pèlerinage de Notre-Dame du Bois, à Villaraboud (Siviriez), est symptomatique. En 1804, la chapelle a failli être détruite par les autorités religieuses et politiques, alors qu'elle était quasiment terminée. Il a fallu une levée de boucliers des fidèles de la région pour qu'elle soit conservée. L'Eglise craignait que ce lieu de rassemblement isolé occasionne des perturbations et suscite des comportements moralement répréhensibles.

Ailleurs, des prêtres prennent tout de même la défense des pèlerins ?

Oui. A Berlens, par exemple, l'abbé François Jeunet a recherché des témoignages dans les archives et en a récolté d'autres auprès des anciens pour alimenter les récits de miracles. Il a publié une *Notice historique* en 1875 sur le sujet. A Notre-Dame de Bonnefontaine, à Cheyres, le même abbé s'est déclaré témoin de deux miracles remarquables. En 1636 déjà, une apparition de la Vierge près de la source de Bonnefontaine avait intrigué le Conseil de Fribourg. L'avoyer Jean Reyff s'était finalement contenté de prélever une partie des offrandes des fidèles.

Quel est le succès de ces sites de pèlerinage aujourd'hui ?

Malgré la baisse de la pratique religieuse, certains de ces lieux restent bien fréquentés. En particulier les petites grottes de Lourdes. A Charmey, par exemple, un groupe de prière s'y retrouve tous les soirs. Lors d'accidents, beaucoup de gens viennent y allumer des bougies. A Broc aussi. Ces lieux sont très bien fleuris. Les gens viennent prier pour le succès d'une opération chirurgicale, pour la réussite d'un examen, pour confier leurs soucis de famille. Ils croient que le Ciel peut les aider. Mais cela se fait en toute discrétion.

La canonisation de Marguerite Bays pourrait-elle relancer l'intérêt pour ces prières d'intercession ?

Pourquoi pas. Les fidèles de Marguerite Bays sont des gens dévoués, pieux, engagés. Ils ont fait un beau travail de médiatisation. La canonisation à Rome va peut-être générer un tourisme de pèlerinage à Siviriez. Mais il faudrait un mouvement plus profond pour sauver cet héritage précieux. La montée en épingle de l'événement par les médias ne suffit pas. Je ne suis pas devin. En cuisine, on sait qu'un soufflé, c'est quand même délicat !

¹Josiane Ferrari-Clément, « *Miracles et pèlerinages en pays de Fribourg* », Ed. Cabédita, 2019

PAS DE FEMMES AU BISTROT !

Ce texte de Madeleine Joye est tiré de « Au Café, une soif de société », Musée d'art et d'histoire Fribourg, 2018, sous la direction de Jean Steinauer

Ne le répétez pas, mais il est temps pour moi d'avouer que, bien avant d'en avoir l'âge, j'ai beaucoup fréquenté un bistrot de Fribourg : la Tête Noire, à la rue de Lausanne. Petite fille, je participais plus ou moins volontairement à l'ouvrage des dames de la Concordia (mais non, pas les musiciennes ; ça aussi, c'était réservé aux hommes). Des femmes de musiciens, donc, qui se retrouvaient régulièrement dans l'arrière-salle du café. Elles venaient à cinq ou six, avec leurs travaux à l'aiguille. Ma mère amenait son tricot - elle en avait toujours un en cours - sa gamine et une boîte de plots en bois. Même pas en couleurs, les plots, mais je m'en contentais, construisant, défaisant, refaisant inlassablement de magnifiques ouvrages d'art. Pendant que je jouais par terre, les dames à l'étage - enfin, sur des chaises - faisaient jouer leurs aiguilles. Et leur langue. Parce que ça papotait ferme là-haut, de tout, de rien et d'autre chose. Une grande partie de l'après-midi, jusqu'à la pause thé-biscuits qui annonçait la fin de la réunion. Ce qu'elles se disaient ? Je n'ai jamais cafté ; ce n'est pas aujourd'hui que je vais le faire.

Le bistrot, jusque dans les années 1960, c'était une affaire d'hommes. Je veux dire pour ce qui est de s'asseoir à une table et de boire des verres. Cantonnées à la maison, demi-portions de la société, les femmes n'avaient pas leur place au café et celles qui en poussaient la porte étaient soit des « traînées », soit des pochtronnes. Ainsi *La buveuse d'absinthe* du peintre belge Léon Spilliaert, qui s'est appliqué à montrer les ravages de la boisson sur le visage de son modèle. Certaines d'entre elles avaient cependant droit de cité dans les établissements publics : au service et aux torchons. Edith Piaf : « Moi j'essuie les verres au fond du café... ».

Pour eux, après le travail, la répétition de musique ou l'entraînement de foot, le crochet par le bistrot était tout naturel, histoire de se détendre en parlant boulot, sport ou politique - rien que des trucs d'hommes. De fraterniser aussi. Quelle société d'étudiants n'a pas son Stamm dans un café ? Même sans couleurs ni rapière, il leur a toujours suffi d'entrer dans l'établissement où ils ont leurs habitudes pour trouver quelqu'un avec qui trinquer. Et refaire la moitié du monde. Autre domaine, réservé à l'époque, en pays catholique, le sacro-saint apéro après la messe, alors que « maman » rentrait avec la marmaille pour aller mettre la dernière main au repas dominical.

Donc, au bistrot, les femmes servaient, comme à la maison. Subissant, au mieux, les regards appuyés, au pire les plaisanteries égrillardes voire les mains baladeuses - elles en auraient eu, des porcs, à balancer ! - prêtant aussi une oreille bienveillante aux peines de cœur, aux peines de vie que le vin fait déborder. Leurs chagrins, à elles ? Elles les pleuraient en privé - sur la toile cirée ou au creux d'un fauteuil, parfois tête à tête avec une bouteille d'alcool honteusement cachée à leurs proches.

Il y avait quand même des fois où elles allaient au café en tout bien tout honneur. C'était pour un loto ou lors d'un jour de fête particulier où, habillées en dimanche, elles accompagnaient discrètement leur mari qui faisait office de sésame.

Mais ça, c'était autrefois. Depuis, les femmes sont entrées dans la vie professionnelle, le féminisme leur a donné de l'assurance et les tea-rooms se sont multipliés. Plus raffinés, sentant moins la bière et le cigare, ils se sont ouverts aux femmes désireuses de faire une pause, de boire un jus et, soyons fous, de manger une pâtisserie. Notez que les hommes s'y sont tout de suite sentis à l'aise et n'ont jamais donné l'impression d'attenter à leur virilité en posant leur popotin sur le skaï rembourré de salons de thé. Quant aux restaurants, ils ont accueilli toujours plus de joyeuses sorties entre copines... pas fâchées de se faire servir par des garçons.

En fin de compte, tout serait pour le mieux, il n'y aurait plus rien à écrire. Vraiment ? Ecoutez ça : « En séjour à l'étranger, seule, j'avais pris une chambre d'hôtel. Le soir, je suis descendue au restaurant où le patron avait cru bon de me placer en plein milieu de la salle. Autour de moi, les autres tables étaient toutes occupées par plusieurs personnes. Je ne respirais plus. A un moment, un couple est venu m'inviter à sa table. » Les larmes viennent aux yeux quand elle raconte cette histoire pourtant vieille de plusieurs années ; l'émotion face à la gentillesse de ces personnes, mais aussi l'humiliation d'avoir été prise en pitié.

L'anecdote est révélatrice : il reste un ultime verrou à faire sauter pour que les femmes se sentent vraiment à l'aise au bistrot en toutes circonstances. Le hic, c'est qu'il est dans leur tête. Très rares sont celles qui ont le courage d'aller manger seules au restaurant. En vitesse à la pause de midi, passe encore. En déplacement aussi, par la force des choses, mais dans son environnement habituel, le soir, en aucun cas.

Pourtant, rentrer chez soi au terme d'une journée trop longue. Mourir d'envie de se mettre les pieds sous la table et de se faire servir un bon repas, peut-être accompagné d'un verre de vin, saliver à l'idée d'un plat pour lequel on pourrait se vendre... ça arrive, non ? Mais voilà, quand la soirée est bien entamée, on n'a pas forcément quelqu'un sous la main pour faire la paire. Les commensaux potentiels sont devant leur télé, au cinéma ou n'importe où ailleurs. En tout cas, ils ont tous déjà mangé. Donc y aller seule ; il n'y a plus qu'à choisir le resto. C'est là que cela se corse : une femme doit se prendre par la peau du cou - et fermement pour oser franchir le pas, dominer ce désagréable sentiment mêlé de honte et de timidité, se convaincre du fait que nul ne va la juger, ni la plaindre, ni quoi que ce soit d'aussi déplaisant. Du fait que, en réalité, tout le monde se moque éperdument de savoir qui elle est et pourquoi elle est là toute seule. Autrefois, les Buffets de gare offraient aux dîneurs solitaires le confortable anonymat des lieux de passage. Mais les CFF ont fait de l'ordre et il n'y a plus de Buffets.

Pour les femmes, la partie sera gagnée le jour où elles iront au restaurant tout naturellement, comme elles entrent dans un magasin, sans devoir se forcer ni se rétrécir de l'intérieur. Au bistrot comme ailleurs, en matière de droit des femmes, rien n'est jamais acquis. Encore un effort camarades, on finira bien par y arriver.

L'EXALTATION RELIGIEUSE, DES CHRÉTIENS ALLUMÉS

Ce texte est tiré de « Histoires du Sud », Jean Steinauer, « La Gruyère », 2000

En l'an de grâce 1998, sont apparus dans le paysage de la Glâne des paratonnerres en forme de croix, généreusement dimensionnés (7,4 m de hauteur pour 2,5 m d'envergure), peints

aux couleurs de la Vierge, si possible éclairés au néon, destinés à éloigner guerres et cataclysmes. Signes d'une poussée millénariste ou marques d'une superstition plus profonde ?

Une petite poussée de millénarisme, à l'approche de l'an 2000, n'a rien en soi d'étonnant, et le phénomène des « croix d'amour », issu des « révélations » d'une illuminée au village normand de Dozulé dans les années 1970, est assez largement répandu. Dans le canton de Fribourg, à fin 1998, des croix ont été érigées à Romont, Rue et Vuisternens-en-Ogoz (un projet au hameau du Saulgy, près de Siviriez, n'a pas abouti). D'où vient qu'elles acquièrent, dans la Glâne, une visibilité particulière ?

Au sens propre, cela s'entend facilement. A Romont, la croix étend pour ainsi dire ses bras sur les remparts et la vieille ville, un site protégé d'intérêt national. A Rue, l'implantation est plus discrète, hors les murs, en pleine nature, mais l'illumination nocturne au néon bleu gâche tout. La commune et deux particuliers s'en sont offusqués. Pour le reste, ces croix n'ont suscité nulle opposition locale quand le préfet les a mises à l'enquête, a posteriori, considérant qu'elles auraient dû faire l'objet d'un permis de construire. Et les autorités ecclésiastiques, à la suite du clergé local, se gardent bien de dramatiser l'affaire. Tout le monde paraît convaincu d'avoir affaire à des allumés, non pas à des hérétiques, ni à des sectaires.

LA STUPEUR... AILLEURS

En tout cas, on a vu moins de méfiance ou d'hostilité sur place que de stupeur dans les autres régions, ou de curiosité narquoise dans les médias. « Les croix de Dozulé », c'est comme ça, s'amuse Antoine Rûf dans *La Liberté*. Plus on les voit, mieux on se porte, moins on en cause, mieux elles se portent... » Le préfet Cornu, peïnard et surtout pas pressé, se promet de traiter en juriste ces dossiers non prioritaires, soupesant par exemple les besoins de protection du paysage en fonction des différences de zone. L'absence d'oppositions ne l'étonne pas. « Les Glânois sont des gens modestes, peu expressifs, mais ouverts ! Bien davantage qu'on ne le pense. » Toujours est-il qu'on regarde instinctivement vers la Glâne quand on entend parler de pratiques frisant la magie ou d'une spiritualité aux démonstrations exacerbées, on serait presque déçu de n'y trouver que d'ordinaires et paisibles paroissiens. Tout préfet de Romont doit posséder une certaine expérience en matière de dévotions extravagantes, ou de convictions religieuses portées à l'extrême.

AUTRES DÉRIVES

Dans la décennie 1990, Jean-Claude Cornu a principalement été sollicité, à ce propos, par les péripéties du feuilleton APV (Alliance Pierres Vivantes), une secte fondamentaliste d'inspiration évangélique, où l'on prend la Bible au pied de la lettre en réponse à toute question, où l'on partage la conviction d'appartenir au cercle des élus qui seront sauvés, où l'on aime les manifestations spectaculaires de la foi - les transes, les conversions et guérisons subites.

A Siviriez, où le mouvement est basé – « Par hasard, estime Jean-Claude Cornu, même si les adeptes ont tendance à se concentrer dans la région, c'est un phénomène courant »

- APV a racheté l'Hôtel de la Gare. Deux épisodes, en 1995, ont soulevé quelque émotion dans la région.

LA BIBLE OU LES CONTES ?

L'affaire de l'institutrice a fini devant le Tribunal administratif. Résumons. Depuis 1995, il y avait du tirage entre cette enseignante, membre d'APV, et les autorités du cercle de Morlens, Vuarmarens, Montet et Bionnens. Conseils communaux et commission scolaire demandaient sa mise à pied, au motif que les parents d'élèves avaient perdu confiance en elle. Après enquête, la Direction de l'instruction publique écartait cette revendication en soulignant les qualités professionnelles de l'intéressée : « L'ambiance de travail dans sa classe est très bonne, son attitude étant chaleureuse et stable », affirme alors un rapport d'inspection. Mais, à la rentrée 1994, l'institutrice demande à soustraire son enfant à l'école primaire du cercle, afin de lui donner à domicile une éducation plus conforme à ses convictions religieuses. A l'Alliance, en effet, on juge néfastes certains contenus et certaines méthodes de l'enseignement public faisant appel à l'imagination de l'enfant. La Bible, oui, les contes de fées, non. De même, les instants de relaxation proposés aux gosses plongeraient leurs petites âmes dans un univers en opposition avec l'Esprit saint.

Ce choix ravive les tensions entre l'institutrice, ses collègues et les autorités locales. Comment peut-on enseigner à l'école publique, lorsqu'on ne la juge pas assez bonne pour son propre enfant ? Cette fois, la DIP suspend l'enseignante, il la transfère dans un service administratif puis il la licencie. Alors l'affaire devient publique, et l'on n'en parle plus seulement aux tables familiales et dans les cafés du cercle glânois, mais aussi dans les colonnes des journaux. L'enseignante recourt au Tribunal administratif, qui la déboute en insistant sur le fait que son appartenance à la secte, en tant que telle, ne fait pas problème ; elle était d'ailleurs parfaitement connue au moment de sa nomination. « Son renvoi est dû à la manière dont elle a manifesté publiquement ses convictions religieuses dans le cadre scolaire », dit le jugement.

Quant à l'affaire de l'école privée qu'APV voulait ouvrir à Siviriez, à la même époque, elle s'est doucement évanouie. Impeccablement juridique, la DIP avait donné son autorisation, conditionnée bien sûr au respect des conditions légales. Opposées ou réticentes, l'autorité communale et la préfecture avaient trouvé un motif d'empêchement dans la situation du bâtiment en zone agricole. Finalement, la secte a installé son école à Lucens (VD). Et la fièvre est retombée dans le périmètre glânois, où l'Alliance, restée bien présente, mène une vie des plus discrètes. « On a trouvé un modus vivendi », constate le préfet Cornu.

LA MAIN DE SATAN À VILLAZ-ST-PIERRE

Les Glânois sont-ils particulièrement ouverts et tolérants, tels que les voit leur préfet, face à la marginalité religieuse ? Disons, plus sûrement, qu'ils en sont assez familiers pour observer une attitude attentiste ou prudente envers ce qui n'est pas institutionnellement reconnu. Sans doute est-ce l'héritage d'une société rurale qui a longtemps vécu dans l'isolement, et mobilisait spontanément le surnaturel pour manifester ou résoudre ses tensions. L'ancien conseiller d'Etat Rémi Brodard, qui avait été préfet de la Glâne, se souvient d'avoir constaté à Villaz-Saint-Pierre, au tournant des

années 1970, un phénomène étrange : dans une maison apparaissait inexplicablement de l'eau. « Mais ce qui m'a le plus frappé, raconte l'ancien magistrat, c'est que le curé de la paroisse était fortement enclin à parler de sorcellerie et à voir la main de Satan dans cette affaire ! »

« UNE PETITE VENDÉE »

Pareille mentalité a des racines historiques profondes. L'historien Francis Python le constate sans pouvoir vraiment l'expliquer. Au XIX^e siècle, à l'époque précisément où se répandait autour de La Pierraz la réputation vertueuse de Marguerite Bays (+ 1879), florissaient dans la région les pratiques d'une religiosité véhémement et superstitieuse. « A Romont se développait le culte d'une certaine Léonie Raboud, pieuse demoiselle qui s'était laissée mourir dans des sentiments d'abandon à la Providence, vers 1860. Un drôle de prêtre du nom de Blanchet, un converti d'origine vaudoise, qui avait aussi navigué du côté de La Pierraz, distribuait dans les villages des médailles et je ne sais quels bibelots « sacrés » qu'une jeune fille de Promasens aurait reçus directement de la Vierge, ou de saint Joseph, le détail m'échappe. Bref, il existait dans la région ce qu'un historien français a qualifié de « conjoncture miraculeuse », et on peut sans doute comparer cette partie du canton, pour l'époque et sous ce rapport, avec certains coins de l'Ouest français. On y relève aussi une exceptionnelle fécondité en vocations ecclésiastiques. Qui donc disait que la Glâne, ou la zone du Gibloux, était une petite Vendée ? »

UN TEXTE PLUS RÉCENT SUR DOZULÉ

D'après un reportage d'Alexandra Huctin effectué le 28 mars 2017.

Madeleine Aumont aurait vu le Christ sur la Haute Butte de Dozulé en Normandie (Calvados) du 28 mars 1972 au 6 août 1982. Depuis, une association aux dérives sectaires réunit chaque année, sur les lieux des « apparitions », des milliers de fidèles. Ils étaient plus de 3000 en 1985 et ils sont encore près de 500 le 28 mars 2017. Madeleine Aumont est décédée en janvier 2016. Mais ses visions continueront encore longtemps d'alimenter les théories des « Croix Glorieuses de Dozulé ». En Normandie et un peu partout en France, cette association religieuse, non reconnue par l'Eglise et classée en 1996 comme secte, a convaincu des milliers de fidèles.



Photo : La haute butte de Dozulé où se réunissent les pèlerins des Croix glorieuses. Le Christ aurait voulu, selon les visions de Madeleine Aumont, que soit construite sur la butte une croix de 738 mètres, soit deux fois la Tour Eiffel (©cc/Cyrille 161)

L'association a été créée au début des années 80 sur des thèses millénaristes. Au milieu des années 80, plus d'une cinquantaine de cars arrivaient le 28 mars à Dozulé avec, à leur bord, des milliers de fidèles venus de partout... La secte a connu son apogée avant l'an 2000, annonçant l'apocalypse. Et selon la théorie développée chez « les Croix Glorieuses », les fidèles auraient pu trouver refuge au pied de ces Croix, de 7,38 mètres de haut, pour échapper à la fin du monde. Depuis ce type de croix s'est multiplié dans le monde et surtout en Bretagne. On en voit aussi parfois dans le jardin de particuliers. Elles sont censées servir de repère en cas de déluge.

Source : Google, La secte millénariste des Croix Glorieuses de Dozulé continue

Dozulé garde en 2019 une activité... restreinte. Les « Croix Glorieuses de Dozulé » ont leur site <https://dozule.pagesperso-orange.fr/newsfr.html>. Deux mille croix de Dozulé auraient été érigées dans le monde...

ÉPISODES MARQUANTS DANS LA VIE D'UNE CENTENAIRE

Madame Yvonne Collaud - une femme hors du commun des mortels ! - a célébré ses cent ans au home de Domdidier, en présence de sa famille et des autorités.

« Pour être centenaire, il faut commencer jeune ! » C'est sur ces mots que le conseiller d'Etat Georges Godel est venu lundi 14 octobre 2019 apporter le cadeau des autorités cantonales à Yvonne Collaud qui fêtait ses 100 ans ce jour-là. « Votre vie a les couleurs d'un livre ou d'un film », a-t-il fait remarquer avant d'effectuer un rapide retour sur le parcours d'Yvonne Placidie Marie Henneberger, née le 14 octobre 1919 dans une famille d'agriculteurs, à Bottens (Gros-de-Vaud).

Yvonne Collaud habite alors Mandou, une ferme à l'extérieur du village de Bottens. Chaque jour, elle parcourt 8 km pour se rendre à l'école. Les deux premières années sont difficiles. Yvonne est gauchère et la maîtresse lui attache la main gauche dans le dos pour l'obliger à utiliser la droite. Plus tard, encouragée par son maître, elle devient première de classe ; son instituteur propose à son père de lui faire suivre l'Ecole normale à Fribourg. Elle sera interne durant cinq ans chez les Ursulines.

A 20 ans, en pleine Deuxième Guerre mondiale, Yvonne ne trouve pas de poste d'enseignante malgré son brevet. Elle s'engage pendant plus de deux ans comme institutrice privée auprès de la comtesse Da Lisca, dont le mari est officier dans l'armée italienne. A Venise puis à Bologne, malgré bombardements, alertes, refuges la nuit dans les caves avec les deux enfants de la comtesse, elle poursuit la tâche de leur apprendre le français.

De retour en Suisse, Yvonne effectue des remplacements, notamment à Granges-de-Vesin. Dans une fête d'enseignants, elle fait la connaissance de son futur mari, Marius Collaud, instituteur à Russy. Ils se marient en 1944.

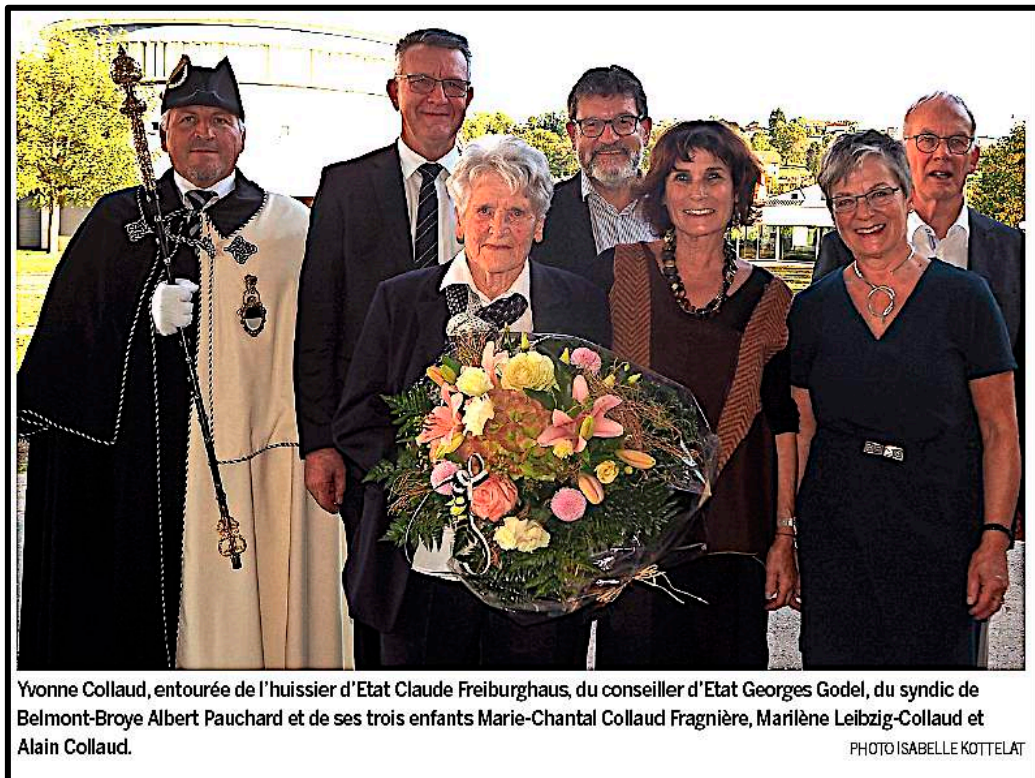
L'accès à l'enseignement est à l'époque refusé aux femmes mariées. Elle devient maîtresse de couture – appelée dans nos villages « maîtresse d'ouvrage » - pour les filles de l'école, occupation permise à une femme. Maman de six enfants, Yvonne Collaud est aux côtés de son mari pendant ses 40 ans d'enseignement. Elle collabore à l'organisation

des pièces de théâtre jouées chaque année à Noël par les écoliers. Elle passe son permis de conduire dans les années soixante. Ses engagements dans les sociétés et au service de l'Eglise sont nombreux, exigeant bien des déplacements.

A la fin des années 1970, le couple quitte l'appartement de fonction de l'école et achète puis rénove la pinte de Russy, le Café de la Persévérance. Yvonne prend sa retraite en 1980 et s'engage dans La Vie montante, mouvement chrétien des retraités. Elle en sera la présidente cantonale, nationale et européenne... Cette organisation offre aux aînés des occasions de rencontres, de prière, de réflexion et de partage.

Après le décès de son mari, en 1995, Yvonne Collaud reste active, notamment dans La Vie montante. Elle sera aussi animatrice bénévole au home Les Lilas à Domdidier. Elle adore le jass, participant récemment encore au championnat fribourgeois des seniors.

Depuis quelques mois, Yvonne Collaud séjourne aux Lilas. Sa recette de longévité ? « Une vie d'énergie positive, d'aventure et de partage », résumera le conseiller d'Etat. Photo du journal *La Broye*.



ALEXANDRE DAGUET, PRÉCISIONS ; INFLUENCE DU PÈRE GIRARD

(Avec quelques rappels de la page 64). Daguet a exercé de multiples talents en qualité de pédagogue, historien, écrivain, journaliste. Il fut méprisé par la droite réactionnaire à cause notamment de son attachement au Père Grégoire Girard. L'enseignement de celui-ci, pourtant largement admiré, était l'objet d'attaques virulentes de la part du gouvernement de droite, de l'évêque et des curés de campagne qui l'accusaient de donner des responsabilités aux enfants, alors que leur conduite ne devait comporter qu'une soumission absolue... On accuse Girard de libéralisme et il est « exilé » à Lucerne.

Daguet fut tantôt sollicité et tantôt rejeté en raison de ses opinions libérales et de son admiration pour Girard.

Mon étude sur le Père Girard :

https://www.nervo.ch/wp-content/uploads/2017/03/Le_Pere_Gregoire_Girard.pdf

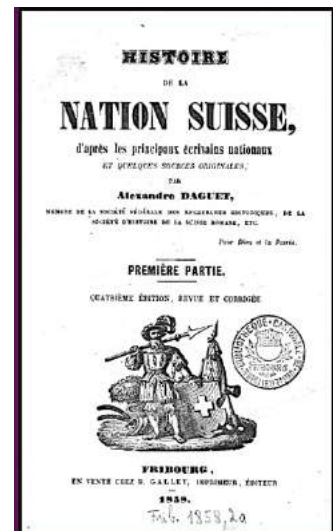
Daguet fut successivement



- Professeur à l'Ecole moyenne de Fribourg, première école secondaire de la ville, de tendance libérale (1837-1843)
- Directeur de l'Ecole normale des instituteurs à Porrentruy (1843-1848)
- Directeur de l'Ecole cantonale de Fribourg (1848-1856) ; le Collège St-Michel ayant été supprimé par le régime radical, il fut remplacé par l'Ecole cantonale. Celle-ci comprenait également la première Ecole normale, créée par Daguet.
- Directeur de l'Ecole secondaire des filles à Fribourg (dès 1857)
- Professeur d'histoire et d'archéologie à l'Académie de Neuchâtel de 1866 à sa mort
- Rédacteur en chef et fondateur de *L'Éducateur*,

journal du corps enseignant romand, de 1865 à 1890. L'Éducateur existe encore en 2019.

- Correspondant de la plupart des journaux politiques romands
- Cofondateur de la Société d'histoire de la Suisse romande et de plusieurs sociétés cantonales
- Docteur *honoris causa* de l'université de Berne
- Daguet a écrit notamment *L'Histoire de la Confédération suisse depuis les premiers temps jusqu'en 1860*, Neuchâtel & Paris, Leidecker, 1861 (7 rééditions et plusieurs traductions) ; *L'Histoire de la Nation suisse*, destinée aux écoles ; un *Manuel de pédagogie ou d'éducation à l'usage des personnes qui enseignent et des amis de l'éducation populaire*, Neuchâtel, Delachaux, 1871 (5 rééditions) ; *Le Père Girard et son temps, histoire de la vie, des doctrines et des travaux de l'éducateur suisse*, Paris, Fischbacher, 1896
- Sa correspondance monumentale, inventoriée aux Archives de l'État de Neuchâtel, compte plus de 600 entrées.



Alexandre Fontaine, ancien élève de l'Ecole normale cantonale, docteur des universités de Paris et de Fribourg, est considéré comme l'un des principaux spécialistes du pédagogue et historien Alexandre Daguet. Sa thèse est en ligne :

https://serval.unil.ch/resource/serval:BIB_ECoB8189DAC8.P001/REF

Une citation : Daquet et le progrès : (...) Il y a cependant des instituteurs qui ne lisent aucun journal scolaire et ne s'inquiètent pas le moins du monde de ce qui se fait en pédagogie. Ils tiennent leur école demain comme hier et ne pensent même pas qu'ils aient à apprendre quelque chose : ils taxent de théories creuses ou arbitraires tout ce qui est en dehors de leur horizon ou contrarie leur routine, oubliant le fameux mot de Goethe, le coryphée de la littérature allemande : « Qui n'avance pas recule ». Nous ajouterons : celui qui n'a pas l'habitude de porter ses regards au-delà de la banlieue où il se trouve, devient myope et sans cœur.

LES PARTIS POLITIQUES À CETTE ÉPOQUE

Libéralisme : croyance aux libertés individuelles, à la possibilité laissée à chacun de gérer sa vie, de créer une entreprise. Autonomie de l'individu. Affirmation des droits politiques, civiques et, plus tard, sociaux. Relativisme : les croyances n'ont pas de références absolues. Contre l'obscurantisme.

Radicalisme : pour un pouvoir politique fédéral fort. Centralisme. Idéal : science, progrès, liberté. Souhait de construire un nouvel ordre social fondé sur la raison. Libertés de conscience et d'expression. Combat contre la réaction (courant de pensée qui est opposé à l'innovation et qui souhaiterait le rétablissement des anciennes institutions) et lutte contre l'ultramontanisme (soumission à la pensée du Pape). Préoccupations sociales. L'Eglise est combattue pour sa pression sur les mentalités, son despotisme.

Conservatisme : contrairement au radicalisme, la priorité est accordée au fédéralisme, c'est-à-dire aux cantons plutôt qu'à la Confédération. Au cœur du conservatisme, la tradition. Le conservatisme défend la hiérarchie, l'autorité et la religion. Les conservateurs sont appelés *tépelets*, qualificatif dérivé du mot allemand *tœlpel*, lourdaud, empoté. Appliqué pour la première fois aux fidèles de l'excessif et bouillant chanoine Joseph Schorderet dans les années 1870.

VILLARS-SUR-GLÂNE A PERDU DES QUARTIERS

Renseignements tirés de « Une commune à travers les siècles, Villars-sur-Glâne », 2007

En 1895, les autorités cantonales prennent des décisions essentielles :

- la construction d'une grande avenue au sud de la gare de Fribourg
- dans une seconde étape celle d'un pont en direction de Marly
- l'installation de la Faculté des Sciences de l'Université dans les locaux de l'ancienne fabrique de wagons devenue dans l'intervalle bâtiment militaire.

La moitié de l'avenue et la Faculté se trouvaient sur le territoire communal de Villars. Une conférence réunissant des délégués de cette commune, de la ville et du canton confirme, en 1896, une mésentente complète des positions : Fribourg demande tout Pérolles, Beaumont, la Vignettaz et Bethléem sans indemnité, alors que Villars ne céderait que Pérolles, conscient cependant que l'aménagement de ce nouveau quartier dépasse largement ses moyens.

Dès son achèvement, au tournant du siècle, le boulevard de Pérolles - c'est le nom qui est retenu pour désigner cette artère - a été voulu moderne par ses dimensions. Il attire une première vague d'urbanisation : immeubles, villas bourgeoises et entreprises s'installent en quelques années. En 1900, l'année de l'achèvement des travaux, Pérolles compte déjà 22 bâtiments et 181 habitants. Parmi les entreprises choisissant de s'installer près de la gare et dans un quartier dynamique on trouve Cardinal, Zaehringia (ancêtre de Sarina), les Moulins de Pérolles qui seront aussi une fabrique de pâtes alimentaires, les Condensateurs, l'Œuvre de Saint-Paul, la serrurerie Stephan, sans oublier d'autres institutions comme l'Ecole des métiers, la Station laitière, la Villa Saint-Jean, Sainte-Croix ou la clinique Garcia. Une fabrique choisit même le nom de la commune pour son identité : les chocolats Villars. Wilhelm Kaiser, en 1900, dont l'usine est construite l'année suivante, occupe déjà 173 ouvriers en 1905. Ces entreprises optent pour s'implanter sur le territoire de Villars pour une raison fiscale : la commune ne prélève pas encore régulièrement d'impôt. Elles découvrent cependant rapidement que Villars ne réalise aucune infrastructure coûteuse, faute de finances. Pour l'école, les enfants du quartier fréquentent celle qui est tenue par des religieux dans un bâtiment construit aux Pilettes.

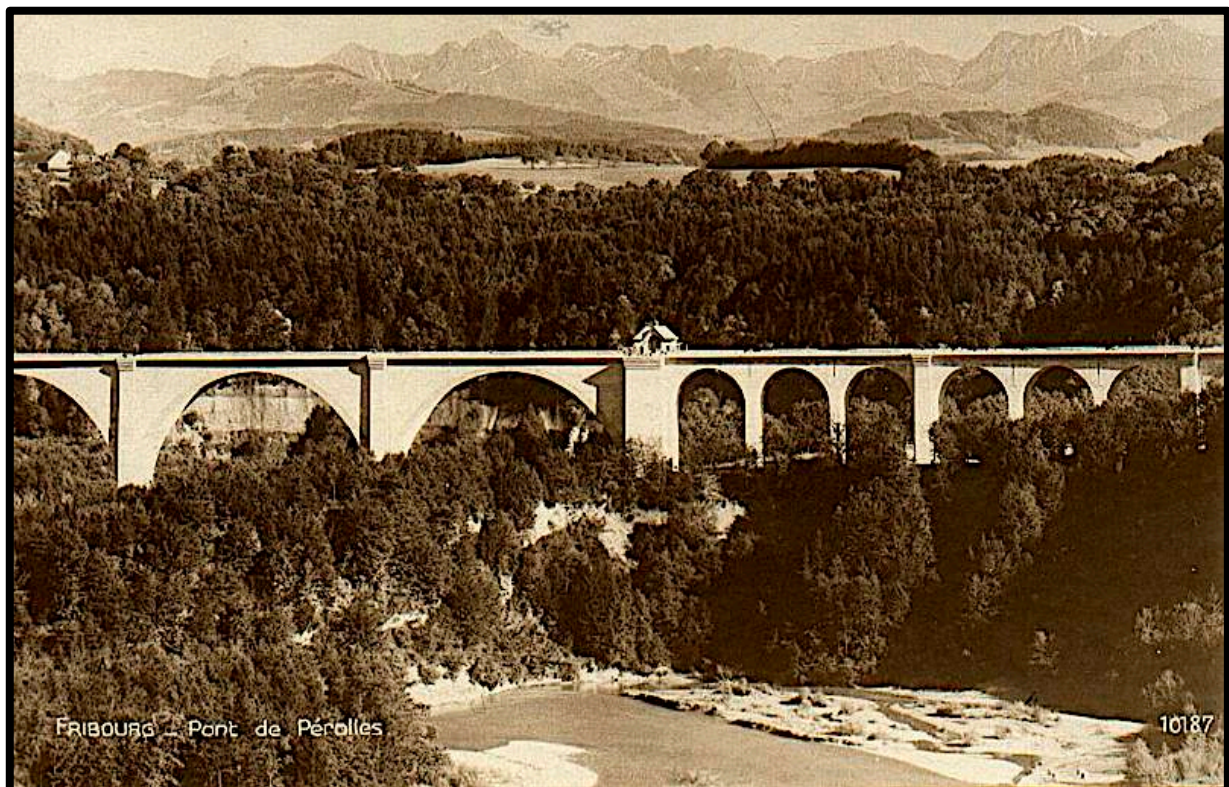


Villars-sur-Glâne jadis, par Gaston Thévoz

Il faut attendre 1903 pour que le Conseil communal de Villars accepte le principe d'un transfert important à la commune de Fribourg, ce que les entreprises n'apprécient pas. Elles militent même pour le maintien du statu quo malgré les inconvénients. Les discussions se poursuivent en 1904 et en 1905 sur le territoire à céder, l'indemnité et toutes les conditions du transfert. Pour la commune de Villars, le dilemme est assez simple.

Elle se trouve confrontée à plusieurs demandes et obligations qui se font pressantes. Elle doit payer 20 000 francs comme participation à la construction du boulevard. Elle doit aussi aménager l'éclairage des routes. Enfin par pétition, les directeurs d'entreprises demandent une nouvelle rue, la future rue de l'Industrie. Autant d'exigences dont la commune n'a pas les moyens. Malgré tout, face à cette situation qui devient pénible pour les habitants et les entreprises concernés, le Conseil communal fait le gros dos. Ne rien réaliser puisqu'il est acquis à l'abandon des territoires, mais il veut obtenir, en compensation, 200 000 francs alors que la ville en offre 70 000. Fribourg menace de ne plus accepter de scolariser des enfants de Villars si la situation n'évolue pas. Il faut attendre le début de l'année 1906 et l'intervention du Conseil d'Etat pour que les positions se rapprochent, lentement et difficilement.

C'est néanmoins Villars qui fait les concessions les plus importantes pour arriver à la décision du 9 mars 1906. Au terme d'un arrêté qui commence par résumer les tractations et les positions réciproques, le Conseil d'Etat tranche dans le sens des dernières négociations. Tout le plateau de Pérolles, Beaumont, la Vignettaz et Bethléem sont transférés de la paroisse et de la commune de Villars-sur-Glâne à la ville de Fribourg contre une indemnité de 75 000 francs. Reviennent à la commune 5000 francs seulement, le reste étant destiné à la paroisse, principale perdante dans l'opération. C'est donc environ 200 hectares et 185 citoyens qui passent de Villars à Fribourg. Pour les enfants en âge de scolarité et qui restent voisins de la ville, cette dernière les acceptera durant cinq ans dans ses écoles pour un montant de 20 francs par an et par enfant.



En 1920, s'ouvrit un énorme chantier qui devait faire du pont de Pérolles le plus long en suisse. Avec 300 ouvriers travaillant presque un million d'heures payées au prix moyen de 1,20 fr. le pont fut achevé le 9 décembre 1922. (Notre Histoire)

EVELINE, FÉLICIEN ET JOHNNY...

Une opinion exprimée par Louis Ruffieux, « La Liberté » du 26 octobre 2019

Courte, l'espérance de vie des structures d'accueil d'un élu orphelin de son parti ! Le Parti bourgeois démocratique (PBD) suisse se meurt : il n'a plus que trois conseillers nationaux. Trois fois moins qu'en 2011, premier test après sa fondation qui avait pour but d'offrir une nouvelle famille politique à Eveline Widmer-Schlumpf, exclue de l'UDC pour avoir accepté son élection au Conseil fédéral au lendemain de l'éjection de Christoph Blocher. L'histoire du PBD rappelle celle du Parti social-démocrate fribourgeois (PSD) créé autour du conseiller d'Etat ex-socialiste Félicien Morel. Feu le PSD aurait eu 30 ans cette année.

Cette dissidence du PSF (Parti socialiste fribourgeois) germe un soir de novembre 1987. Les socialistes tiennent congrès à Fribourg pour décider du lancement d'un candidat à la succession du conseiller fédéral Pierre Aubert. Ancien chef du groupe PS des Chambres fédérales, le conseiller d'Etat Félicien Morel est pressenti. Mais, en six ans de responsabilités gouvernementales dont il n'a pas à rosir (finances assainies, fiscalité modernisée...), cet ancien syndicaliste pourfendeur des « gauchistes » s'est coupé de l'aile « progressiste ». C'est un adepte de la politique des petits pas du montagnard, raisonnable jusqu'à l'excès ; un tue-rêve, têtue comme un mulet, imperturbablement convaincu de la justesse de son chemin. A la Maison du Peuple, ses ennemis instruisent son procès de traître à la patrie socialiste avec violence, et parfois haine. Longuement, les « camarades » se déchirent. Au final, la majorité favorable à une candidature Morel est si faible (74 contre 65) que l'intéressé jette l'éponge avant de quitter les lieux avec son épouse, mais sans son parapluie. Il réapparaît peu après pour le récupérer - il en aura encore besoin...

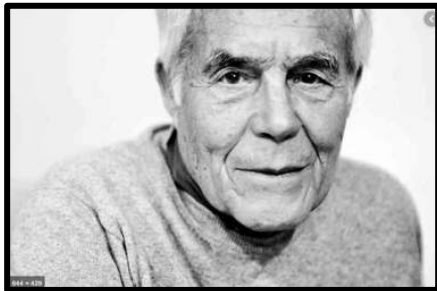
Les coups continuent à pleuvoir. Félicien Morel demande qu'on juge son socialisme à ses réalisations, mais la cassure paraît désormais irréparable. Elle est consommée en novembre 1988. A Alterswil, Félicien Morel quitte le congrès du PSF - et le PSF - après qu'une motion d'ordre lui a coupé la parole (il allait prendre à partie personnellement ses détracteurs). Une poignée de fidèles, députés, élus locaux, le suivent pour fonder, au printemps 1989, le Parti social-démocrate, qui se veut d'une « gauche modérée » et pragmatique. En 1991, le social-démocrate Félicien Morel est facilement réélu au Conseil d'Etat et ne manque que d'un souffle le Conseil des Etats. Il peut compter sur sept députés PSD (ils renforceront la gauche parlementaire).

La création d'un embryon de PSD suisse en 1994 et un rapprochement avec les chrétiens-sociaux en 1995 n'empêcheront pourtant pas l'amorce du déclin dès 1996, année où Félicien Morel quitte le Conseil d'Etat. En 2000, le PSD devient un mouvement de citoyens sans étiquette : « Ouverture » prélude à la fermeture de la boutique.

Les partis politiques qui durent reposent sur des fondements historiques davantage que sur des destins individuels. Les autres, à l'image des fan-clubs, peinent à survivre au retrait de leur vedette. Le feu éteint, ne leur reste, comme aux orphelins de Johnny, que les *Souvenirs, souvenirs* de soirées de braise.

FÉLICIEN MOREL RETRAITÉ

Extrait d'un article de « La Liberté » du 3 mars 2014, signé Pascal Bertschy



Félicien Morel : Arrivé à la retraite, j'ai décidé de ne pas vieillir idiot et de passer à autre chose.

Au point de changer de vie, non ?

Je suis parti gravir de nouveaux sommets et rencontrer d'autres peuples, notamment au Népal pour mes activités au sein de la Fondation Nicole Niquille.

Surtout, je suis retourné à la culture en prenant par exemple des cours de photographie, de peinture. Ce faisant, j'ai pu redevenir le jeune que j'étais ! Le Félicien désireux d'apprendre, curieux de découvrir de nouveaux horizons et faire de nouvelles rencontres... *Photo Alain Wicht*

Faites-vous encore de l'alpinisme ?

En redescendant seul dans le brouillard du Cho Oyu, qui culmine à 8201m, j'ai passé une nuit sur le fil du rasoir. J'ai perdu un gant par - 35° C et j'ai eu une main gelée. Cela m'a fait réfléchir sur le sens de l'existence, m'a rendu plus modeste et a mis fin en 2001 à mes grandes escapades.

Ce mardi, vous aurez 79 ans. Respect, vous ne faites pas votre âge !

J'ai une bonne constitution et j'ai toujours essayé de vivre sainement. Bouger, avoir une bonne hygiène alimentaire et une pensée positive, voilà les trois piliers qui m'appartiennent et que la conjoncture ne pourra remettre en question. Vrai aussi que certains boivent des tisanes, font attention à tout et n'en ont pas moins des ennuis de santé.

MACOLIN ET LA GYM

Avant d'évoquer des souvenirs personnels et des anecdotes au sujet de l'Ecole fédérale de gymnastique de Macolin, voici une brève présentation de cette institution.

Le 3 mars 1944, le Conseil fédéral demande au Département fédéral militaire de créer une Ecole fédérale de gymnastique et de sport (EFGS) à Macolin. L'EFGS fait l'objet d'une loi en 1947. Ses tâches et son organisation sont fixées en 1948, en particulier dans les domaines de la formation, de la recherche, des conseils, des publications et des films

ainsi que de l'administration. A ses débuts, l'école de Macolin était étroitement liée à l'armée.

MACOLIN EN QUELQUES DATES :

1944 Création de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport (EFGS) sous la tutelle du département militaire.

1947 Lancement de l'enseignement postsecondaire de la gymnastique et des sports (EPGS), appelé IP, instruction préparatoire. Formation des moniteurs IP.

1966 Inauguration d'un centre de recherche.

1972 L'EPGS (IP) est remplacée par Jeunesse et Sport (J+S) pour la formation des moniteurs.



1989 L'EFGS devient l'Ecole fédérale de sport de Macolin (EFSM).

1994 L'Ecole dépend du département fédéral de l'Intérieur.

1998 L'Ecole repasse au département de la Défense, protection de la population et sports.

1999 La formation des maîtres de sport a été réorganisée. L'Ecole de Macolin a été réunie à l'Office fédéral du sport.

2005 Création de la Haute Ecole Fédérale de Sport de Macolin (HEFSM), une unité de l'Office fédéral du sport.

J+S AUJOURD'HUI

J+S va beaucoup plus loin que l'IP ! Cet organisme propose de nos jours des cours et des camps dans près de 70 sports et disciplines. Environ 80 000 cours ou camps ont lieu chaque année, regroupant environ 1 million de participations (637 000 enfants et jeunes). La Confédération accorde quelque 100 millions de fr. pour encourager la pratique des sports. Elle collabore quant à l'organisation avec les cantons, les clubs sportifs et autres associations.


MONITEUR IP

C'est la fonction que nous étions censés exercer dans les villages où nous étions nommés régents. IP signifie instruction préparatoire... à l'armée. Nous devions donner des leçons aux jeunes gens du village avec les disciplines gymniques suivantes : course de 80 m, saut en longueur, lancer de la grenade de 500 gr., grimper à la perche de 5 m, jet du boulet de 5 kg. Les étudiants de l'Ecole normale avaient l'obligation de suivre un cours d'une semaine à Macolin et obtenaient le titre de moniteur IP.

COMMENT JE SUIS DEVENU MONITEUR IP

Je n'ai pas pu effectuer ma « semaine de Macolin » avec mes camarades de classe de l'Ecole normale. J'ai été victime d'un accident lors d'une leçon de gymnastique donnée comme d'habitude à la halle de gymnastique de l'Université, par le maître des sports de cette institution, Pius Pally. Je suis tombé des barres parallèles. Une chute violente, sur le sol nu, sans nattes... Je suis parti aux toilettes où j'ai pissé du sang. Le médecin consulté m'a dispensé de la gymnastique. Jamais le maître de sports n'a pris de mes nouvelles, ni immédiatement après l'accident, ni par la suite... C'est ainsi que je n'ai pas pu fréquenter le cours de Macolin avec ma classe. Comme je ne pouvais pas obtenir mon brevet d'instituteur si je n'étais pas moniteur IP, je suis allé à Macolin en indépendant, où j'ai suivi ma semaine de formation avec des camarades - agréables - que je ne connaissais pas.

**LIVRET FÉDÉRAL
D'APTITUDES PHYSIQUES**



Canton d'émission **FRIBOURG**

No du livret **320254**

Nom **Barns**

Prénom **Jean - Marie**

Année de naissance **1932**

13812

Examens du groupe A
(formation générale fondamentale), 18 ans

Epreuves imposées	Résultats Pts.	
	Examen	Examen complémentaire
1. Course, 80 m.	10.2"	27
2. Saut en longueur avec élan	5.26	19
3. Lancer, 500 gr.	41	17
4. Grimper, perche 5 m. ou . . . corde 5 m. ou arbre 4 m.	4.4"	19
5. Jet du boulet, gauche et droite, 5 kg.	9.02	16
6. Course, 3 km.		**
7. Marche, 25 km. ou Course à ski, 20 km.		
Epreuves facultatives: saut en hauteur		
Haltères, 17 kg.		
<i>Total</i>		92

Lieu et date Résultat final* Sceau et signature de l'organe examinateur

Examen: **15.6.50. RÉUSSI** Bureau cant. I.P. Fribourg

Ex. compl.:

*) réussi, pas réussi.
**) signature et date.

LES INSIGNES IP

Comme élève, j'ai subi chaque année des examens IP à l'Ecole normale, sauf en 1948, année où j'étais dispensé de gymnastique. Et, chaque année, j'ai obtenu le nombre de points suffisants pour obtenir les insignes IP, le 1^{er} en bronze, le 2^e en argent, le 3^e en argent et or, le 4^e en or (sauf erreur).

Nous avons tous un livret fédéral d'aptitudes physiques où étaient notés nos résultats aux examens IP (voir ci-dessus), les camps de ski, les marches de 20 km, les courses d'orientation.

ANECDOTE IP

Jean Andrey et Irénée Robadey - figurant parmi les premiers étudiants à la nouvelle Ecole normale de la rue de Morat en 1943 - écrivent au sujet des camps de ski dans le livre que

j'ai publié sur l'histoire de l'Ecole normale : Les camps de ski mémorables : au Crêt, en marchant par monts et par vaux depuis la gare de Vauderens ; aux Paccots et au Lac-Noir, sponsorisés par l'IP, Instruction préparatoire. Préparatoire à quoi ? A l'armée... et à enseigner la gym et le ski au village qui nous recevrait dans quelques années, pardi !

LES DÉBUTS DU GRAND ATHLÈTE YVES JEANNOTAT

Présentation d'Yves Jeannotat

Avant la description que donne Jeannotat de son premier examen IP, une présentation de l'athlète.

Il est né le 12 février 1929 à Montenol, dans le Jura. Fils de paysan, il est le dernier des huit enfants de la famille. En 1950, il obtient sa maturité fédérale à l'Institut Bethléem d'Immensee (SZ). Destiné au séminaire, il se tourne de préférence vers la Faculté des lettres, à l'Université de Fribourg. Il effectue sa première course - et première victoire - en 1952. C'est au championnat universitaire fribourgeois de cross-country. Il est deuxième des championnats suisses universitaires, derrière Boris Acquadro.



En 1959, il obtient sa première victoire à Morat-Fribourg en 54'09. (Photo Jeannotat 1959) Il s'imposera une deuxième fois en 1961. Après une carrière de professeur à Sion et à Lausanne, il entre en 1972 à l'Ecole fédérale des sports, à Macolin, comme responsable des relations publiques de la Suisse romande et rédacteur de la revue « Jeunesse et Sport ». La même année, fonde avec Noël Tamini la revue « Spiridon ». En 2004, il cesse d'écrire pour « Le Matin », après 40 ans de collaboration à la rubrique athlétisme et course à pied. Il publie en 2009 « Sport, où est ta victoire ? » aux éditions Baudelaire. Yves Jeannotat s'est marié deux fois, il a deux enfants et il est arrière-grand-père. JA

JEANNOTAT : TOUS LES CHEMINS MÈNENT À L'ATHLÉTISME...

Voici, raconté en bref, comment j'ai moi-même découvert l'athlétisme et la course à pied « organisée » il y a très, très longtemps. La guerre faisait rage aux frontières de mon Jura natal. Dans les écoles, dont celle de Montenol, bien à trois kilomètres de la ferme où je suis né (j'y allais et revenais deux fois par jour, « toujours au petit pas de course » comme diraient les modernes fascinés par le Kenya et l'Ethiopie). Un jour, les enseignants du pays reçurent mission de préparer, pendant les heures dites de « sport », les écoliers (garçons seulement) à devenir de bons petits soldats. Ce programme s'appelait IP (instruction préparatoire)...

A Montenol, le régent (c'est ainsi qu'on appelait l'instituteur) qui n'avait - ou ne voulait avoir - de la chose qu'une idée approximative nous dit un jour : « Demain les gosses, rendez-vous à St-Ursanne avec les chefs de l'IP et un observateur de Macolin... » Connu pour l'avoir entendu souvent à la radio, ce dernier mot me fit frémir. Mais surtout, pour une fois, j'allais pouvoir prendre « la poste » et, pour la plus grande satisfaction de mes parents, sans déboursier un sou...

Sur place, un petit terrain était aménagé pour le 80 m, le lancement du poids et le saut en longueur... Jamais je n'avais vu pareilles installations et j'étais donc très impressionné... Pan ! Effrayé, je vis partir les autres... L'inspecteur, un homme sec et froid en tenue militaire cria dans ma direction : « Jeannotat, zéro pointé !... Lancement du poids ! A vous Jeannotat ! Comment ? Pas de tenue de gym ? Drôle de lascar !... » Transi, je soulevai avec peine l'énorme boulet de fonte que je voyais pour la première fois. Le résultat ? Pitoyable ! Mais déjà, on m'appelait au saut en longueur...

« Et vos savates Jeannotat ? » « J'en n'ai pas m'sieur... » « Bon Dieu ! Vous ne faites pas de gym à Montenol ? » « Si m'sieur ! La chasse au renard... » « J'vais vous en donner du renard ; sautez Jeannotat ! »

Les larmes aux yeux, tremblant comme une feuille morte, ce n'est qu'avec un magistral coup de pied au cul que j'atteignis la fosse de réception...

Dès ce moment, je ne me rendis plus compte de rien et c'est dans une inconscience totale que je me trouvai sur la ligne de départ de la course d'endurance... « Jusque tout là-bas au fond et retour » hurla le militaire... Là, dès après la bousculade du départ, ma seconde nature a repris le dessus. J'avais comme dans un rêve. J'étais aux anges... Tout seul !... Devant !... La ligne d'arrivée passée, je m'écrasai sans le vouloir contre le manteau de cuir de l'inspecteur. Plaçant ses deux grosses mains sur mes épaules, je l'entendis marteler : *Alors Jeannotat, vous voyez bien : quand on veut, on peut !...* Dès ce jour-là je n'eus plus qu'une idée en tête : courir, courir, courir...

Cet exemple d'un autre monde montre à quel point tous les chemins mènent à l'athlétisme... Vive l'athlé et la course à pied !



En 2019, à 90 ans, Yves Jeannotat a commenté le Morat-Fribourg.

<https://www.athle.ch/2019/09/29/a-lapproche-du-86e-morat-fribourg-jeannotat-raconte>

NEIRIVUE, NOUVELLE ÉCOLE ET CENTRE DU VILLAGE

Dans « La Gruyère » du samedi 2 novembre 2019, un article de François Pharisa mérite une publication, surtout à cause de la conception de l'éventuelle future école, en bois en provenance des forêts locales.

Le nouveau complexe scolaire « est espéré » par la commune pour la rentrée 2023. Le crédit, « estimé entre 7 et 8 millions, devrait être soumis à l'assemblée courant 2020 ». (BCR architectes>)

La future école de Haut-Intyamon, qui sera construite en bois local, offre l'occasion de requalifier le centre du village de Neirivue. Le crédit de construction devrait être soumis à l'assemblée d'ici une année.

Un seul projet pour répondre à deux besoins. La commune de Haut-Intyamon souhaite regrouper tous ses élèves sur un même site, à Neirivue. Et elle entend doter son « village rue » d'un « vrai centre ».

Le 31 octobre 2019, devant une centaine de citoyens, le voile a été levé sur le projet de nouvelle école primaire et enfantine qui permettra de combler les attentes. Au terme d'un concours d'architecture et de paysage, c'est le projet Nemo et Dory porté par les bureaux genevois BCR Architectes et Paysages n'co SARL qui a été choisi à l'unanimité du jury présidé par l'architecte fribourgeois Alexandre Clerc. Il a devancé 62 autres propositions.



COMPLEXE EN BOIS

Le futur complexe comprendra deux bâtiments construits en bois local, selon la demande de la commune. « Nous disposons de 1700 hectares de forêt. Il est normal de vouloir valoriser cette ressource », souligne Boris Fringeli, syndic. Des écoliers ont d'ailleurs accompagné le forestier pour marquer les épicéas qui seront abattus.

Le bâtiment principal accueillera l'école, tandis que le second, de plus petite taille, logera l'accueil extrascolaire. Au total, le programme prévoit deux classes enfantines, six classes primaires, deux salles d'activités créatrices, deux salles d'appui, une salle des maîtres, le bureau du responsable d'établissement, ainsi que des locaux de rangement. En sous-sol, un abri PC disposera de 280 places. « Les classes tourneront en moulin autour de l'escalier central éclairé zénithalement. Nous voulons que les écoliers s'y sentent comme dans une maison », affirme Patrik Beyeler, responsable de BCR Architectes, qui remporte ainsi son premier concours en terres fribourgeoises.

Notons que le projet prévoit également une extension possible du plus petit bâtiment, en cas de fusion des deux cercles scolaires de la vallée. Trois classes pourraient ainsi être ajoutées.

LIEU DE RENCONTRE

Le jury a été séduit par la qualité d'intégration du projet dans le site existant. Dans son rapport, il note : « Avec une échelle semblable aux autres bâtiments présents sur le site, délicatement disposé de manière à préserver les vues, l'ensemble scolaire réussit de manière remarquable à faire corps avec le bâti de cette partie du village. L'intégration du projet à la topographie existante par le biais de plateaux différents est appréciée. »

Prévue au sud du cimetière, à proximité de l'église, de l'auberge et de la halle de gym, la future école offre l'occasion de requalifier les espaces extérieurs entre ces différents bâtiments. « Nous allons créer une vraie place d'activité, un lieu de rencontre qui participera activement à la vie du village », se réjouit Boris Fringeli.

ÉCOLES MISES EN VENTE

Actuellement, les écoliers sont dispersés sur trois sites éloignés : à Neirivue, à Albeuve et à Montbovon. L'école de Lessoc n'accueille déjà plus de classe. Une fois l'école centralisée construite, ces bâtiments « seront vendus et dédiés à d'autres affectations », relève le syndic.

La commune espère pouvoir inaugurer sa nouvelle école à la rentrée scolaire 2023. Son coût est pour l'heure estimé « entre 7 et 8 millions de francs au maximum ». Le crédit « devrait, si tout va bien, être soumis à l'assemblée communale à l'automne 2020 », précise Christine Sauterel-Doutaz, vice-syndique et responsable des écoles.